



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DU PLAN
Unité de Pilotage du Processus d'Elaboration et de Mise en Oeuvre de
la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté



ANALYSE PARTICIPATIVE DE LA PAUVRETE EN RDC

RAPPORT NATIONAL

Kinshasa, décembre 2005.

TABLE DE MATIERES

PRINCIPAUX ACRONYMES	4
REMERCIEMENTS	5
PRELUDE	6
RESUME EXECUTIF	7
INTRODUCTION	11
0.1. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'APP	12
0.2. RESULTATS DES CONSULTATIONS PARTICIPATIVES.....	14
0.2.1. <i>La participation de la Population</i>	14
0.2.2. <i>La disponibilité des données qualitatives sur le pays</i>	15
0.3. CANEVAS DU RAPPORT	16
PARTIE I :	18
LA PAUVRETE DES CONGOLAIS AU QUOTIDIEN	18
CHAPITRE I	19
COMMENT LA POPULATION DEFINIT LA PAUVRETE ?	19
1.1. LES FACETTES DE LA PAUVRETE	19
1.2. DES GROUPES PLUS VULNERABLES	22
1.3. DIFFERENTES PERCEPTIONS DE LA PAUVRETE.	24
1.4. DIFFERENTES PERCEPTIONS DU 'PAUVRE'	25
1.5. TYPOLOGIES DE LA PAUVRETE.....	27
CHAPITRE II	31
PROBLEMES MAJEURS NATIONAUX DE PAUVRETE	31
CHAPITRE III	64
INITIATIVES ET STRATEGIES DE SURVIE	64
3.1. DEBROUILLARDISE ET INITIATIVES INDIVIDUELLES.....	64
3.2. LES STRATEGIES COMMUNAUTAIRES DE SURVIE.....	67
3.3. PARTENARIAT	69
PARTIE II	70
APPROFONDISSEMENT DE L'ANALYSE DE LA PAUVRETE	70
CHAPITRE IV	71
DIMENSION ET DEGRE DE PAUVRETE EN RDC	71
4.1. RESULTATS CLES.	71
4.2. SERIES DE DONNEES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES.....	73
4.3. UNE MESURE QUALITATIVE/QUANTITATIVE	75
4.4. UNE MESURE SECTORIELLE DE LA PAUVRETE	77
4.5. UNE MESURE MULTIDIMENSIONNELLE DE LA PAUVRETE	78
CHAPITRE V	83
LES DYNAMIQUES ET TENDANCES DE LA PAUVRETE	83
5.1. COMPRENDRE LES DYNAMIQUES DE LA PAUVRETE	83

5.2. DEFINIR LES TENDANCES DE LA PAUVRETE	85
PARTIE III.....	96
IMPLICATIONS DE L'ANALYSE PARTICIPATIVE DE LA PAUVRETE....	96
CHAPITRE VI.....	97
PRIORITES ET STRATEGIES CLES POUR UNE REDUCTION EFFICACE DE LA PAUVRETE	97
6.1. RESUME DE L'APP	98
6.2. PRINCIPES DE PRIORISATION	99
6.3. CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES EN RAPPORT AVEC CES PRIORITES ;.....	101
6.4. SUIVI ET EVALUATION PARTICIPATIFS : RENFORCER LA RESPONSABILITE VERS LE BAS	107
6.5. RISQUES ET OPPORTUNITES.....	111
CONCLUSIONS	112
ANNEXE.....	113
ANNEXE I. : TABLEAU SYNTHESE DE L'ANALYSE CAUSALE DE LA PAUVRETE.....	114
BIBLIOGRAPHIE.....	117

PRINCIPAUX ACRONYMES

AFDL	=	Alliance des Forces Démocratiques de Libération
AGR	=	Activités Génératrices de Revenu
ASBL	=	Association Sans But Lucratif
CNECI	=	Caisse Nationale d'Epargne et de Crédit Immobilier
APP	=	Analyse Participative de la Pauvreté
ARV	=	Anti Retro – Viraux
DSRP	=	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
FAO	=	Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture et L'Alimentation
FARDC	=	Forces Armées de la République Démocratique du Congo
IST	=	Infections Sexuellement Transmissibles
MARP	=	Méthode Accélérée de Recherche Participative
MICS 2	=	Multiple Indicator Cluster Survey (2001) ou enquête par grappes à indicateurs multiples (réalisée en 2001)
OMD	=	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	=	Organisation Non Gouvernementale
ONL	=	Office National de Logement
PME	=	Petites et Moyennes Entreprises
PNUD	=	Programme des Nations Unies pour le Développement
PV	=	Personne Vulnérable
PVV	=	Personne vivant avec VIH/SIDA
RCD	=	Rassemblement Congolais des Démocrates
RDC	=	République Démocratique du Congo
RTNC	=	Radio Télévision Nationale Congolaise
SENAREC	=	Secrétariat National de Renforcement de Capacités
SEP	=	Suivi et Evaluation Participatifs
SIDA	=	Syndrome Immuno Déficitaire Acquis
SNCC	=	Société Nationale de Chemin de Fer du Congo
SNEL	=	Service National d'Electricité
SOPPPOC	=	Sondage d'Opinion sur la Perception de la Pauvreté par la Population Congolaise.

REMERCIEMENTS

Cette publication présente les principales conclusions d'une vaste analyse participative de la pauvreté (APP) entreprise en République Démocratique du Congo, d'octobre 2004 à mars 2005. A l'instar de toutes les initiatives dans le cadre de l'analyse participative et sociale, cette publication dans sa version finale est le reflet du travail de nombreux groupes et personnes, à travers le pays.

Le Projet APP a été entrepris par le Comité de Pilotage pour le Processus d'Elaboration et la Mise en Oeuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (CT-SRP) sous la direction du professeur Kalonji Ntalaja, et de son adjoint, M. Justin Kazadi Thambwe, institué au sein du Ministère du Plan.

Le programme APP a bénéficié du financement et de l'appui du Ministère Britannique de la Coopération Internationale (DFID). Mme Katja Jobs, Conseillère en Développement Social, qui était chargée de la coordination de ce programme sur une période de trois ans, a été rejointe en 2005 par Mme Rachel Waterhouse, lui succédant ainsi au poste de Conseillère en Développement Social pour la RDC.

Le rapport contenu dans cette publication est en soi le produit du travail fourni par l'Equipe Nationale de l'APP, avec le concours important de l'équipe des consultants de DFID. L'Equipe Nationale était dirigée par M. Georges Tshionza Mata. Cette équipe comprenait les membres suivants : Christine Feza Nyembo, Adolphe Kalala, Alain Kashoba, Annie Kenda, Mamy Kyabu Scolastique Mahindo et Clémentine Sangana. L'Equipe Internationale de DFID était conduite par Paula Donnelly-Roark avec la participation de Violetta Manoukian.

Les dix équipes provinciales de l'APP qui ont conduit les consultations participatives sur la pauvreté auprès des communautés locales, ont rendu disponibles des données de base inestimables ainsi qu'une analyse préliminaire entreprise dans les 11 provinces du pays. Il s'agit de : (1) Amis de la Santé, (2) Antenne de Formation à Distance (AFAD), (3) Bureau d'Etudes et d'Expertise pour le Développement (BEED), (4) Bureau d'Etudes, de Recherche et de Consulting International (BERCI), (5) Caritas Développement Congo, (6) Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Congo (COPEMECO), (7) Conseil National des ONG de Développement du Congo (CNONGD), (8) Facilitas Consulting, (9) Initiative Congolaise pour Goma (ICG), (10) Service de Renforcement des Appuis aux Communautés de Base en Afrique Centrale (SERACOB).

Ces données de base ont été ensuite soumises à l'Atelier national sur l'Analyse Participative de la Pauvreté, pour une analyse et des discussions approfondies. Chacune des onze provinces était représentée par cinq personnes, comprenant les représentants l'administration provinciale, du secteur privé ainsi que la société civile. La contribution apportée par ce groupe à l'APP aura été très importante et significative.

D'autres contributions provenaient des partenaires. Les apports du Groupe de Statistiques de l'Unité de Pilotage du processus d'Elaboration et de Mise en Oeuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (UPPE) au sein du CT-SRP, avec l'appui du professeur Stefaan Marysse et d'Alain Brilleau (consultants belge et français), ont été extrêmement utiles aux conclusions issues de l'Analyse. La Consultante PNUD en matière de Gender, Mme Fatou Sarr, a également été d'un apport significatif.

Enfin, les auteurs souhaiteraient également remercier tous ceux qui ont pris part à cette recherche, particulièrement les communautés locales, les ONG et les autorités gouvernementales. Nous espérons avoir clairement exprimé vos points de vues et considérations.

PRELUDE

Dans la province du Nord-Kivu, un homme avait donné cette description de la pauvreté: qu' il partage avec les enfants et les bêtes, il mange seul.

Dans le Territoire de Kabare au Sud-Kivu, la population déclare : « La pauvreté renvoie à l'incapacité d'aller voir le médecin, au fait de dormir dans des maisons qui suintent, avec une literie archaïque et de manger difficilement, une fois par jour et très tard dans la nuit ».

Au Quartier Yolo à Kinshasa, un participant raconte : « J'ai 5 enfants, il n'y a que deux qui étudient parce qu'avec ma petite volaille, je ne parviens pas à scolariser tous mes enfants. Un autre ajoute : Sur trois enfants que j'ai, il n'y a qu'un seul qui étudie et difficilement. Un dernier renchérit : « J'ai 5 enfants, ils sont tous à la maison, ils ne vont pas à l'école faute de moyens ».



Dans la Province du Katanga, un participant a expliqué que, comme le centre de santé et l'hôpital étaient à 37 km de son village, sa femme malade était décédée au cours de son transfert vers l'hôpital.

Un habitant de Bukavu témoigne : «Notre quartier, surtout l'avenue crédit foncier (Keredi),est très peu éclairé et il y a beaucoup d'insécurité. Les hommes armés et parfois en uniforme, dérangent la population pendant la nuit (extorsion, vol dans des maisons ciblées d'avance, assassinats...) ».

Des populations entières vivent dans l'isolement par rapport au reste du pays du fait de l'inaccessibilité de leur milieu suite à la dégradation très avancée des routes et à l'absence des médias tel que le souligne la population de Kimvula au Bas-Congo. Cette situation favorise le maintien de ces populations dans un état de pauvreté les empêchant d'exporter ou d'importer les produits.

Les civils sont extorqués et incarcérés pour s'être plaints auprès des autorités administratives des injustices subies et jugements rendus par les juridictions non compétentes.

RESUME EXECUTIF

L'Analyse Participative de la Pauvreté (APP) a été lancée en 2004 comme l'un des engagements de la République Démocratique du Congo dans le processus d'élaboration du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP). La réalisation de cette phase a été l'un des efforts les plus élaborés de ce processus dans ce vaste pays ; dans la mesure où il a fallu impliquer :

- toutes les onze provinces,
- 94 de 145 territoires,
- 470 sites locaux (villages ou quartiers).

Elle a connu la participation de 35.750 personnes dont :

- 25.000 dans les villages et quartiers,
- 9.400 au niveau des territoires,
- 1.100 dans l'ensemble des provinces et
- 250 au niveau national.

Les informations que l'APP a permis ainsi de recueillir à une échelle aussi large constituent, à n'en point douter, une ressource nationale importante.

Conçue pour un usage de définition des politiques et des programmes macroéconomiques, le processus de réalisation de l'APP a donné au Gouvernement l'occasion effectivement d'entendre et de réagir à la demande sociale. Si les communautés locales, les ONG et différents groupements de la société civile se rendent compte que le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté du gouvernement est réellement le reflet de leurs analyses, telles que décrites dans l'Analyse Participative de la Pauvreté, il produira la légitimité tant désirée ainsi que le renforcement social de la stabilisation de la paix et des initiatives du programme national sur la pauvreté.

Ce rapport est subdivisé en trois parties :

- La première partie présente l'information et l'analyse sur la pauvreté telle que vécue par la population. Elle intègre non seulement les problèmes créés par la pauvreté mais également l'identification des stratégies de survie auxquelles les populations et les dynamiques communautaires recourent pour y faire face.
- La deuxième partie utilise l'information et l'analyse présentées précédemment par les participants à l'APP pour l'extrapoler au niveau national.
- La troisième partie identifie les priorités et stratégies clés présentées par les participants pour une réduction de la pauvreté tant au niveau national que local.

Quatre analyses principales expliquant la pauvreté en RDC sont présentées et décrites dans ce rapport.

1. Les caractéristiques de la pauvreté en RDC---tangibles et intangibles--- sont définies par les populations à travers le pays, et placées dans des typologies opérationnelles. Les populations ont également décrit leurs problèmes prioritaires ainsi que la façon dont elles projettent l'évolution de la pauvreté dans le pays.
2. La dimension et le degré de pauvreté en RDC basés sur l'analyse des participants à l'APP sont préalablement définis, avec différentes

catégories au sein d'un groupe plus large des pauvres. Cela permet la définition d'un seuil de pauvreté souple et dynamique.

3. Onze problèmes prioritaires ont été identifiés et analysés par les participants aux consultations à travers le pays. Ces problèmes, comme les caractéristiques de la pauvreté, décrivent les facteurs tangibles et intangibles qui leur sont interconnectés.
4. La dynamique et les tendances de la pauvreté qui amènent l'appauvrissement en RDC sont également identifiées et analysées. Ces facteurs créent une structure de pauvreté qui est unique et demande une série particulière de stratégies en vue de les réduire.

Les résultats de l'APP indiquent que la pauvreté en RDC est multidimensionnelle et complexe. Singulièrement, l'on peut se demander comment les ménages en République Démocratique du Congo réagissent-ils lorsqu'ils sont confrontés à la guerre, à la détérioration des conditions et de productivité du travail, et aux difficultés de satisfaire les besoins vitaux ? Quelle est la réalité derrière les statistiques nationales qui nous disent, dix années après, que depuis que cette crise aux multiples facettes a commencé 73 % à 90 % de la population sont aujourd'hui classifiés comme pauvres dans un pays si potentiellement riche ? Enfin, stratégiquement parlant, par où la reconstruction devrait-elle commencer ?

L'étude de l'APP commence avec les définitions et les caractéristiques de la pauvreté. Selon les participants à l'APP, celles-ci se concentrent autour de quatre thèmes : (i) besoins vitaux fondamentaux non satisfaits ; (ii) détérioration des conditions et de productivité du travail ; (iii) manque de paix et de sécurité ; et (iv) une culture d'impunité conduisant à la corruption, l'injustice, et l'exclusion. Les participants ont alors identifié comment ces facteurs multidimensionnels de pauvreté affectent différents groupes ---urbains/ruraux, femmes et enfants, vulnérables et divers exclus, ménages intacts et fonctionnels --- différemment et avec des niveaux d'impact différents.

Ainsi, pour le peuple congolais, la pauvreté est plus qu'un manque de revenu, elle est un état complexe à plusieurs facettes, qui est devenu la principale caractéristique de la vie de gens---pauvres ou non pauvres. Les aspects *tangibles* tels que le revenu et les infrastructures de base sont des conducteurs puissants et bien connus de la pauvreté. Mais de façon égale, sinon plus importante, les facteurs *intangibles* contribuent aussi fortement à la pauvreté : l'insécurité, la marginalisation ou l'exclusion, ainsi qu'à une culture de l'impunité.

L'accent mis par les participants à l'APP sur ces aspects tangibles et intangibles de la pauvreté a permis d'établir des distinctions cruciales avec les études quantitatives existantes. En ce qui concerne les facteurs intangibles notamment, les pertes de l'autorité et de la dignité parentale étaient les deux facteurs intangibles qui ont permis la distinction entre les « ménages fragiles » et les « ménages pauvres mais stables ». Ces sous-groupes de pauvreté sont classifiés dans l'APP de la manière suivante :

- Les **3% 'Très pauvres'** sont décrits comme absolument *démunis*, et comprennent beaucoup de populations considérées comme vulnérables.

- Les **57% ‘pauvres et fragiles’** sont décrits comme *ménages* qui ont entamé un processus de détérioration progressive.
- Les **30% ‘pauvres mais stables’** sont décrits comme *ménages moyennement pauvres* et comprennent ceux qui luttent mais restent productifs.
- Les **10% ‘non pauvres’** peuvent être décrits comme *ménages productifs* et comprennent ces ménages qui sont riches.

Avec la réponse à la question ‘qui est pauvre ?’, les participants à l’APP sont passés à la question de ‘pourquoi sont - ils pauvres ?’. Un total de 55 problèmes qui ont contribué à la pauvreté a été identifié à travers le pays, en utilisant l’analyse de fréquence.

Ces problèmes énumérés, des *tangibles* aux *intangibles*, sont les suivants : 1) la population est en insécurité alimentaire ; 2) la population a un accès difficile aux infrastructures et services sociaux de base de qualité ; 3) les voies de communications sont délabrées et peu praticables ; 4) des ménages ont un faible revenu ; 5) le chômage frappe durablement la population active ; 6) le secteur agricole des produits de rente s’est effondré ; 7) les érosions et l’ensablement accablent les agglomérations ; 8) l’insécurité des personnes et des biens est forte ; 9) les droits des femmes sont violés ; 10) les personnes vulnérables sont marginalisées ; 11) le pays est caractérisé par la mauvaise gouvernance.

L’analyse de ces problèmes indique qu’il y a trois dynamiques cruciales qui alimentent et amplifient la pauvreté en RDC. Elles sont : (i) changements rapides et brutaux de la structure sociale ; (ii) renforcement des mécanismes d’abus du pouvoir ; et (iii) interconnexion des tendances clés de pauvreté. Le fait que ces types de dynamiques du pouvoir, qui amènent la pauvreté dans le pays et non simplement les dynamiques de rareté économique d’une pauvreté cachée et chronique trouvées dans autant d’autres pays africains, fait de la RDC une situation assez unique. Au pire, il indique que le pays sera presque indifférent aux initiatives normales d’une réduction de la pauvreté.

Ces trois dynamiques conductrices créent des tendances négatives de pauvreté discernables à travers le pays. Enumérées en ordre de sensibilité à un programme national de réduction de la pauvreté conduit par le gouvernement, les six tendances comprennent : (i) la mauvaise gouvernance ; (ii) l’inattention aux besoins fondamentaux ; (iv) la féminisation de la pauvreté ; (v) l’insécurité des personnes et des biens ; et (vi) la marginalisation et l’exclusion. Ces tendances sont interconnectées dans la situation de la RDC. Ensemble, l’identification des dynamiques conductrices et les tendances consécutives illustrent comment la pauvreté fonctionne en RDC et comment elle peut être résolue.

La troisième Partie décrit les stratégies qui placent les points de vue de la population au centre de la réduction de la pauvreté. Comme décrites plus loin dans les Principes de définition des Priorités, les stratégies effectives de réduction de la pauvreté devraient se concentrer sur la construction des communautés locales, des économies locales, des infrastructures locales, et d’une bonne gouvernance responsable et transparente.

La construction des économies locales exigera que le gouvernement national soit proactif en établissant des politiques en faveur des pauvres qui permettront à ces

économies locales de croître et de se développer. Pour que cette approche stratégique de solution locale fonctionne, il devra y avoir un programme approprié à chaque niveau---national, provincial, et communautaire à la base.

L'accent sur la construction de la communauté devra être fortement soutenu avec des actions qui permettent de traiter de manière spécifique les questions liées à une gouvernance responsable, aux problèmes du genre, à la marginalisation ou à l'exclusion. Des actions appropriées ne peuvent être définies que si la planification participative et la mise en œuvre aux niveaux local, territorial et provincial sont initiées dans une vision de long terme. Les politiques et programmes de réduction de la pauvreté devront être soutenus par un système de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation participatif, de bas en haut, incluant hommes et femmes. Pour être efficaces, le suivi et l'évaluation participatifs ne peuvent pas simplement être administrés d'une manière ponctuelle, mais doivent être systématiquement interconnectés avec les approches quantitatives périodiques.

Le risque ou l'opportunité pour les acteurs impliqués ---le gouvernement, les familles locales ainsi que leurs communautés, les ONG, et les organisations internationales --- est considérable. Pour en faire une opportunité, les acteurs devront ensemble placer l'APP au centre des activités de réduction de la pauvreté. Par contre, le risque naît lorsque l'APP ne sera utilisée que marginalement ou pas du tout en la confinant dans un rôle de faire – valoir.

En pesant le pour et le contre de cette situation d'opportunité/risque---et étant donné le potentiel humain de la RDC ainsi que ses ressources naturelles---les acteurs devraient travailler ensemble pour en faire une opportunité. C'est ainsi que pour y parvenir, un document présentant des « Priorités pour la Réduction de la Pauvreté » intégrera cette analyse. Avec un travail durable mais réaliste investi sur les dix prochaines années, la paix peut être stabilisée et la pauvreté peut être substantiellement diminuée. Si par contre, chacun des acteurs décide de suivre sa propre voie comme par le passé, alors tous les paris sont nuls.

INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo (RDC), s'est lancée depuis 1999 avec la signature de l'Accord de Lusaka entre les belligérants, dans un processus de réformes politiques, économiques et sociales. Dans ce cadre, l'Etat congolais a pris l'engagement de recréer et préserver un climat de paix, en initiant des élections libres et démocratiques, et en mettant en œuvre un effort vigoureux de réduction substantielle de la pauvreté à travers le pays. A cette fin, le gouvernement de la RDC a le soutien de ses partenaires tant nationaux qu'internationaux.

L'une des décisions du gouvernement de plus efficaces et de plus risquées était le lancement, en 2004, d'une *Analyse Participative de la Pauvreté (APP)* au niveau national. Rompant avec les méthodes à l'ancienne, celles d'une planification de façade et bureaucratique, des représentants des communautés locales, des organisations non gouvernementales, de la société civile, et du secteur privé à travers le pays ont été appelés à contribuer par des idées dans l'analyse sur l'état de pauvreté dans le pays ainsi que sur les voies et moyens de rendre meilleures les conditions de vie de la population.

L'objectif primordial de l'APP est de fournir des données qualitatives à l'élaboration de la *Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (SRP)* de la RDC dans un document de planification nationale. Le choix de la RDC sur la '*dynamique communautaire*' comme l'un des cinq piliers du DSRP, offre une base unique et idéale pour une approche participative en vue de la réduction de la pauvreté et une croissance partagée par toutes les couches sociales.

Cette approche systémique de la réduction de la pauvreté exige également une utilisation systémique des résultats de l'APP. Lorsque la première génération des APP a été réalisée dans d'autres pays vers la fin des années 1990, le principal objectif était de s'assurer que des citoyens ordinaires pouvaient avoir la chance de parler de leur propre situation et que leurs problèmes pouvaient bien être reflétés dans les DSRP. Plus récemment, il a été reconnu que les données de l'APP permettaient de s'assurer que la nature multidimensionnelle de la pauvreté était prise en compte à la fois dans les analyses de la pauvreté et dans les stratégies de réduction de celle-ci.

Pour son APP, la RDC a voulu s'assurer que l'analyse multidimensionnelle de la pauvreté pourrait lui fournir des informations complètes pour la définition de la stratégie et les plans de mise en œuvre appropriés de réduction de la pauvreté. Les niveaux de pauvreté sont si élevés en RDC et la longue souffrance si intense que cette stratégie sera absolument déterminante pour le développement national.

L'APP a couvert toutes les onze provinces, 94 de ses territoires, 470 sites locaux (Villages et quartiers) et a consulté plus de 35.750 personnes et groupes. En raison de cette large couverture à travers un pays qui n'a effectué que peu d'enquêtes économiques et sociales, les données et l'analyse des problèmes et des solutions potentielles de la pauvreté de l'APP peuvent être considérées comme une précieuse source de données nationales.

Cependant, pour la République Démocratique du Congo, l'APP est plus qu'un instrument de collecte de données, destinée à la définition des politiques de réduction de la pauvreté. Il est aussi un outil de maintien de la paix et de démocratisation. Cela s'est fait en initiant un dialogue longtemps renié entre l'Etat et ses citoyens. En tant

que telle, l'APP établit un précédent important, et fournit une pierre angulaire pour le développement d'un accord social entre le gouvernement et son peuple. L'une des composantes clés de cette entente sera le développement des pratiques participatives de conception et de planification d'une politique institutionnalisée pour l'avenir.

0.1. Objectifs et Méthodologie de l'APP

0.1.1. Objectifs

Le but de toute APP est de fournir une compréhension détaillée de ce qu'est la pauvreté, et comment la dynamique de la pauvreté fonctionne---à partir de la perception de ce phénomène par les populations elles-mêmes---pour que la paix et la prospérité soient atteintes. Ce désir d'une vie de bonne qualité est universel et est à présent reconnu de la même manière par les communautés et les individus.

« A travers les continents... une vie de bonne qualité comprend une bonne vie matérielle...corporelle...sociale, y compris le soin et l'installation des enfants au lit ; avoir le respect de soi, la paix et de bonnes relations en famille et dans la communauté ; avoir la sécurité et la confiance en l'avenir ; et avoir la liberté de choix et d'action, ainsi que la capacité d'aider d'autres personnes au sein de la communauté. » (Banque Mondiale, D. Narayan, 2000, p.21)

Alors que le but d'une bonne qualité de vie est le même à travers les continents, *les stratégies pour* atteindre ce but sont différentes selon les pays. Pour identifier les stratégies adéquates, les méthodologies participatives et inclusives sont requises. La conception des stratégies efficaces pour la réduction de la pauvreté sera utile pour un dialogue continu, une analyse collective, une action, et un suivi pour le feedback et l'apprentissage. Une méthodologie participative peut idéalement fournir :

“...de nouveaux moyens pour rendre ceux qui sont pauvres, marginalisés, illettrés, et exclus capables d'analyser leurs réalités et exprimer leurs priorités ; aussi bien une compréhension que les réalités qu'ils expriment sur les conditions, les problèmes, les stratégies et priorités d'une bonne vie diffèrent de ce que les professionnels de développement ont cru ; et de nouvelles expériences peuvent mettre les concepteurs des politiques en contact plus étroit avec ces réalités...les pauvres eux-mêmes sont des analystes actifs. » (R. Chambers en Hollande, 1998, p.XV)

Une analyse participative de la pauvreté a plusieurs exigences méthodologiques. La plus importante est qu'une APP est conduite avec les communautés et les populations d'un pays dans leur *langue locale*---et implique spécifiquement les pauvres et leurs opinions au sujet de la pauvreté. Elle implique pleinement les communautés pauvres en décrivant la nature de leur pauvreté, les problèmes qui contribuent à leur pauvreté, et les différences qu'ils voient dans leur gagne-pain et leur situation, en comparaison avec les autres dans la communauté.

Contrairement aux analyses quantitatives plus structurées, l'information est obtenue à partir des discussions ouvertes avec les pauvres et d'autres membres de la communauté.

Les méthodes de l'APP encouragent également les participants à entreprendre leur propre analyse des déterminants de la pauvreté et leurs solutions contribueront significativement à sa réduction. Comme telle, elle fournit une analyse détaillée, en profondeur et désagrégée de la pauvreté, de la base au sommet.

Finalement, la méthodologie de l'APP contribue substantiellement à une 'plateforme commune' à partir de laquelle il faut lancer un programme de stabilisation de la paix nationale et de réduction de la pauvreté. Etant donné les grandes différences dans la topographie géographique et les cultures dans le pays, la capacité de l'APP à définir les similitudes et les différences à travers le pays et ensuite les mélanger dans un consensus national, est inestimable pour les leaders et pour la population elle-même.

0.1.2. Méthodologie

L'APP a utilisé la *Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP)* en vue de rassembler les contributions des populations pour sa base des données. La MARP est bien connue à travers l'Afrique francophone et a été utilisée pendant les 30 dernières années aussi bien au niveau des programmes que des projets. Elle s'inscrit également dans la tradition anglophone d' 'évaluation rurale participative' (ERP) développée par les écoles et praticiens tel que Robert Chambers. Pour cette APP, il était nécessaire d'adapter les outils de la MARP pour que les résultats soient utilisés au niveau des politiques. Toutefois, les principes fondamentaux de participation sont restés les mêmes. En particulier, la nécessité d'une *représentation* était fortement adoptée. Dans ce cas, 'représentation' signifie s'assurer que tous les différents groupes qui constituent la communauté, le territoire ou la province, soient représentés.

En vue de s'assurer que des procédés semblables d'analyse participative étaient utilisés par tous les groupes impliqués au niveau local, territorial et provincial, divers outils spécifiques de collecte des données qualitatives ont été fournis. Huit thèmes de recherche relatifs aux différents aspects de la pauvreté étaient définis comme guides à la recherche participative. En outre, un statisticien avait accompagné chacune des équipes de l'APP et administré une brève enquête quantitative des ménages sur chacun des sites. Chacun de ces procédés et guides ont été utilisés dans les villages/quartiers et territoires ayant participé à l'APP. Un audit de qualité, ayant eu pour but d'apporter des correctifs méthodologiques à ces étapes fondamentales, a accompagné les équipes de collecte de données qualitatives.

Dès que cette phase était achevée au début de 2005, un Atelier de sept jours sur l'Analyse Participative était tenu en juin 2005 avec la participation de cinq représentants de chaque province, parmi ceux qui avaient notamment animé les consultations de la population. Pour achever l'*analyse collective* requise, ce groupe diversifié de 55 personnes, renforcé par les responsables de collecte des données sectorielles impliqués au niveau national, a maintenu une attention soutenue sur des données tirées de plus de 100 volumes de rapports des villages et quartiers, territoires et communes urbaines ainsi que de toutes les provinces.

Pour cela, les participants à l'atelier ont utilisé les méthodes analytiques qui incorporent la rigueur sans déformer les données, qui étaient introduites à l'Atelier. Celles-ci comprennent : (i) la tabulation de la fréquence du village participant et les données territoriales répondant à cinq questions sur la pauvreté (qui est pauvre, qu'est-ce que la pauvreté, où se trouve la pauvreté dans votre zone, comment la pauvreté se manifeste-t-elle ; et pourquoi la pauvreté persiste-t-elle dans votre zone) ; (ii) l'analyse des études de cas pour comprendre les réalités de tous les jours ; (iii)

l'analyse de la situation pour établir les tendances thématiques existantes, et les comparer aux tendances de subsistance ; (iv) l'identification des dynamiques et tendances de pauvreté ; (v) l'utilisation des données quantitatives pour avoir plus de perspicacité.

Les résultats de l'analyse participative identifient les similitudes et dissemblances des perceptions de la pauvreté, les facteurs et la dynamique à l'origine et qui perpétuent la pauvreté ainsi que la dimension et le niveau de la pauvreté en RDC. Les participants à l'Atelier sur l'Analyse Participative de la Pauvreté ont effectué une sélection claire et concise des problèmes de pauvreté les plus importants---à partir des perceptions de la population--- que les décideurs doivent prendre en compte. Ils ont également identifié des solutions pragmatiques pour la population en vue de se tirer de la souffrance pour un avenir meilleur.

Cette analyse a été réalisée en décembre 2005 par une équipe centrale travaillant sous la direction d'une structure technique spécialement créée par le Ministère du Plan--- Unité de Pilotage du Processus d'Elaboration de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (UPPE) --- pour développer le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DRSP). Les données de l'APP ci-dessous présentent l'analyse de la pauvreté selon la perception de la population congolaise. Elles contiennent les analyses et stratégies basées sur le contexte national pour résoudre efficacement les problèmes clés liés à la paix et à la réduction de la pauvreté.

0.2. Résultats des consultations participatives

Les principaux résultats obtenus à l'issue de ce processus de consultations de la population sur la pauvreté dans le pays sont de trois ordres :

- La participation de la population à la définition des politiques ; et
- La disponibilité des données qualitatives sur le pays, et
- Les jalons d'un partenariat entre l'Etat et la population.

0.2.1. La participation de la Population

Le processus d'élaboration du DSRP, impliquant de larges couches de la population à travers des consultations participatives sur la pauvreté, a été favorablement accueilli par les parties prenantes dans la mesure où c'est la première fois, dans la plupart des cas, qu'elle a eu l'occasion d'avoir droit à la parole pour exprimer ses attentes en matière de définition des priorités de développement, de la base au sommet. De ce point de vue, les consultations participatives ont été un moment d'écoute du peuple sur sa vision face à certains défis majeurs telles que la participation de la population à la gestion du pays, la gouvernance et la décentralisation. Ce moment d'écoute aura également été un moment d'expression de diverses couches sociales sur leur perception de la pauvreté et la manière dont elles envisagent des solutions appropriées aux problèmes auxquels elles sont confrontées dans leur vécu quotidien. Ces consultations se sont également inscrites dans une démarche d'adhésion et d'appropriation la plus large des politiques nationales à venir par la population ;

- En intégrant les préoccupations et les perspectives des pauvres et des dynamiques communautaires aux intérêts des secteurs public et privé, le processus a engendré la légitimation nécessaire à la mise en œuvre participative des politiques ;

- La population a participé à tout le processus en donnant sa perception de la pauvreté et les causes de celle-ci ;
- La population a également identifié ses potentialités dans les actions de réduction de la pauvreté ;
- Enfin, elle s'attend à être impliquée dans le dispositif local, territorial, provincial et national de mise en œuvre et de suivi.

0.2.2. La disponibilité des données qualitatives sur le pays

En RDC, la pauvreté a atteint un stade insupportable et extrême. Elle se lit sur les visages fatigués des populations qu'elle a chosifiées, affamées, amaigries et amoindries. L'arrière-pays n'attire plus personne et les habitants de cette partie de la République se sentent abandonnés, arriérés.

Le dysfonctionnement des institutions du pays est un handicap sérieux pour la stratégie de réduction de la pauvreté et les mécanismes de suivi des consultations ; les populations cherchent désespérément des institutions qui fonctionnent et garantissent leur sécurité physique, alimentaire, sanitaire et sociale ; les parties prenantes se plaignent que le pays ne soit pas administré de manière efficace ;

La pénurie criante des infrastructures de base (routes, hôpitaux, écoles, transports, habitat, marchés etc.) et des voies de communications à l'intérieur- même des provinces accroît le sentiment d'abandon et les conditions de vie difficiles de la population.

Dans ces circonstances :

- Les informations et études locales issues de l'APP représentent une importante ressource nationale. Le profil et les déterminants de la pauvreté sont identifiés tant au niveau local, territorial, provincial que national. Aujourd'hui, grâce à l'analyse participative de la pauvreté, le pays dispose des éléments d'appréciation de la situation presque sur chaque territoire ou commune urbaine ainsi que sur l'ensemble de ses provinces. Ces données ont été tirées du vécu réel des habitants. C'est donc un portrait d'un corps social tel qu'il se présente dans tous ses aspects ;
- L'APP était un exercice de collecte de données qualitatives impliquant des communautés par quartiers ou villages. Elle a apporté un complément important à la perception individuelle et quantitative de la pauvreté recueillie auprès des ménages. Elle a également permis de renforcer l'analyse documentaire dégagée dans les monographies provinciales décrivant le contexte de chaque entité provinciale. Cette triangulation des sources et des données était donc nécessaire pour s'assurer que les options à prendre ainsi que les stratégies à mettre en œuvre correspondent aux besoins réellement ressentis par la population ;
- Toutes les couches sociales, plus particulièrement les femmes, les jeunes et des groupes vulnérables ont apporté leur perception de la pauvreté à l'analyse globale ;
- Des mécanismes de suivi et évaluation participative sont proposés par la base tant au niveau national, provincial, que territorial.

0.2.3. Les jalons d'un partenariat entre l'Etat et la population

Lorsque les communautés locales ayant été consultées ainsi que les ONG et les différents groupements de la société civile ayant conduit la collecte des données sur les sites de consultations trouvent que leurs analyses, telles que détaillées sont réellement reflétées dans le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DRSP), cela peut produire auprès des populations le sentiment d'avoir été utiles à la recherche des solutions aux problèmes de toute la collectivité nationale. Ce qui apporte de la légitimité aux politiques à mettre en œuvre.

Cette force intangible mais réelle est celle autour de laquelle les institutions sociales, la politique économique, la gouvernance, et la participation s'influencent mutuellement. De nouvelles lois, règles, règlements, programmes, etc. n'auront pas l'impact espéré à *moins que la société civile ait décidé que ce nouveau contrat particulier incarne leurs propres perspectives et valeurs sociétales*. Lorsque ceci arrive, la société civile place son pouvoir considérable sur le fait de renforcer socialement ce nouveau contrat. (Banque Mondiale, P. Donnelly-Roark, 2002, pp.5-6.)

Car, d'une part, une stratégie de réduction de la pauvreté qui est développée seulement au niveau national sans participation de la population, en dépit de ses bonnes intentions, sera perçue comme imposée, et par conséquent, aura peu de chance de réussite. Si le gouvernement définit une stratégie de réduction de la pauvreté basée sur la perception de celle-ci telle qu'indiquée par la population, cela constituera le fondement d'un partenariat entre l'Etat et ses citoyens. Cela accorde également une légitimité au programme de réduction de la pauvreté, qui est essentielle à sa réussite.

Mais la légitimité et la réussite du programme de pauvreté ne sont pas seulement un aspect d'importance de l'APP. Comme noté ci - haut, l'APP a initié aussi un dialogue longtemps refusé entre l'Etat et les citoyens, qui sert certainement les besoins de la population. De la sorte, l'APP sert en plus les besoins d'un Etat national démocratique.

Les accords, contrats, et partenariats, lorsqu'ils sont forgés entre le gouvernement et le peuple, aident aussi à garantir les objectifs de ce dernier pour une paix durable, la stabilité, et la croissance économique. Etant donné l'histoire difficile de la RDC, ces éléments n'émergeront pas immédiatement. L'adoption de l'APP crée, cependant, un élan commun pour la réalisation de ces objectifs.

0.3. Canevas du Rapport

La Première Partie présente les informations et l'analyse que les participants ont partagées et définies pour eux-mêmes pendant les consultations.

- Le premier chapitre décrit les définitions, les perceptions et les profils de la pauvreté par les populations tels qu'elles les conçoivent. Deux typologies illustrant ces distinctions sont présentées.
- Le deuxième chapitre présente onze problèmes identifiés par les participants comme étant les problèmes les plus cruciaux à résoudre, si la pauvreté devait être effectivement réduite.

- Le troisième chapitre identifie les points forts et les capacités que la population identifie en son sein.

La deuxième partie utilise l'information et l'analyse présentées par les participants de l'APP dans la Première Partie pour développer une analyse nationale de la pauvreté.

- Le chapitre quatre estime la dimension et le niveau de la pauvreté en RDC. Une mesure dynamique souple est développée en utilisant les profils de la pauvreté des participants de l'APP.
- Le chapitre cinq analyse les tendances clés de la pauvreté ainsi que leurs dynamiques.

La troisième partie identifie les priorités et stratégies clés pour une réduction et une éradication locales de la pauvreté.

- Le chapitre six définit cinq principes de base qui assureront l'incorporation des priorités de l'APP dans le DSRP. Il détaille les actions clés de l'APP pour une réduction de pauvreté réussie, et il décrit les composantes qui sont cruciales pour un suivi et évaluation participatifs efficaces.

PARTIE I :

LA PAUVRETE DES CONGOLAIS AU QUOTIDIEN

CHAPITRE I

COMMENT LA POPULATION DEFINIT LA PAUVRETE ?

L'accent dans ce chapitre est mis sur la manière dont la pauvreté affecte personnellement les individus et les ménages.

A travers les consultations participatives sur la pauvreté, menées sur toute l'étendue du pays, la population congolaise a donné différentes définitions du concept «pauvreté» selon sa propre façon de vivre cet état et selon qu'elle se trouve dans tel ou tel autre groupe social et milieu de vie. Ce chapitre présente les définitions les plus pertinentes, expressives et représentatives, lesquelles se recoupent, se ressemblent ou diffèrent selon les milieux et selon le groupe social.

1.1. Les facettes de la pauvreté

En dépit de la diversité des personnes qu'elle affecte, la pauvreté dans la vie quotidienne a plusieurs facettes regroupées, d'après les données de l'analyse, en quatre aspects principaux. Il s'agit de : (1) besoins vitaux fondamentaux non satisfaits; (2) la détérioration du travail productif; (3) manque de paix et de sécurité; et (4) une culture d'impunité qui renforce la corruption, l'injustice, et l'exclusion.

1.1.1. Besoins fondamentaux de la vie non satisfaits

C'est la première série d'expériences que les gens identifient et dont ils discutent lorsqu'ils parlent de la pauvreté. Avoir assez à manger, un habillement adéquat, un logement, et la capacité de consulter un médecin lorsqu'on est malade, sont là des besoins primordiaux d'existence. L'incapacité à satisfaire ces besoins est, dans certains cas, liée au revenu faible ou infrastructures insuffisantes. ; dans d'autres cas, elle est liée au manque d'accès aux infrastructures qui fournissent les services de base.

L'incapacité de manger convenablement est exprimée par le fait de manger une quantité faible et très peu nutritive. Un habitant de Gemena témoigne :

“A Bokude où je vis, nous mangeons une fois par jour, un repas composé essentiellement de feuilles de manioc et la chikwangue ou de la farine de maïs. Je dépense par jour 200 FC et nous sommes à 12”.

Cette incapacité de se nourrir ou de nourrir sa famille se retrouve partout dans le pays, tant en milieux ruraux qu'urbains. Cette situation est particulièrement préoccupante au Bandundu, au Katanga, au Nord et Sud-Kivu, au Maniema et à Kinshasa. Elle touche aussi bien les hommes, les femmes, les jeunes que les personnes vulnérables. Il est intéressant de noter que l'enquête sur la perception de la pauvreté (SOPPOC), qui a accompagné l'APP le confirme avec 79 % de la population qui ont déclaré ne pas être satisfaits de leur consommation alimentaire.

L'incapacité d'avoir un logement décent et salubre, de se faire soigner, et d'avoir des habits décents fait allusion aux difficultés d'accès aux infrastructures et services sociaux de base de qualité tel qu'identifié par la population comme problème majeur à

la base de la pauvreté en RDC. En particulier, le problème de logement indécent est ressenti aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain et par les différents groupes sociaux à des degrés divers. Selon l'enquête sur la perception de la pauvreté (SOPPPOC) ils sont évalués à 81%.

L'incapacité d'aller voir un médecin ou incapacité de se faire soigner est aussi un problème grave. «Parfois les accouchements se passent à la maison sans assistance aucune », comme le rapporte un participant de Bumba dans la Province de l'Equateur. Ainsi il y a une prédominance de l'automédication et un recours effréné à la médecine traditionnelle. L'enquête sur la perception de la pauvreté a trouvé que 82 % de la population ont déclaré ne pas être en mesure de se prendre en charge en matière de soin de santé.

Dans le Territoire de Kabare au Sud-Kivu, la population déclare : « la pauvreté renvoie à l'incapacité d'aller voir le médecin, au fait de dormir dans des maisons qui suintent avec une literie archaïque et de manger difficilement, une fois par jour et très tard dans la nuit ».

« L'homme de Bukama au Katanga n'a pas de lit, dort à même le sol sur une natte ou sur une peau de bête et se couvre d'un pagne que la femme porte pendant le jour et lequel, la nuit devient un drap communément appelé «drap kwembe » ou drap pagne. ».

Le fait d'être incapable de s'habiller décentement. «*Nous portons du Tombolabuaka (De la friperie)*» indique-t-on au quartier Musangu dans la Commune de Mont-Ngafula à Kinshasa. Effectivement, nombreuses sont les familles, aussi bien en ville qu'en campagne, et cela pour les enfants, les jeunes et les grandes personnes, qui recourent aux vêtements usés (ce sont des friperies importées principalement d'Europe et revendus sur le marché). Par ailleurs, dans certains endroits, les pagnes ont un double usage : la journée ils servent comme vêtements et la nuit ils sont transformés en drap de lit. Les plus sérieusement affectées sont ces communautés complètement enclavées ou ravagées par la guerre qui a laissé les populations avec des habits en lambeaux. Dans l'ensemble, 84% des personnes concernées par l'enquête sur la perception de la pauvreté se disent en difficulté de s'habiller décentement.

L'incapacité de faire instruire ses enfants est un signe de pauvreté. D'énormes sacrifices sont consentis par les parents pour envoyer leurs enfants à l'école et ceux-ci éprouvent eux-mêmes des difficultés pour s'y rendre. Tel est le cas de Mme K, une fermière au Katanga qui, pour faire étudier son enfant de 3^{ème} primaire, paye en nature les frais de 500 FC (1\$US) en acceptant de cultiver cinq ares (20/25 mètres) de champs de l'enseignant. Ailleurs, certains parents habitant dans des provinces et zones ravagées par la guerre se déclarent simplement incapables de payer les frais scolaires pour leurs enfants même en nature, à cause de l'insécurité. D'autres ménages à travers le pays n'envoient qu'un seul ou deux de leurs enfants à l'école---souvent les garçons. Nombre d'entre eux sont obligés d'envoyer leurs enfants à des distances relativement longues, s'ils veulent voir ces derniers continuer leurs études ; comme cela est signalé dans une communauté de la Province Orientale où les parents envoient les leurs dans une école située au-delà de 15 km du lieu de résidence. Certains autres parents décident de ne pas envoyer leurs enfants dans les écoles où presque tout manque : le personnel insuffisant ou moins bien formés ; infrastructures scolaires délabrées alors que les frais scolaires sont hors de portée.

Le non-accès à l'eau potable est signalé dans la quasi-totalité des villages et quartiers consultés comme également un autre aspect de pauvreté. Une communauté au Bandundu rapporte : « Nous parcourons 6 km. pour puiser l'eau et celle-ci n'est

pas potable parce qu'elle n'est pas protégée». Un autre participant à l'APP du Nord-Kivu témoigne : «Les signes qui montrent que le territoire de Nyiragongo est pauvre sont qu'il n'y a aucun centre hospitalier, ni aucune source d'eau potable ; les gens consomment les eaux stagnantes de pluie alors qu'elles ne sont pas traitées»

Le nonaccès à l'énergie électrique est également considéré comme une autre manifestation de pauvreté. Presque partout, à travers le pays, à cause de la fourniture irrégulière en énergie électrique, la population utilise les lampions (Koloboyi ou katoritori) pour éclairer leurs maisons. Etant donné que la proportion de la population qui est alimentée en énergie est considérée comme un indicateur de pauvreté dans les zones rurales et urbaines, il est intéressant de noter que l'enquête SOPPPOC a trouvé que seuls 19% de la population ont accès à l'électricité.

1.1.2. La détérioration du travail productif

«La pauvreté c'est la situation de la faible production, le manque d'acheteurs et l'évacuation difficile.» M. L., agriculteur et éleveur de Hehu (Territoire de Nyiragongo au Nord-Kivu) souligne : « Avant la guerre de 1996, je produisais 45 T de pomme de terre, actuellement (après la guerre) je ne peux produire que 4 T, je suis donc obligé d'acheter chez d'autres paysans le stock qui me manque pour aller le vendre à Goma ».

«La pauvreté c'est le manque d'emploi et d'esprit d'initiative». Il n'y a pas d'entreprises pour donner du travail à la population ou que si elles existent, elles sont insuffisantes et ne peuvent embaucher qu'une infime partie de la population active.

Un jeune témoin: *«Je suis chômeur, je passe mon temps au coin de l'avenue pour discuter de la musique, du football et si vous avez de la chance, un ami peut vous donner parfois 50 FC pour vous procurer à manger le soir.»*

La pauvreté c'est le manque d'un capital ou le manque d'accès à un crédit pour démarrer une activité productive. Un participant aux consultations de Kinshasa dit: *«Je suis gradué en agronomie, mais je ne travaille pas. Pour survivre, je me débrouille en faisant des cultures potagères et l'insuffisance des capitaux ne me permet pas de bien évoluer. Ainsi, je conçois des projets pour les autres. Je fais fabriquer des blocs ciment que je vends et je fais des plans de construction tout faisant moi-même de la maçonnerie»*

1.1.3. Le manque de paix et de sécurité

Le manque de Paix et la récurrence de la violence est un thème très répandu et crucial. Dans tout le pays, la plupart des personnes souffrent du manque de sécurité, avec un impact négatif sur le bien-être de la population, notamment sur le plan psychologique. L'insécurité s'est transformée en violence lorsque la guerre avait commencé en 1994 aux frontières de l'Est du pays. Depuis lors, le manque de sécurité s'est étendu bien au-delà des limites de la guerre physique. Deux définitions de la pauvreté, données particulièrement dans les provinces de l'Est, tournent autour des thèmes d'insécurité et de violence. A preuve, voici ce que les habitants de Karangara, au Nord-Kivu, ont déclaré : *«Avant 1994 (génocide rwandais), la vie était aisée. A partir de 1994, avec l'entrée des réfugiés rwandais, l'insécurité s'est installée dans le village entraînant plusieurs conséquences. Avec la guerre dite de libération, la situation s'est empirée, la population quitte le village pour fuir. En 2000, la population rentrait dans le village mais complètement démunie.»* Au

Katanga, M. N. explique qu'un membre de sa famille a été assassiné au milieu du village et en pleine journée.

Les femmes en particulier souffrent dans un tel contexte. Des cas de viols, sans accès à la justice, abondent à l'Est. Une femme rapporte : « En 1996, lorsque la guerre de l'AFDL a commencé, mon mari a fui et les rebelles m'ont arrêtée. J'ai été violée en présence de mes enfants. Mes grandes filles aussi ont été violées en ma présence et enfin, ils nous ont tout ravi ».

Un participant de la Province Orientale nous dit : *“En l'absence de ses parents partis au deuil, une fille de 15 ans a été surprise et arrêtée par les miliciens et leur commandant. Ce dernier décida de la prendre pour sa femme et elle a été acheminée au camp où elle a passé la nuit dans la maison dudit commandant, et c'est là que le forfait a eu lieu”*. Quelques participants à l'APP citent des cas similaires à travers le pays.

1.1.4. Une culture de l'impunité

C'est le quatrième thème que les participants à l'APP utilisent pour caractériser leur pauvreté. Cette culture semble encourager la corruption, l'injustice, et l'exclusion/marginalisation dans lesquelles ils vivent, et elle est considérée comme un facteur majeur dans la souffrance endurée par la population. Les participants à l'APP, à divers endroits témoignent :

A Dimbelenge (Province du Kasai Occidental), un commerçant déclare que des taxes illicites sont créées pour rançonner les commerçants. Les commerçants ne sont jamais informés de la nomenclature des taxes ; de la sorte les percepteurs en profitent pour taxer de manière forfaitaire.

A Kamina, dans la province du Katanga, à cause des trafics d'influences, le tribunal est baptisé « Tribunal de malheur » et non de paix. C'est là où est vécue la grande corruption qui puisse exister. On y arrête les personnes arbitrairement avec des condamnations sentimentales, selon les participants à l'APP.

A Kinshasa, un jeune homme se plaint : *“Les policiers arrêtent arbitrairement nos enfants innocents, de maison à maison. En plus, la délinquance règne dans le quartier (phénomène bana bolafa, armée rouge, mukomboso)»*. Un autre rapporte : *«Le Quartier Plateau universitaire a toujours été un milieu d'insécurité. Surnommé Tchad, il connaît des meurtres, des viols, de banditisme, etc.»*

1.2. Des groupes plus vulnérables

Différents groupes sociaux sont particulièrement vulnérables face à la pauvreté, à divers degrés, plus spécialement ceux qui doivent faire face à la discrimination à plusieurs niveaux et/ou à l'exclusion.

Les femmes en général sont vulnérables à cause de leur statut social secondaire dans la société congolaise. Les veuves et les femmes vivant seules ou avec leurs enfants sont particulièrement vulnérables et font l'objet de discriminations sociales ou économiques qui les excluent du contrôle des ressources et de prise de décision. Il en

est de même pour les orphelins et les personnes vivant avec le VIH/SIDA à cause de l'exclusion sociale ou des préjugés qui les éloignent de l'accès aux ressources économiques.

Un participant atteste bien cette situation lorsqu'il déclare : « *Au Bandundu, le poids de la pauvreté amène le mari au contrôle excessif allant jusqu'à compter les morceaux de viande dans la marmite* ».

Dans les ménages ordinaires, les femmes ne contrôlent aucune ressource et ne peuvent posséder de terres. Par exemple, selon les participantes à l'APP, les femmes du village N. sont toutes cultivatrices. Cependant, disent-elles, pendant la période de la moisson, leurs maris prennent tout leur argent gagné par la vente des produits agricoles et vont le dépenser en ville. « *Si une des épouses déclare que l'argent doit servir au ménage, le mari va la gifler* ».

En outre, tout le travail supplémentaire qui est créé à cause de la mauvaise infrastructure--- pas d'électricité, pas d'eau dans les environs, pas de mécanisation agricole---n'est donné qu'aux femmes. Ainsi, les femmes font la majorité du travail, sans le contrôle des ressources. Une participante de l'APP a fait observer que lorsque son mari est décédé, sa famille est venue prendre le terrain, la maison, et les biens du ménage, laissant la femme les mains vides.

Une femme de Kinshasa explique: « *Les personnes pauvres n'ont personne pour les aider ou les soutenir. Depuis le décès de mon mari, je suis triste parce qu'il n'y a personne pour m'aider. Tout est difficile pour moi---l'habillement, la nourriture, l'éducation des enfants---je ne peux même plus y penser* ».

Pour les enfants, la pauvreté c'est le fait de manquer des parents, soit par la mort de ceux-ci ou à la suite de leur divorce. La famille se disloque et les parents prennent des destinations autres que celles des enfants et dans ce cas, ces derniers sont soit abandonnés à leur triste sort, ou sont pris en charge par des membres de la famille élargie qui ne peuvent pas satisfaire à leurs besoins. Une jeune fille explique: « *J'étais encore enfant quand mon père est décédé. Nous vivons grâce à notre maman. En effet, celle-ci avait acheté un champ dans le Bas-Congo. Elle y cultive le manioc. Elle vend les feuilles de manioc de son champ. En plus pour compléter le revenu de maman, mes petites sœurs tressent les cheveux et versent l'argent qu'elles gagnent chez maman* ».

Ce qui est encore plus difficile pour un enfant c'est d'être abandonné par la famille et être appelé 'enfant sorcier', celui pouvant envoûter ou jeter un mauvais sort sur les autres membres de la famille. Un groupe explique : « *Au Quartier K. à Kinshasa on fait savoir que tous les enfants dits 'sorciers' ont été abandonnés par leurs parents* ».

Pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA (PVV), la pauvreté c'est le fait d'être rejeté par la société. Devenue malade, incapable de travailler, la PVV constitue une charge et se voit souvent abandonnée par la Société.

Socialement, les PVV ne jouissent pas d'une bonne considération ; elles sont exposées à diverses formes d'attaques ou d'exploitation sans aucun moyen de secours ni de protection. Stressées, invalides, souvent malades, très faibles, très sales et très amaigries, elles n'ont pas accès aux soins de santé.

Elles ont pu traverser la période de la guerre, d'insécurité, de crainte de persécution, de manque de tolérance et d'immoralité qui a emporté les parents, les maris ou encore

les tuteurs légitimes. Elles vivent dans un dénuement total et à la charge des tierces personnes elles-mêmes souvent frustrées de vivre de travaux de misère (cultiver pour autrui, portage des bagages à bas prix ...).

1.3. Différentes perceptions de la pauvreté.

Après avoir décrit les différentes définitions de la pauvreté dans les paragraphes précédents, nous allons en présenter quelques dissemblances et particularités en fonction du sexe, de l'appartenance à un milieu rural ou urbain, ou encore de la province. Pour ce faire, les données de tabulation effectuées lors de l'Atelier de Kisantu en juin 2005 ont été exploitées.

1.3.1. Selon le milieu de vie.

Dans le milieu rural, la pauvreté est expliquée spécifiquement comme étant l'incapacité de disposer du matériel et outils de production, les intrants agricoles et l'appui technique. Ces éléments constituent, pour les ruraux, des contraintes dans leurs activités productrices et les empêchent d'exploiter leurs potentialités productives.

Dans le milieu urbain, l'accent est mis sur le manque d'emploi, le manque d'eau potable et le manque d'énergie électrique.

1.3.2. Selon la province.

Les différentes zones géographiques connaissent la pauvreté différemment, et mettent alors l'accent sur des aspects spécifiques ; selon les APP réalisées en provinces.

Bandundu : (i) le chômage ; (ii) le faible revenu ; (iii) la faible productivité ; (iv) l'accès difficile aux infrastructures de base et (v) la mauvaise gouvernance

Bas-Congo : (i) mauvais état des routes et de ponts ; (ii) insuffisance du nombre d'écoles, dégradation des infrastructures et coût élevé de frais scolaires ; (iii) manque d'eau potable ; (iv) faible accès aux Soins de Santé Primaire (SSP) et (v) carences des intrants et matériels agricoles

Equateur : (i) l'accès aux services et soins de santé est difficile ; (ii) les voies de communication sont impraticables ; (iii) l'accès à l'éducation et à l'information est difficile ; (iv) l'effondrement du secteur agricole ; (v) l'accès à l'eau potable et à l'électricité est difficile

Kasaï Occidental : (i) faible accès à l'énergie hydroélectrique (chutes Katende) ; (ii) faible accès à l'eau potable ; (iii) les infrastructures de base, vétustes et délabrées ; (iv) l'inaccessibilité aux besoins essentiels.

Kasaï Oriental : (i) l'insécurité alimentaire ; (ii) l'insuffisance des sources énergétiques (électricité et bois) ; (iii) la dégradation avancée des infrastructures sociales de base (écoles, hôpitaux, routes, ponts, ...) ; (iv) la multiplicité des ravins ; (v) la pesanteur des coutumes rétrogrades sur la femme

Katanga : (i) tracasseries administratives et policières ; (ii) inaccessibilité aux services sociaux de base de qualité (Eau potable, soins de santé, scolarisation, électricité et.) ; (iii) délabrement des infrastructures sociales essentielles (routes, chemins de fer, bâtiments publics ; habitat) ; (iv) insécurité par des bandes armées ; (v) désarticulation du tissu économique : industries minières, secteurs agricole.

Kinshasa : (i) conditions de vie médiocres ; (ii) délabrement des infrastructures routières ; (iii) chômage ; (iv) difficultés de transport en commun ; (v) émergence de la délinquance généralisée

Maniema : (i) routes impraticables ; (ii) faible production agricole ; (iii) quasi inexistence du courant électrique ; (iv) faible couverture sanitaire ; (v) accès difficile à l'eau potable

Nord - Kivu : (i) l'insécurité ; (ii) la mauvaise gouvernance ; (iii) l'accès difficile aux services sociaux de base de qualité (santé, Education...) ; (iv) impraticabilité des routes ; (v) faible production agro – pastorale et halieutique ; (vi) violences faites aux femmes.

Province Orientale : (i) les voies et moyens de communications délabrés et insuffisants ; (ii) la dégradation des infrastructures de santé et recrudescence des maladies ; (iii) l'accès difficile à la scolarisation ; (iv) la sécurité des personnes et des biens n'est pas assurée ; (v) la baisse de la production agricole, pastorale et piscicole.

Sud - Kivu : (i) l'agriculture, la pêche et l'élevage sont du type traditionnel ; (ii) la gouvernance est mauvaise (Le dictat du Mwami) ; (iii) les routes sont impraticables (surtout celles de desserte agricole) ; (iv) l'accès à l'énergie électrique et à l'eau potable est faible ; (v) l'insécurité et les guerres règnent, l'abandon des groupes vulnérables.

1.3.3. Selon les groupes.

Les hommes et les jeunes ont parlé spécifiquement du manque d'emploi, du manque d'esprit d'initiative et du nonaccès au crédit, tandis que les femmes ont mis l'accent sur le manque de moyen de transport et le manque d'un mari pour être soutenu moralement et matériellement. Les personnes vulnérables ont insisté sur les conflits qui contraignent les gens à se déplacer. Pour les enfants, la pauvreté c'est le fait de manquer des parents qui les encadrent. Un enfant du quartier Yolo - Sud III (à Kalamu) est convaincu que la pauvreté c'est le fait de manquer de parents.

1.4. Différentes perceptions du 'Pauvre'

1.4.1. Selon le milieu de vie.

Dans le milieu rural, les villages pauvres sont ceux où il n'y a pas d'école ; où l'accès à l'eau potable est difficile et où les gens sont dans la crainte perpétuelle d'un éventuel conflit armé. Les pauvres sont les personnes malades, celles qui ont un habillement délabré et celles qui manquent d'outils de travail et intrants agricoles.

Dans le milieu urbain, les quartiers pauvres sont ceux où l'accès à l'eau potable et à l'électricité est difficile, et où il n'y a pas de moyens de transport faciles. Les ménages pauvres sont ceux ayant une grande taille, ceux qui manquent de moyen de transport personnel et ceux qui vivent dans des habitations précaires (au bord des rivières, à côté des érosions...).

1.4.2. Selon la province.

Les différentes zones géographiques connaissent la pauvreté différemment, et mettent en évidence des aspects appropriés à leurs situations.

1. Dans le Maniema et le Sud-Kivu, le pauvre n'a pas de cheptel, de terre, de plantation ; aussi, les pauvres transportent sur la tête des marchandises sur de longues distances. Au Sud-Kivu, le pauvre vit et se marie dans la maison de ses parents.
2. Dans le Nord-Kivu, les pauvres sont les déplacés de guerre (sans logis), ainsi que les victimes des viols, des pillages et de l'injustice. Le pauvre est également celui qui a un habillement délabré.
3. Au Bas-Congo, les familles sans enfants ainsi que les veuves et les femmes seules sont considérées comme pauvres. Les personnes analphabètes sont également considérées comme pauvres.
4. Dans le Kasai, le pauvre est celui qui n'a pas de moyen de transport personnel (vélo, moto, véhicule) ainsi que celui qui a un habillement délabré.
5. A l'Equateur, le pauvre c'est le polygame incapable d'assurer la survie de sa progéniture, les veuves et les femmes seules.
6. Dans le Bandundu, le pauvre c'est l'enfant orphelin, le vieux sans appui, ainsi que les familles de grande taille.
7. Au Katanga, le pauvre est celui qui n'a pas accès aux services de base (eau potable, électricité, éducation, santé) ainsi que celui qui manque de nourriture.
8. Dans la Province Orientale, les familles pauvres sont nombreuses et/ou désunies et souvent avec un père alcoolique. Les pauvres vivent éloignés des centres d'exploitation des matières précieuses.
9. A Kinshasa, les pauvres sont ceux qui vivent dans la promiscuité et qui manquent de nourriture. C'est le cas des enfants orphelins, des vieillards, sans aucun filet social.

1.4.3. Selon les groupes.

Pour les hommes, le pauvre est une personne fortement endettée et insolvable, celui qui n'a pas accès aux services sociaux de base et celui qui n'a pas de moyen de transport personnel.

Les femmes pensent que les parents qui sont incapables d'assurer la scolarité des enfants sont pauvres ; les veuves et les femmes seules sont également pauvres ainsi que les femmes qui ont un habillement délabré et celles qui n'ont pas accès à l'eau potable. Les femmes ont mis également l'accent sur le manque de moyen de transport.

Les jeunes aussi ont parlé spécifiquement du manque d'emploi, du manque d'esprit d'initiative et du nonaccès au crédit.

1.5. Typologies de la pauvreté

Deux typologies complémentaires sont présentées ci-dessous à partir de la perception de la pauvreté par la population rurale et urbaine. Pour ces typologies trois niveaux de pauvreté ont été utilisés : Indigents, pauvres, pauvres mais stables. Ces typologies facilitent la tâche de ciblage des stratégies à mettre en œuvre par ceux qui sont impliqués dans le travail de réduction de la pauvreté et qui comprennent mieux les distinctions entre ces groupes ou catégories. Dès que ces typologies sont comprises, des programmes particuliers peuvent être conçus et orientés vers des groupes sociaux spécifiques. Lorsque non accomplis, les programmes de pauvreté n'aident trop souvent que les plus puissants au niveau local, et ceux qui ont moins de voix continuent à vivre sans cela.

Tableau n° 1.1 **Typologie des pauvres en milieu urbain :**

N°	Catégories de pauvres Facettes de pauvreté	Très pauvres	Pauvres et fragiles	Pauvres mais stables
1.	Circonstances familiales	Peu ou pas de soutien familial ni communautaire. Souvent vivant seules, comme les personnes âgées, veuves, femmes sans enfants. S'il demeure un ménage uni, aucune autorité parentale ni la nourriture journalière ne peuvent être garanties. La perte de l'autorité familiale en tant que parents ne peut pas garantir la nourriture chaque jour. Effort journalier pour avoir assez de cash pour vivre et manger. Démunis, ils sont exclus de la société.	La famille devient plus fragile, mais est encore capable d'entretenir la structure immédiate de la famille. Ménage à faible revenu. Ne peut pas trouver assez de travail tout le temps. Le ménage perd son réseau de soutien. Diminution notable du standing social.	Luttant mais stable. Entretien d'un réseau familial et de soutien. Ayant la volonté d'assister les plus âgés de la famille. Maintien d'une structure familiale immédiate et un réseau étendu de filet social ; d'un standing social familial et contribue à la vie de la communauté. Peut se considérer comme luttant mais pas pauvre.
2.	Source de revenus	Sans aucune activité génératrice de revenus sinon assez rare et très irrégulières sources de revenus.	Exerçant une petite activité génératrice de revenu ou travailleur journalier dans le secteur privé.	Travaillant dans des entreprises privées, banques, organisations internationales et les cabinets Gouvernement.
3.	Alimentation	Mange par hasard (une fois par jour ou pratiquement rien). « <i>Nous pratiquons du délestage alimentaire</i> »	Mange régulièrement mais seulement une fois par jour.	Mange plus d'une fois.
4.	Transport	Marche à pied ou fraude dans les transports en commun.	Utilise les transports en commun et paye sa course.	Peut payer un taxi.
5.	Cadre de vie (Habitat et environnement)	Les murs de la maison sont en briques adobe couverts des bâches, sachets ou tôles ayant \pm 2 pièces. Partagent souvent la maison avec plusieurs autres groupes Pas de mobilier dans la maison, dorment sur des nattes.	Les murs de la maison sont en brique adobe ou en matériaux durables tôlés avec \pm 3 pièces. Ont des lits en bambou ou en fer avec un matelas à pailles à l'intérieur. Le nombre de personnes passant la nuit dans une chambre est supérieur à la normale.	Une maison en matériaux durables. A un matelas en mousse avec des meubles dans la maison.
6.	Eau potable	Utilise de l'eau des puits.	Utilise l'eau de la REGIDESO puisé chez les voisins.	Ayant des robinets de la REGIDESO dans la parcelle.
7.	Energie	Utilise la lampe à pétrole. Pour la préparation des aliments, utilise les copeaux ou les babouches usés en lieu et place de la braise.	Ayant un raccordement électrique frauduleux	Ayant le courant électrique et paye ses factures.
8.	Qualité de vie: sécurité et indépendance	Absolument sans sécurité, qualité de vie extrêmement basse. Souvent déprimé.	Peu de sécurité--mais plus en dehors du contrôle de la famille. Luttant pour maintenir un semblant de famille et un contrôle parental	La sécurité est un effort journalier, mais il y a encore de l'espoir dans l'avenir. La qualité de vie est acceptable aussi longtemps que la famille demeure en bonne santé.
9.	Santé	Par manque de l'argent les plantes, les feuilles sont utilisées en cas de maladie et les femmes accouchent à domicile.	Recourent aux tradi-praticiens et à l'automédication et en cas de gravité, vont à l'hôpital mais incapables de payer les frais.	Sachant se faire soigner en cas de maladie dans des hôpitaux. Est obligé de solliciter un crédit des autres familles/amis pour ainsi faire.
10.	Scolarisation	Les enfants ne sont pas scolarisés	L'accès à l'éducation est accordé prioritairement aux garçons intelligents. Les moins intelligents et les filles restent à la maison.	Scolarisent les enfants mais qui sont souvent chassés à cause du non-paiement de minerval.

Tableau n° 1.2 : la typologie des pauvres en milieu rural

N°	Catégories de pauvres		Très pauvres	Pauvres et fragiles	Pauvres mais stables
	Facettes de pauvreté				
1.	Circonstances familiales		Peu ou pas de soutien familial ni communautaire. Souvent toutes seules, âgées, veuves, femmes sans enfants. La perte de l'autorité familiale en tant que parents ne peut pas garantir la nourriture chaque jour. Effort journalier pour avoir assez de cash pour vivre et manger. Exclues de la société.	La famille devient plus fragile, mais est encore capable d'entretenir la structure immédiate de la famille. Ménage à faible revenu. Ne peut pas trouver assez de travail tout le temps. Le ménage perd son réseau de soutien. Diminution notable du standing social.	Luttant mais stable. Entretien d'un réseau familial et de soutien. Ayant la volonté d'assister les plus âgés de la famille. Maintien du standing social familial et contribue à la communauté. Peut se considérer comme luttant mais pas pauvre.
2.	Source de revenus		Aucune source de revenu et n'exerce aucune activité génératrice des revenus, vivant de la mendicité.	Salaires obtenus en travaillant pour les autres, entretiennent leurs champs, sèment les champs des autres, s'occupe de l'élevage des autres	Ses propres champs et élevage en vendant les produits de récolte ou de l'élevage.
3.	Alimentation		Pas de repas régulier quotidiennement et quand c'est possible. Son repas est constitué de légumes sans sel ni huile	La population considère qu'elle fait un jeûne quotidien forcé, on mange karibu na kesho (proche de demain) pour être à même de travailler demain matin.	Prend au moins 2 repas par jour
4.	Transport		Sans moyen de transport propre et incapable de payer les frais de transport, ses courses sont effectuées à pieds	Le transport s'effectue soit à pied soit à vélo	Utilise le vélo comme moyen de transport et peut payer ses courses.
5.	Cadre de vie (Habitat et environnement)		Très pauvres, sans logis, sinon sa maison est en pisé, avec une toiture en chaume et une porte en roseaux. Sans meuble, sans lit, sans table, sans chaises. Se couchant par terre, sur les nattes ou sur des cartons.	A une maison en pisé, argiles mis sur des sticks avec une toiture en chaume. Dispose d'un lit en bambou « muengele »	Une maison en brique adobe avec tôles. Dispose d'une radio, d'un matelas et d'une batterie.
6.	Eau potable		Puits aménagés inexistant, l'eau est puisée à plus ou moins 5 km du village.	Source non aménagée, l'eau est puisée à plus ou moins 5 km.	Source non aménagée, parcourant moins de 5 km pour avoir de l'eau.
7.	Energie		Avec l'absence quasi-totale de l'énergie électrique, utilisation de tison de bois pour entrer dans les maisons. Les villages restent plongés dans l'obscurité.	Utilisent le lampion fait d'une boîte de conserve et d'une mèche plongée dans l'huile de palme appelé selon la population : (Katoritori, RCD, etc....).	Utilise les lampes à pétrole
8.	Qualité de vie: sécurité et indépendance		Pas de sécurité de toutes façons. Abandonnés par la famille, pas de réseau d'assistance. Ignoré ou chassé par les offices de l'Etat. Souffre d'une exclusion sociale et économique totale. Qualité de vie extrêmement faible, souvent déprimé et craignant l'avenir.	Ses soucis sur la sécurité disparaissent. Forcé de travailler dans des circonstances d'insécurité. Les enfants sont supposés contribuer au bonheur. Souffre de la marginalisation et d'une exclusion grandissante. Abandonnant lentement l'espoir pour l'avenir. Perdant le combat pour maintenir l'unité effective de la famille et le contrôle de la famille.	La sécurité minimale est assurée. Souffre d'une certaine marginalisation minimale mais garde de l'espoir pour l'avenir. La qualité de la vie est acceptable aussi longtemps que la famille reste en bonne santé.
9.	Santé		Se faisant soigner par les plantes traditionnelles. L'accouchement se faisant à la maison ou dans la brousse/ forêt.	Consulte les centres médicaux sans avoir la capacité de payer.	Consulte les centres médicaux et paye.
10.	Scolarisation		Non scolarisés par l'incapacité de payer de quelque manière que ce soit, les frais scolaires.	L'éducation est l'affaire des enfants eux-mêmes qui vendent des petites choses pour payer les études.	La scolarisation est accordée prioritairement aux garçons et non aux filles.

En résumé, pour la population du Congo, la pauvreté est beaucoup plus qu'un manque de revenu. Elle a plusieurs facettes et elle est un facteur complexe qui caractérise une proportion importante du mode de vie de cette population. Les aspects tangibles tels que le revenu et l'infrastructure de base ainsi que les services sont de puissants conducteurs de cette pauvreté.

D'autres facettes importantes de la pauvreté en RDC sont plutôt *intangibles*. Elle se développe donc également à travers l'insécurité, la violence, et l'abus du pouvoir.

Dans ce chapitre, chacun des sujets traités---définitions de la pauvreté, impact sur les personnes vulnérables, différences entre les groupes, et les typologies basées sur les informations reçues de la population--- a présenté des facteurs tangibles et intangibles dans ce pays.

CHAPITRE II

PROBLEMES MAJEURS NATIONAUX DE PAUVRETE

Les consultations de l'APP tenues à travers le pays ne se sont pas arrêtées à la simple définition de la pauvreté. Bien plus, chaque groupe communautaire a débattu des questions de savoir *pourquoi* autant de personnes étaient pauvres, et *comment* la pauvreté se manifestait dans leur communauté. Ces discussions se sont étendues plus tard au cours des réunions représentatives territoriales, provinciales et nationale.

Ce chapitre présente les onze problèmes issus des débats à ces différents niveaux (Voir Tableau de synthèse de l'analyse en Annexe 1.) et confirmée par l'analyse approfondie réalisée au mois d'octobre 2005. Les tendances et dynamiques qui motivent ces problèmes sont analysées plus loin dans la Partie deux de ce document.

Les onze problèmes identifiés sont énumérés, comme suit, des tangibles aux intangibles :

- *La population est en insécurité alimentaire ;*
- *La population a un accès difficile aux infrastructures et services sociaux de base de qualité ;*
- *Les voies de communications sont délabrées et peu praticables ;*
- *Le secteur agricole de produits de rente s'est effondré ;*
- *Les ménages ont un faible revenu ;*
- *Le chômage frappe durablement la population active ;*
- *Les érosions et l'ensablement dans les agglomérations ;*
- *L'insécurité des personnes et des biens est forte ;*
- *Les droits des femmes sont violés ;*
- *Les personnes vulnérables sont marginalisées ;*
- *Le pays est caractérisé par la mauvaise gouvernance.*

Problème 1 : La population vit dans l'insécurité alimentaire

Depuis bientôt quatre décennies, l'insécurité alimentaire n'a cessé de croître dans la population congolaise tant en milieu urbain que rural. En mars 2003, l'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) avait fait observer que la République Démocratique du Congo figure parmi les 25 pays africains confrontés à un déficit alimentaire grave. Entre 1990 et 2000, le nombre des personnes sous-alimentées a plus que doublé, passant de 15 à 32 millions.¹

L'analyse participative des données issues des consultations a confirmé ce qui précède en retenant l'insécurité alimentaire des populations congolaises comme l'un des problèmes majeurs de pauvreté.

Les conclusions auxquelles le rapport APP a abouti, appuyées par les recherches fouillées du répertoire des études des cas effectuées au mois d'Août de l'année 2005 contenues dans le répertoire des cas montrent que l'insécurité alimentaire des populations se caractérise par plusieurs aspects liés à trois questions fondamentales :

¹ UNESCO, Rapport National, 2003.

- Le régime alimentaire des populations congolaises est-t-il varié ?
- Le régime alimentaire des populations congolaises est-il suffisant en quantité ?
- Le régime alimentaire des populations congolaises est-t-il suffisant en qualité ?

Manifestations. Les populations congolaises, à travers les consultations participatives, ont montré les différentes manifestations de l'insécurité alimentaire à laquelle elles sont soumises. Ces manifestations se regroupent en fonction de trois questions posées ci haut.

A. La monotonie du régime alimentaire

La monotonie du régime alimentaire pour la grande majorité des populations congolaises a été stigmatisée lors des consultations participatives de l'APP. En effet, pour la plus grande partie de la population congolaise, manger est plus un luxe qu'un droit. Dès lors, ce qui est consommé relève de la routine. Plusieurs communautés consultées dans bon nombre des provinces (Bandundu, Kasai, Equateur, Kinshasa,...) tant en milieu urbain que semi rural, ont déclaré manger assez souvent des poissons chinchards importés communément appelés « Thomson » grillés (du nom d'une marque de poste de radio vendue à bas prix par un commerçant congolais, il y a quelques années) avec une mesure de «foufou». Dans les milieux ruraux, les populations ont déclaré se nourrir assez souvent de la production de leurs travaux de champs : le plat de «Pondu» (Feuilles de manioc) ou de «Matembele» (feuilles de patate douce), avec une poigne de « Foufou » (farine de tubercule de manioc) ou de riz.

Ces deux tendances caractérisent la monotonie du régime alimentaire de la population congolaise bien qu'à l'intérieur de celle-ci, quelques disparités sont évoquées, résultantes des cultures alimentaires d'un peuple à un autre.

B. La quantité des aliments consommés.

Quant à la quantité des aliments consommés, il s'est avéré qu'elle, non plus, n'est pas suffisante. Aussi, le nombre des repas consommés par jour est-il majoritairement inférieur à l'unité. L'accès à la nourriture monotone et insuffisante résulte des efforts et sacrifices quotidiens dont il faut faire preuve. Les biens et services sont souvent échangés pour accéder à la nourriture. Pour faire vivre leurs familles, les femmes sont amenées à se dépouiller de tout.

Pour les populations de la ville de Kikwit dans la province de Bandundu le « kamboblage » est un petit repas préparé à la hâte et que l'on verse dans une assiette pour être pris par toute la famille, donc en groupe. Pour la même population, le « bitoxeur » désigne un repas généralement composé de légumes qui ne dure pas à la cuisson et ne comporte qu'un seul ingrédient de cuisine : le sel ! Dans le village Likwangola, province de Bandundu, Le « Jeraba » signifie un repas auquel on n'a rien associé, un repas sans sel, sans huile Par contre, à Goma dans la province du Nord-Kivu, «vivre au taux du jour » c'est-à-dire vivre de ce qu'on trouve ce jour là, par hasard.

Le nombre des repas étant inférieur à l'unité, les populations consultées ont déclaré ne manger qu'une fois ou dormir affamées. A Luilu, dans la ville de Kolwezi (province de Katanga), la population déclare faire un jeûne quotidien forcé : « On mange un repas appelé 'karibu na kesho' (proche de demain) pour être à même de travailler demain matin ». Plus loin de là, dans la province de Bandundu, le rapport de la ville de Kikwit fait état d'une population qui « pratique le concert », c'est-à-dire, dormir

affamé. La restriction du régime alimentaire, expliquant l'extrême pauvreté, donne lieu à des expressions ayant pris corps dans le langage quotidien.

C. La qualité des aliments.

Enfin, la population s'est exprimée sur la qualité des aliments qu'elle consomme. Pour la plupart, il a été fait mention d'un repas non équilibré. L'apport calorique journalier est très faible; situation due en grande partie, selon la population, au faible revenu de ménages, à la faible circulation des produits manufacturés dans les milieux ruraux, à l'effondrement du secteur agricole, etc.

A travers le pays, la situation de plusieurs personnes est semblable à celle de la population de Bokude à Gemena (province de l'Equateur) qui souffre de la malnutrition. Elle déclare « manger une fois par jour, un repas composé essentiellement de feuilles de manioc avec la chikwangu ou fougou à base de farine de maïs ». Ailleurs, la population du village de Kwango dans le territoire d'Inongo définit la malnutrition comme étant la « *Prise d'un seul repas par jour et non équilibré* ». (Rapport APP, Territoire d'Inongo, village de Kwango, page 6, Province de Bandundu).

Toutes ces appréciations liées à la qualité, à la quantité et à la variété du régime alimentaire tel que défini par les populations congolaises elles-mêmes lors des consultations participatives permettent de voir le vécu quotidien en rapport avec leur insécurité alimentaire.

Problème 2. La population a un accès difficile aux infrastructures et services sociaux de base de qualité.

Le manque de services et d'infrastructures essentiels est un des premiers soucis exprimés par la population locale à travers le pays, surtout dans les zones rurales. Les infrastructures et services sociaux de base sont liés notamment :

- à la desserte en eau potable ;
- à la fourniture d'énergie (électrique) ;
- aux infrastructures et services sanitaires ;
- aux infrastructures et services scolaires ;
- à l'habitat décent ;
- aux routes praticables ;
- aux marchés (lieu de négoce).

Manifestations. A travers le pays, les participants à l'APP se sont constamment exprimés sur les besoins d'avoir accès à une infrastructure et un service de qualité et disponible.

Les communautés dans différentes provinces expriment les préférences pour différents services. Dans la Province du Katanga, par exemple, la plupart des participants à l'APP ont exprimé une préférence pour des services améliorés en matière d'éducation. Parmi d'autres, les cas de la Province du Nord-Kivu ont exprimé une préférence pour des services améliorés d'eau potable, le Bandundu a exprimé un fort intérêt pour un meilleur logement, et la Province Orientale s'est également intéressée à obtenir l'amélioration de l'éducation, l'électricité, la santé, et le logement.

A. Education

Le besoin pour une éducation primaire de qualité qui soit accessible est un thème exprimé à travers le pays. L'accessibilité monétaire est le principal problème identifié suivi en second lieu par l'accès physique. En outre, comme l'a signalé un fermier (Père d'élèves du primaire et du secondaire dans la Province du Katanga), il ne peut envoyer ses enfants à l'école à cause de la guerre. Mais à Kinshasa, une mère rapporte qu'elle n'envoie qu'un ou deux de ses enfants à l'école car elle n'est pas capable de payer les frais scolaires pour tous à la fois. Une autre mère explique qu'elle était obligée de retirer ses enfants de l'école pour travailler afin de soutenir le ménage

L'accessibilité physique est aussi un problème majeur pour les parents obligés d'envoyer leurs enfants dans des écoles situées aux endroits éloignés. Dans un village du Bas-Congo, il y a une école disposant des salles de classe uniquement pour les élèves de premier et deuxième degrés, mais les élèves les plus âgés doivent parcourir quant à eux un trajet aller-retour de 7 km chaque jour pour aller étudier dans un autre village.

Le manque d'accès à l'éducation pour les filles---à cause de la culture plutôt que par la distance---était aussi évoqué avec instance par différents groupes à travers le pays. Au Bas-Congo, une personne a fait remarquer que la priorité était donnée aux garçons à cause de l'infériorité supposée des femmes, et aussi à cause de la fameuse difficulté que les femmes instruites rencontrent pour trouver un partenaire convenable en mariage. L'une des conséquences de cette discrimination envers la scolarisation de la fille a été relevée dans la Province du Kasai Occidental, où un enseignant a rapporté que sur les 316 écoles dans un territoire, seule une femme était Directrice d'école.

Au Nord - Kivu, des participants dans la ville de Goma ont dit que les niveaux élevés d'analphabétisme parmi les femmes dans leur région peuvent être attribués à deux éléments : (i) la préférence financière de certains parents envers l'éducation de leurs fils ; et (ii) les coutumes sociales qui marginalisent les jeunes filles en termes d'héritage, et quelquefois les poussent soit au mariage à l'âge précoce (dix ans environ) ou à la prostitution.

Finalement, même si les enfants vont à l'école, le problème de la qualité de l'enseignement se pose toujours. Deux communautés différentes dans la Province du Katanga indiquent que deux classes parallèles sont tenues dans une même salle par un même enseignant aux capacités douteuses. Dans la Province de l'Equateur, une communauté fait observer que les enfants n'ont pas de manuels scolaires. Même à Kinshasa, des participants à l'APP expliquent que certains enfants ont contracté des maladies à l'école parce que les salles de classe sont sales et mal entretenues.

En somme, l'éducation est un service fortement désiré à travers le pays, qui est soit indisponible, soit mal rendu à la majorité des ménages.

B. Santé.

L'accès aux soins de santé est rendu difficile par la faiblesse du revenu des ménages à travers le pays. La différence entre les classes sociales se fait sentir en matière de santé. Les riches peuvent consulter un médecin lorsqu'ils sont malades, faire diagnostiquer leur maladie, et ensuite acheter les prescriptions correctes pour se faire soigner. Le groupe à revenu moyen est capable de consulter le médecin mais aura des

difficultés de payer sans obtenir un crédit. Les pauvres, d'autre part, sont obligés de diagnostiquer leur propre maladie et ensuite acheter les médicaments sans consulter un médecin. D'autres n'ont de salut qu'auprès des guérisseurs traditionnels.

A ce propos, une femme de Kinshasa témoigne qu'elle a été plusieurs fois obligée de vendre certains de ses effets personnels en vue d'acheter des médicaments. Une communauté dans la Province du Nord-Kivu rapporte que parce que les familles n'ont pas les \$5,00 exigés pour les soins hospitaliers de maternité, les femmes sont obligées de mettre au monde à leur domicile. A l'Equateur un mari explique : « Puisque je n'ai pas assez d'argent, mon épouse a accouché plusieurs fois dans notre maison en l'absence de toute aide de personne qualifiée».

L'accessibilité géographique est également un problème clé de santé, surtout dans les zones rurales. Dans la Province du Kasai Occidental, une communauté rapporte que lorsqu'un membre tombe malade, il est obligé de parcourir 22 km vers le chef lieu du territoire ou 62 km jusqu'au chef lieu de la province pour se faire soigner. Une autre communauté dans la même province explique qu'il n'y a même pas de personnel médical qualifié disponible.

Le fait d'effectuer de longues distances à pied ou les distances qui séparent les centres de santé et les populations provoquent la mort de nombreux malades en chemin.

C. Eau potable.

L'accès difficile à l'eau potable est identifié comme un problème à travers le pays. Cette difficulté se pose en termes d'éloignement géographique ou d'inexistence. Plusieurs ménages ont rapporté que pour se procurer de l'eau potable, ils devaient parcourir de longues distances. Dans la Province de Bandundu un résident explique qu'elle marche 6 km pour se procurer de l'eau à partir d'une source non aménagée.

Dans le village de Mutaho, en Territoire de Nyiragongo (Nord-Kivu), une femme se lève tôt pour attacher les chèvres. Ensuite elle va chercher de l'eau à plus de 20 km car la nappe phréatique a séché à la suite des irruption volcaniques. Dans le même village, les gens ne se lavent qu'une fois au courant de la semaine, pendant la saison sèche et trois fois par semaine pendant la saison de pluie. Les zones urbaines aussi ont leurs difficultés. Dans un autre centre commercial au Nord-Kivu, les habitants déclarent qu'ils n'ont qu'une seule source d'eau protégée pour 23.753 habitants.

La quantité d'eau pendant la saison sèche est aussi un problème pour certaines communautés. Dans une communauté du Nord-Kivu, une femme considère son Territoire comme pauvre « parce qu'il n'a ni hôpital ni source aménagée d'eau ». Une autre communauté vivant près du Lac Kivu rapporte que les habitants sont obligés de se procurer de l'eau non traitée du lac.

Certaines personnes dans d'autres communautés ont d'autres options pour avoir accès à l'eau potable. Ainsi par exemple, dans plusieurs communautés au Katanga, les plus nantis peuvent acheter de l'eau à 20 FC pour 20 litres. Au Sud-Kivu, des personnes consultées lors de l'APP dans une communauté ont indiqué qu'elles pouvaient acheter de l'eau chez des voisins qui avaient leur propre source à 10 FC le seau de dix litres.

D. Logement.

Pour plusieurs personnes, leurs habitations et l'environnement dans lequel elles se trouvent reflètent leur état de pauvreté. La qualité du logement est donc aussi une importante manifestation de la pauvreté.

Un prêtre du Bas-Congo rapporte : « *Nous vivons dans des conditions inhumaines. Nos maisons sont des niches---comme des maisons pour les chiens* ». Loin de là, une famille dans la Province du Sud-Kivu rapporte : « Nous passons la nuit sur des nattes au lieu des lits et nous utilisons des pagnes portées par nos femmes et nos filles la journée pour nous en servir comme couvertures et draps, la nuit ». Dans la Province du Katanga, les femmes des militaires disent utiliser des cartons comme matelas.

E. Energie/Electricité.

La fourniture de l'énergie électrique à la population se fait de façon irrégulière dans tous les grands centres urbains du pays. Cette situation est justifiée par la vétusté des infrastructures et l'insuffisance des matériels d'électrification.

Dans les milieux ruraux, ce service est quasi totalement inexistant. Ainsi, dans les villages, les populations utilisent les lampions à pétrole ou à huile de palme appelés « *Katoritori* » (Katanga), « *Koloboyi* » (Nord et Sud-Kivu), « *Tshiseked* » (Equateur), « *Michel Kadinga* » (Bandundu) ou encore « *RCD* » et « *Ondekane* » (Province Orientale).

D. Marchés.

Quelques participants signalent le manque de lieu de négoce comme manifestation de pauvreté communautaire. Un fermier au Katanga fait remarquer, par exemple, que dans leur région la pauvreté est accentuée par le fait qu'il n'y a pas de marché où ils peuvent vendre leurs produits agricoles.

Une communauté dans le Nord -Kivu rapporte que les paysans transportent leurs produits agricoles sur leurs dos, sur un trajet d'une quinzaine de km conduisant vers le seul marché disponible dans les environs. Ailleurs dans d'autres provinces, les participants à l'APP ont également indiqué qu'ils sont obligés de marcher sur 40 à 60 km en vue de trouver un marché pour leurs produits agricoles.

Sur ces parcours, les paysans sont confrontés en plus de la distance à d'autres problèmes tels que l'insécurité et les tracasseries administratives et policières, la levée ou le prélèvement des taxes illégales sur les produits.

En résumé, le manque de services sociaux et d'infrastructures de base de qualité a des impacts négatifs évidents sur la vie de la population. Il amplifie non seulement la pauvreté mais sa durabilité renforce les désespoirs de la population.

Selon un participant dans la Province du Bandundu, « *Il y a quinze ans une personne ayant des moyens normaux pouvait s'attendre à construire une maison à plusieurs pièces, avoir une fourniture en eau relativement proche et aménagée, et être capable d'éduquer ses enfants. Maintenant, ce à quoi plusieurs peuvent espérer de meilleur c'est d'avoir une maison avec une chambre, ou peut-être deux chambres, utiliser une fourniture d'eau non aménagée, et être capable d'éduquer un ou deux de leurs enfants au mieux* ».

Problème 3. Infrastructures et moyens de transports et de communication délabrés et peu praticables

Ce problème a été analysé sous plusieurs facettes :

- Les voies terrestres ;
- Les voies ferrées ;
- Les voies navigables ;
- Les voies aériennes ;
- Les moyens de communication.

La République Démocratique du Congo, vaste de 2.345.000 km², est un pays semi-enclavé mais qui dispose des transports pour tout le monde. Son système d'implantation, qui remonte du temps colonial, est constitué de 16.238 km de voies navigables sur le fleuve Congo, ses affluents et sur les lacs ; de 5.033 km de voies ferrées; de 145.000 km de routes d'intérêt général et local; de 7.400km de voiries urbaines; et de plates formes aéroportuaires. Parmi celles-ci, 22 ont des pistes revêtues mais seulement 4 sont de classe internationale.

Manifestations. S'il faut considérer le problème des voies et moyens de communication au niveau national, il convient de dire qu'il est parmi les difficultés majeures que rencontre le pays et qui est vécu d'une manière différente selon qu'il s'agit d'une Province ou d'une autre. Aussi, il faut signaler que dans les milieux ruraux la situation est encore plus grave. Plus particulièrement, les cas des Provinces du Maniema et de l'Equateur sont les plus désastreux du fait de leur enclavement et de l'absence totale des routes dignes de ce nom..

A. Voies terrestres.

Les routes sont dans un état de détérioration très avancé dans toute la République. Certaines routes ont même disparu, condamnant ainsi des provinces, villes et villages entiers à vivre enclavés et isolés du reste du pays. C'est ce que déplore la population de Kimvula dans le Bas-Congo ou celle de Mahanga dans le Nord-Kivu qui dit : *«... l'assistance des ONG, Eglises et Etat ne peuvent pas arriver à Mahanga car les intervenants s'arrêtent à Kaancha (à plus ou moins 10 km) ; cela est dû au mauvais état de route ».*

Les routes mal entretenues sont réduites en sentiers surtout dans les Régions envahies par les érosions. C'est le cas dans la Ville de Mbandaka (Chef-lieu de la Province de l'Equateur) où les avenues Eyala, Bolenge, du Cargo, la route de Bolenge sont en voie de disparition car menacées par des érosions.

L'impraticabilité des routes fait que plusieurs coins du pays manquent d'engins de transport. Les voitures et camions ne passent pas par là ; les déplacements sont effectués à pied, à moto et à vélo.

Par manque de moyens de transport, les jeunes gens de 25 à 40 ans appelés « *Bayanda* », dans le territoire de Dimbelenge (Kasaï Occidental), transportent à vélos les marchandises pesant 200 à 250 Kg vers des marchés éloignés des villages.

La détérioration des routes freine les échanges entre villages, villes et même entre Provinces. Ce manque d'échange crée une difficulté d'évacuation des produits agricoles, des milieux ruraux vers les milieux urbains. Des participants à l'APP dans

le territoire de Lusambo (Kasaï Oriental) déclarent à ce propos : « *L'absence des routes, des marchés locaux et la faible circulation monétaire font que toute exploitation soit axée sur l'autoconsommation, ainsi l'unique produit qui fait la prospérité du Territoire reste l'huile de palme, transportée à vélo par les hommes et sur le dos ou la tête par les femmes* ».

B. Voies ferrées.

L'Etat congolais possède plusieurs Km de voies ferrées construites à l'époque coloniale. N'ayant subi aucun entretien depuis de longues années, les rails de chemins de fer sont aussi délabrés que les routes. Les trains devant quitter d'un point à l'autre sont souvent soumis aux déraillements. Aussi, les populations voyagent dans de mauvaises conditions tel que l'a affirmé celle de Kabongo (Province du Katanga) : « *Nous voyageons souvent perchés au dessus des wagons alors que nous possédons des billets de voyage en bonne et due forme* ».

Les Provinces n'arrivent toujours pas à évacuer les produits agricoles à cause de l'irrégularité des trains qui passent une ou deux fois par mois pour certaines contrées. La population se plaint également du pourrissement des produits agricoles dans les entrepôts de la Société Nationale des Chemins de Fer du Congo (SNCC).

C. Voies d'eaux.

Les voies d'eaux comprennent la voie lacustre, la voie fluviale et la voie maritime. Pour la RDC, la voie fluviale est la plus utilisée. Le fleuve Congo traverse neuf de onze provinces de la République. Les biefs du Fleuve non- navigables sont reliés par les chemins de fer.

La voie lacustre, quant à elle, est utilisée surtout dans la Province Orientale, celles du Bandundu, du Nord et Sud-Kivu ainsi que le Katanga. Seulement, les voies d'eaux sont les plus mal entretenues. En effet, le service de balisage n'existe plus ou n'est plus opérationnel.

La voie d'eau, surtout en milieu rural, est la plus utilisée pour aller d'un village à un autre. Cependant, la population déplore l'inexistence des bacs motorisés et la détérioration des ponts. Parlant des ponts, comme partout ailleurs dans le pays, la Province Orientale signale la présence de ponts faits de morceaux de bois et de lianes, cas du pont reliant les Villages Dila et Dembu sur la rivière Arebi. Ce genre de ponts existe même à Kinshasa, la capitale du pays, plus précisément à Manenga.

D. Voies aériennes.

La RDC est un pays accessible par voie aérienne. Cet accès est facilité par la présence des grands aéroports dans de grands centres urbains et des aérodromes en milieu rural. Les aéroports et les aérodromes sont tous mal entretenus au point où ils sont envahis par les herbes qui attirent les animaux domestiques.

Il faut aussi signaler que le ciel congolais est sillonné par de grands et petits aéronefs. Leur contrôle technique est peu fiable, ce qui occasionne de multiples accidents. Cependant, force est de remarquer que l'Etat congolais, au courant de cette situation, ne prend pas de mesures et des dispositions qui s'imposent afin de sécuriser ce moyen de transport et préserver des vies humaines. Ainsi, toute sorte d'avion non viable

continue à transporter les personnes et les biens surtout dans les territoires de l'Est et les petits centres commerciaux d'exploitation minière.

Toutefois, il convient de dire que le voyage par avion est considéré comme un signe de richesse.

E. Les moyens de communication.

Depuis les trois dernières années, le pays est relativement mieux servi en moyens de communication par téléphone cellulaire, plus particulièrement en milieux urbains et dans de nombreux centres ruraux de négoce.

Par ailleurs, pour ce qui est de l'information, outre la radio télévision nationale congolaise (RTNC), présente dans la capitale et dans les chefs-lieux des provinces, le pays connaît une floraison des chaînes des radios communautaires et confessionnelles ainsi que des télévisions privées qui couvrent tant bien que mal le territoire national.

Concernant les journaux, le gros des titres est concentré dans la capitale ; tandis que les provinces les reçoivent avec retard ou pas du tout.

Cependant, le contenu de tous ces médias ne correspond pas aux attentes de la population en qualité ou type d'information. Au Katanga, M. K., un chef de quartier à Sakania, se plaint du manque d'information. : « La population ne connaît pas le Président de la République, n'a jamais entendu sa voix à la radio ou à la télévision ».

Le problème des voies et moyens de communication qui sont délabrés est un problème national et n'épargne aucun coin du pays. Il s'avère très grand à tel point qu'aussi longtemps qu'il ne sera pas résolu, l'on est loin de parler d'un développement durable.

Problème 4 : Le secteur agricole de produits de rente s'est effondré

Le secteur agricole a longtemps été très important pour la RDC car il occupait essentiellement 80 % de sa population vivant en milieu rural et de l'agriculture. Dans ce pays, les principales cultures de rente qui ont fait en partie sa prospérité économique étaient : l'hévéa, le palmier à huile, le caféier, le cacaoyer, le coton, le tabac, la canne à sucre... Depuis les années 1970, les activités tournant autour de ces cultures ont commencé à chuter ; la production n'a pas cessé de baisser partout jusqu'à l'effondrement total de ce secteur qui autrefois était grand pourvoyeur des emplois directs et indirects ; des revenus de nombreux ménages et de l'Etat.

La RDC, jadis présent sur le marché international à travers ces divers produits agricoles, est devenue absente jusqu'à devenir importateur de la plupart des mêmes produits de base. Les usines, les entreprises publiques et privées, les institutions de recherche liées à ce secteur ont fait faillite une à une. Les populations qui s'agglutinaient autour de grandes plantations et usines et créaient des cités, de fait, ont été déstabilisées, elles ont perdu tout espoir, la majorité de cette population s'est déplacée et est venue gonfler le camp des chômeurs dans les grandes villes. Les cités des ouvriers agricoles créées restent dans un enclavement total faute des routes d'accès non entretenues ou réhabilitées... Dans ces conditions, la population s'est tournée vers l'agriculture de subsistance et croupit dans une profonde pauvreté.

Manifestations. Ce problème présente les aspects suivants :

- L'abandon des exploitations agricoles de culture de rente;
- La faillite des entreprises liées à ces cultures de rente ;
- La consommation élevée des produits extérieurs.

A. L'abandon des exploitations agricoles.

Chacune de différentes cultures de rente ci haut évoquées était caractérisée par des grandes plantations et fermes disséminées à travers le pays, propriétés des entreprises publiques et/ou privées. Il est perceptible, à travers le pays, l'abandon et parfois la destruction de ces exploitations agricoles.

La population qui profitait de l'existence de ces exploitations en fournissant divers biens et services a perdu cette opportunité d'avoir accès à un certain nombre de services sociaux et économiques de proximité : eau potable, habitat décent, électricité, écoles, soins de santé, marchés et produits manufacturés. Les revenus provenant de l'emploi procuré par ces exploitations (permanents et périodiques/journalières) de la plantation à la récolte, en passant par le transport, la manutention, l'emballage et la conservation, l'entretien des sentiers et routes d'accès aux plantations et autres, leur permettaient de satisfaire sur place aux besoins fondamentaux de leurs familles. Les travailleurs, généralement logés dans les camps construits, à cet effet, bénéficiaient aussi des soins médicaux, leurs enfants pouvaient étudier dans les écoles de ces entreprises ou des meilleures écoles existantes dans les cités. Généralement, autour de ces champs et usines, se créaient des centres informels de négoce. Tous ces avantages sont tombés l'un après l'autre avec la chute des investissements dans ce secteur.

Comme si ces éléments défavorables ne suffisaient pas pour affaiblir un si important secteur pourvoyeur d'emplois et des revenus des ménages, des investisseurs et de l'Etat, d'autres facteurs sont venus lui porter un coup dur à sa survie. Il s'agit entre autres de l'insécurité, des déplacements des populations et des risques pour des nombreuses personnes d'être attaquées ou violées.

Cette situation a rendu les exploitations locales non compétitives. Elle a également réduit les opportunités d'augmenter leurs productions et de créer la richesse pour soutenir l'économie locale. D'où, l'abandon de cultures de rente pour celle de subsistance.

La pauvreté a ainsi gagné du terrain dans les milieux ruraux rendant pauvres les ménages agricoles constituant la grande majorité de la population dans le pays.

B. La faillite des entreprises liées à ces cultures de rente.

L'existence des dites entreprises et leurs marchés sont intimement liées à l'évolution des exploitations agricoles de rente. Il convient de citer, parmi les facteurs ayant accéléré cette situation, les mesures de zaïrianisation prises en 1975 par le Gouvernement et qui ont consisté à donner ces exploitations et entreprises aux nationaux en le retirant pour la plupart, de leurs propriétaires expatriés. Ces acquéreurs (les nationaux bénéficiaires des exploitations et entreprises) se sont illustrés par la mégestion et le manque de vision de compétitivité sur les marchés internationaux. A cela se sont ajoutés plus tard les guerres, les pillages et l'absence

d'une politique agricole cohérente et efficace, l'abandon des recherches agronomiques, l'insécurité comme facteurs ayant contribué à chute de ce secteur.

C. Consommation élevée des produits extérieurs

Comme dit plus haut, les exploitations sont abandonnées, les entreprises ont fermé, il est donc logique que la consommation des produits importés augmente.

L'importation des produits agricoles de rente achève l'effondrement de ce secteur. Ces produits importés à des coûts très compétitifs sont venus massivement concurrencé les produits locaux mis sur le marchés sans aucune aide de l'Etat.

Les produits agricoles de rente n'étant plus compétitifs sur les marchés, la production locale ayant baissée, les exploitations ayant été détruites/pillées, l'envahissement du marché congolais par les produits extérieurs aux coûts inférieurs aux produits locaux, l'absence d'une politique incitative aux investissements avec la multiplicité des taxes ont fait que les entreprises ne soient plus en mesure de supporter leurs charges et être productives. En tombant en faillite, ces entreprises ont déversé dans la population un nombre considérable des chômeurs et des personnes vulnérables, sans source de revenu et sans espoir.

Problème 5 : Les ménages ont un faible revenu

A travers les consultations participatives organisées au dernier trimestre de l'année 2004, les populations ont retenu plusieurs manifestations de la pauvreté liées au faible revenu des ménages

Manifestations. Parmi les caractéristiques les plus saillantes, il y a lieu de retenir ce qui suit :

- L'incapacité de satisfaire les besoins fondamentaux ;
- La surcharge de la femme ;
- Le développement du travail des enfants ;
- La perte de l'autorité maritale et parentale ;
- La prostitution (surtout dans les milieux urbains et semi-ruraux.) ;
- La mendicité ;
- Le recours aux filets sociaux ;
- Les emplois multiples.

A. L'incapacité de satisfaire aux besoins fondamentaux

Elle renvoie à la dimension d'exclusion par rapport à un certain mode de vie matériel résultant de l'impossibilité de satisfaire aux besoins essentiels. Il s'agit de l'ensemble des besoins qui permettent de mener un train de vie décente dans la société. Cette situation de pauvreté traduit un état de manque dans plusieurs domaines, notamment la santé, l'éducation, l'alimentation, l'habitat, l'énergie, l'eau potable, etc.

Sans distinction des milieux géographiques, ruraux ou urbains, les voix des populations se sont montrées convergentes pour décrier leur incapacité à répondre aux besoins fondamentaux auxquels ils font face au quotidien.

Le récit d'un enfant au quartier Kimbangu III dans la commune de Kalamu à Kinshasa est éloquent à ce sujet. Il déclare: « *Papa est mécanicien. Il sort tôt le matin à 6 h00 pour rentrer tard à 22 h 00. Il n'a pas de moyens malheureusement et on me renvoie de l'école parce qu'il n'a pas payé les frais scolaires. Il me force d'y aller, mais on me renvoie toujours. Ainsi, je cherche de l'aide auprès de tout celui qui le peut*».

B. La surcharge de la femme

La surcharge de la femme a été retenue par la population parmi les manifestations des faibles revenus des ménages. Le rapport montre que les communautés ayant pris part aux consultations participatives évoquent, avec humour, l'idée de « *femme aux milles bras* ». C'est le profil robot de la femme qui s'adonne aux multiples occupations pour essayer de suppléer à la modicité du revenu ménager.

A travers le pays, les consultations participatives ont montré que les femmes sont plus surchargées que les hommes tant en milieu urbain que rural bien que la tendance penche plus vers ce dernier. Le rapprochement entre l'emploi du temps de l'homme et de la femme à travers le profil d'activités journalières confirme, pour le village Ndedu, que la femme est plus surchargée que l'homme. (Rapport APP, Territoire de Dungu, Pages 54-57, Province Orientale.)

Quel que soit le milieu, au-delà des activités de production destinées à la prise en charge des familles, il faut ajouter les charges domestiques liées à l'absence d'équipements et d'infrastructures de base. En zones rurales, les tâches d'approvisionnement en eau ou de collecte de bois de chauffe ainsi que de diverses tâches ménagères occupent une partie importante des occupations quotidiennes de la femme. En ville, la femme travailleuse est obligée de s'acquitter aussi de ses obligations domestiques.

A Kinshasa et dans la province de Bandundu, par exemple, les femmes «Mamans Bipupula» (c'est-à-dire celles qui vivent des résidus du vannage), se mettent comme porteuses au service de celles qui achètent collectivement un sac de manioc, de maïs ou d'arachides pour faire le partage, et en retour elles ont droit de ramasser les miettes tombées par terre.

Au Katanga, les femmes « *Salize ou Nkwanda* » sont des porteuses au service des négociants des pierres précieuses. Ces femmes transportent environ 100kg des produits « *hétérogénéité* » à tamiser et à nettoyer dans l'eau. (Rapport de la Ville de Kolwezi, Page 58, province de Katanga)

C. Le développement du travail des enfants.

Les rapports d'analyse participative sur la pauvreté produits dans les villages et quartiers font état du développement du travail des enfants à travers le pays pour suppléer au faible revenu de leurs parents. Les enfants participent de plus en plus aux revenus des ménages.

Une communauté du territoire de Kiri dans la province de Bandundu témoigne que les élèves Bantous et pygmées fabriquent des briques adobe pour vendre aux constructeurs. Par ailleurs, au quartier Plateau dans la commune de Mont Ngafula à Kinshasa, un enfant déclare : « *Pour survivre, je fais le moineau, je coupe le bois de chauffage, je me transforme en porteur, je fais la lessive chez les étudiants* ».

Les populations consultées ont fait état de quelques autres métiers auxquels s'adonnent les enfants. Ainsi, il a été évoqué les exemples suivants : Le « Kolo-kolo » ou le « Kingolo-ngolo » est une forme de travail faiblement rémunérateur et non permanent qui permet au sujet de se prendre en charge quotidiennement. On trouve dans cette catégorie : la vente d'eau, le porteur des colis,... (Ville de Kikwit/province de Bandundu).

D. La prostitution en milieux urbains et semi ruraux.

Les participants aux consultations ont indiqué que la prostitution se développait de plus en plus en milieu urbain et semi-rural. Cela tend à devenir une activité dont les revenus permettent aux ménages de suppléer à leurs budgets. Dans le quartier Matonge II en Commune Kalamu (Kinshasa), par exemple, une fille de la rue déclare : « *Mes parents m'ont envoyée me débrouiller toute seule pour subvenir à mes besoins, ainsi je n'ai que mon corps à offrir aux hommes pour avoir de l'argent* ».

Plus loin de là, dans la province de Kasai Oriental, dans les territoires ayant connu la guerre, les populations ont trouvé salutaire la présence des militaires alliés aux parties en conflit armé. Le rapport APP montre que certaines familles du quartier ayant appris que les militaires alliés aux parties belligérantes pendant la guerre étaient payés en devise, considéraient leurs filles comme étant les sources de revenu par la prostitution. (Rapport APP, Quartier Ntsinga, province du Kasai Oriental).

E. La mendicité et le recours aux filets sociaux

La mendicité et le recours aux filets sociaux ont été cités par les populations comme étant des manifestations du faible revenu des ménages. Certaines communautés dans la Province orientale déclarent vivre de *la mendicité et des offrandes*. (Rapport APP, Ville de Kisangani, Page 50). Dans une autre ville au sud-ouest, du pays (Matadi dans la province du Bas Congo), les populations---spécialement les retraités et les personnes de troisième âge--- déclarent se livrer à la mendicité car ils ne reçoivent plus leur rente depuis des années bien que celle-ci ne représente que 6 \$US tous les 3 mois. (Rapport APP, Ville de Matadi, Page 34).

Hormis la mendicité, les populations de certains territoires ont fait état du recours aux filets sociaux comme palliatif au faible revenu des ménages congolais. Elles s'organisent dans les associations et sont membres des mouvements caritatifs.

F. Les emplois multiples.

Quand le mari est fonctionnaire, vu son faible revenu, il se livre également, comme sa femme, aux travaux agricoles pour arrondir les fins de mois.

La situation se précise si nous nous référons au cas de M. K M, enseignant d'une école primaire. Il enseigne matin et soir, soit 12 heures par jour. Vu le faible revenu que lui rapporte son travail d'enseignant, il a une exploitation agricole sur laquelle il produit le maïs, le manioc et la patate douce. Cette exploitation couvre totalement leur besoin en manioc même s'ils leur arrivent d'acheter le maïs en période de soudure. Vu les 12 heures qu'il passe à l'école, c'est surtout sa femme qui fait le travail. Il déclare que les revenus tirés de l'enseignement peuvent servir à autre chose.

Problème 6. Le chômage frappe durement la population active

Les participants aux consultations participatives ont fait remarquer que le chômage est l'un des problèmes majeurs de la pauvreté en RDC. Ils ont constaté plusieurs manifestations et causes liées à cette situation.

Manifestations. Les résultats auxquels a abouti l'APP montrent que le chômage est caractérisé par :

- La faible offre d'emploi
- Le sous-emploi
- La sous-qualification
- L'oisiveté
- Le chômage déguisé.
- La perte ou le manque des moyens de subsistance
- Le manque d'esprit d'initiative

A. La faible offre d'emploi

La faible offre de l'emploi a été déclarée parmi les manifestations du chômage en RDC par les populations ayant pris part aux consultations. La situation de crise économique et de post conflit dans laquelle le pays se trouve l'ont placé dans des conditions où les opérateurs économiques rencontrent des difficultés pour investir.

La population a stigmatisé la très faible présence des entreprises sur le territoire national. Les entreprises sont rares et les quelques-unes qui existent ne répondent pas à la demande que formule la grande majorité de la population active. Par exemple, dans la ville de Lubumbashi au Katanga, les entreprises qui évoluent dans l'exploitation minière préfèrent prendre les journaliers pour 2 \$US que des salariés à plein temps. (Rapport APP, Ville de Lubumbashi, page 20, Province de Katanga).

B. Le sous – emploi

Par la rareté criante de l'offre d'emploi, bon nombre de personnes au sein de la population active congolaise se disent exercer un travail qui ne correspond pas à leurs capacités. Nombreuses sont des personnes qui ont déclaré faire un autre travail que celui pour lequel elles ont été formées.

Les cursus de formations suivies ne servent pas, dans la majorité des cas, dans la vie pratique. A travers le pays, plusieurs illustrations ont été données ; deux cas évoqués à Kinshasa sont assez éloquentes. L'état de sous emploi d'un habitant du quartier Pinzi dans la commune de Kalamu, à Kinshasa, est semblable à celui de l'agronome – maçon précité. Il a déclaré s'être transformé en photographe alors qu'il a suivi la formation de déclarant en douane. (Rapport APP, Quartier PINZI, page 20, Commune de Kalamu, Kinshasa).

C. La sous – qualification

Plusieurs personnes s'adonnent aux travaux pour lesquels elles n'ont pas des capacités. La plupart de communautés ayant pris part aux consultations ont évoqué bien des cas liés à la sous – qualification professionnelle. Du fait de la faible offre

d'emploi et même du favoritisme, l'adéquation entre le cursus de la formation suivie et le profil du poste de travail à occuper n'est plus respecté. Beaucoup d'illustrations de cette nature ont été évoquées tant en milieux urbains que ruraux où il y a une criante carence en termes de ressources humaines.

L'administration publique qui emploie la majorité de la population active, reste le modèle par excellence où la sous qualification est manifeste selon les populations ayant pris part aux consultations participatives.

A l'intérieur du pays, les nouveaux diplômés des humanités (niveau D6), quel que soit le cursus suivi, deviennent des enseignants soit dans les mêmes écoles où ils ont terminé leurs études ou ailleurs. Ils se retrouvent titulaires des enseignements sans égard à leurs propres lacunes ; à défaut des compétentes disponibles.

D. L'oisiveté

Le chômage qui frappe la grande partie de la population active la contraint à l'oisiveté. Cet état d'oisiveté a été décrit en termes de manque d'occupations rémunératrices pendant la journée. Une bonne frange de la population active, surtout dans le milieu urbain, s'adonne aux jeux de carte, de dame, de dé... Des journées entières, des jeunes, passent le temps dans des discussions stériles sur les stars de la musique, de la politique ou des sports.

E. Le chômage déguisé

Pour la plupart des travailleurs, en l'occurrence des fonctionnaires, les rapports APP montrent que nombre d'entre eux vivent dans un chômage déguisé. Les fonctionnaires trouvent d'autres occupations palliatives à leur travail principal. Même dans le cas où ils resteraient au service, ils se tournent les pouces au fil des heures de travail ; d'autres par contre, passent moins de temps que prévu au travail, situation qui baisse même leur rendement. **Ils ont 8 heures au travail et non 8 heures de travail, déclarent-ils.**

Cette situation a été évoquée suite à la modicité et à l'irrégularité des salaires. Par exemple, dans la province de Bandundu, les enseignants partagent les heures de travail de la journée entre la craie et la houe. Nombreux sont des enseignants qui pratiquent l'agriculture pour compléter leur revenu.

Au Kasaï Occidental, dans le territoire de Dibaya, les fonctionnaires déclarent s'adonner à l'agriculture suite au retard de salaire, qui du reste, est dérisoire (6.000 FC environ 13 \$US). (Rapport APP, Territoire de Dibaya, page 45, Province du Kasaï Occidental)

F. La perte ou le manque des moyens de subsistance

La RDC est un pays qui se trouve dans la phase post-conflit. Dans un tel environnement, plusieurs entreprises ont payé les tribus de la guerre et les investisseurs avertis se réservent encore pour s'engager dans un environnement où le climat est peu recommandable aux affaires. La population est la première victime de cette situation. Les déplacements internes et les exactions des hommes en uniforme auxquels les populations étaient soumises leur ont fait perdre ou manquer des moyens de subsistance.

Plusieurs agriculteurs ont déclaré avoir perdu leurs productions, à l'instar d'un éleveur et agriculteur du village Hehu dans la province du Nord-Kivu qui déclare : « *Avant la guerre de 1996, je produisais 45 T de pommes de terre, actuellement (après la guerre) je ne peux produire que 4 T, ce qui m'oblige à acheter chez d'autres paysans le stock qui me manque pour aller vendre à Goma.* ».

D'autres cas similaires ont été évoqués par la population. Il s'agit notamment du manque des moyens de subsistance. Dans le territoire de Moanda dans la province du Bas Congo, la population fait état de famille dont la taille est de 7 personnes mais qui vivent parfois avec 350FC (moins de 1\$) par jour. (Rapport APP, Territoire de Moanda, pge19, Province du Bas Congo).

La perte ou le manque des moyens de subsistance comme expression du chômage dans la population a fait développer dans le langage quotidien plusieurs expressions. Dans la province de Bandundu et ailleurs, l'expression « SOPEKA », ce qui signifie en lingala : « *Sombela ngaï, Pesa ngaï, Kabela ngaï* ». En français : « Achètes-moi..., Donnes-moi..., Offres-moi... » renvoie à une personne manquant d'argent et qui mendie tout. (Rapport APP, Territoire d'Inongo, page 6, Province Bandundu).

« *Moi, je me réveille à 5 h 00 pour faire le pied (ligne 11) afin d'arriver à destination à temps. Cela est dû au manque d'argent pouvant me permettre d'acheter le billet de transport.* »
(Rapport APP, Q. Yolo sud, page 18, Kalamu/ Kinshasa).

Problème 7. Les agglomérations sont affectées par les érosions et l'ensablement

Le problème des érosions est un phénomène qui touche un bon nombre des villes et villages de la RDC.

Ces érosions sont plus remarquées dans les villes et provinces dont la morphologie géotechnique du sol est argilo-sablonneuse avec prédominance du sable, sol fragile, dans les proportions de 65 à 85 %. C'est ainsi que les érosions sont plus observées dans les provinces suivantes : Ville de Kinshasa, Kasai Occidental, Kasai Oriental, Bandundu et Sud-Kivu.

Manifestations. En effet, la plupart de nos villes sont caractérisées par deux types de quartiers : d'une part, ceux de haut standing avec une densité d'occupation faible et dotés des infrastructures et équipements bien appropriés. Ces quartiers sont situés souvent dans des zones basses où le phénomène érosion est moindre. Sa population est constituée des personnes à un revenu conséquent.

D'autre part, des quartiers à forte concentration démographique mal urbanisés, sans infrastructures et équipements essentiels. Ils sont situés dans des zones non **accessibles**, collinaires, à haut risque et à forte pente. Sa population est à faible revenu et est confrontée au problème des érosions provoquant des dégâts matériels et corporels.

Par exemple, au Quartier Lombo à Opala, dans la Province Orientale, la proximité de la Cité par rapport à la rivière inquiète la population pendant la crue car, certaines maisons s'écroulent facilement avec la montée des eaux.

A Kinshasa, un habitant témoigne : « *J'habite le long de la rivière Makelele. Nous vivons dans un endroit très sale, sans latrines. Depuis que nous avons connu l'ensablement lors du débordement de la rivière Makelele, nous n'avons jamais été déplacés vers un autre site* ».

Problème 8. L'insécurité des personnes et des biens est forte

Le problème d'insécurité des personnes et des biens a été mis en évidence sur toute l'étendue de la République. Il plonge les populations dans la pauvreté et dans l'incertitude. Ce problème est mis en exergue partout dans le pays mais il est particulièrement prononcé dans les provinces de l'Est. Les provinces du Maniema, Orientale (Ituri), du Nord et Sud - Kivu, de l'Equateur ; une partie du Katanga et des deux Kasai, sont victimes des conflits armés qui les ont déstabilisées et installées dans l'insécurité. Les autres Provinces ne sont pas exclues, car le pays tout entier souffre de la mauvaise gouvernance, des tracasseries administratives, ainsi que du banditisme et des assassinats.

Manifestation. Les aspects de l'insécurité tels que relevés par les populations sont :

- Les tracasseries ;
- Le banditisme ;
- Les violences sexuelles ;
- Les déplacements des populations ;
- Les pertes des biens.

L'insécurité installée au pays a atteint plusieurs personnes. Aussi, il faut signaler que l'aspect le plus néfaste de cette situation touche les droits humains qui ne sont pas respectés, les personnes sont tuées, violées et sont même réduites en esclaves, sans logis et perdant parfois toute dignité humaine.

A. Les tracasseries

Les militaires et agents des services de l'Etat placent des barrières sur les routes en multipliant les taxes et rançonnant ainsi la population. Les militaires ne rançonnent pas seulement pour l'argent et les biens, mais ils infligent aussi des travaux forcés aux populations. Par exemple, l'insécurité créée par les militaires habitant aux abords de la plaine d'aviation de Lukenu (Kasai oriental), imposent le transport de lourds fardeaux à la population, obligeant ainsi les villageois à vivre toute la journée en brousse pour ne rentrer que la nuit dans leurs habitations.

En cas de différend entre citoyens, la procédure judiciaire ne compte pas. Il n'existe plus de convocation ou de mandat d'amener, les personnes visées par un différend se voient directement menottées et jetées au cachot. Avant d'être écouté, l'accusé verse un forfait de 1500 FC communément appelé « *Ya makolo* » (Pour la marche du policier).

Aussi faut-il signaler que l'Etat a cru sécuriser la population en renforçant les effectifs des policiers, lesquels étant mal payés, se transforment eux-mêmes en tracassiers. Ils arrêtent les citoyens à des heures indues et les dépouillent de leurs biens et argent.

B. Le banditisme.

Plus le niveau de pauvreté augmente, le banditisme et les assassinats se multiplient aussi. Des groupes armés (militaires et civiles) s'organisent, troublent la quiétude des populations. De nombreuses personnes perdent leurs vies, les brigands s'introduisent dans les maisons, tuent, volent et violent. Par exemple, une veuve et mère de 5 enfants témoigne : « *A cause de l'insécurité dans le village, mon mari a été tué et on lui a arraché la langue et le sexe* » (Territoire de Moba, Province du Katanga).

C. Les violences sexuelles

L'un des effets notoires de l'insécurité au Congo est la violence sexuelle faite surtout aux femmes. Elle favorise la transmission des infections sexuellement transmissibles (IST) et la propagation du VIH/SIDA, Elle a même importé des maladies jamais connues auparavant dans le pays tel que le « *Bleu-Band* » ou « *Manteka* » (Margarine), une IST qui touche le sexe des hommes et des femmes et qui aurait été introduite par des soldats rwandais, selon les participants à l'APP dans les provinces de l'Est. Le cas des femmes violées (filles et religieuses) porte à croire à une forte prévalence du VIH/SIDA comme l'atteste le résultat d'une enquête menée au sein des communautés religieuses de Kananga (Kasaï Occidental).

Ces violences sont parfois faites sans aucune notion de pudeur. Une femme de Kinshasa déplore le fait d'avoir été violée en présence de ses enfants : « *En 1996, la guerre de l'AFDL a commencé, mon mari a fui, les rebelles m'ont arrêtée, j'ai été violée en présence de mes enfants. Mes grandes filles aussi ont été violées en ma présence et enfin ils nous ont tout ravi* ».

D. Des populations déplacées

Les personnes ayant fui la guerre sont très exposées aux multiples facettes de la pauvreté, dès lors qu'elles ont tout perdu en voulant préserver leurs vies : maisons incendiées, argent extorqué, famine, scolarisation des enfants, perte de l'outil de travail et biens de production, etc. Les populations touchées sont marquées psychologiquement par le fait de se retrouver dans des camps de déplacés ou des réfugiés, dépourvues de tout.

E. Perte des biens

Cette population qui mène une vie nomade se retrouve dépourvue de tout et a perdu ses richesses, car il est difficile de fuir avec tout ce qu'on a comme biens aussi longtemps que les militaires pillent. C'est ce que déclare Mme Y.O, commerçante du Territoire d'Opala dans la Province Orientale : « *Avant la guerre, je faisais le commerce de sel de cuisine et des pagnes à Kisangani et revenait avec le riz blanc ou le paddy d'Opala. Avec les guerres de l'AFDL et du RCD, chute du commerce, je suis devenue pharmacienne, pourvu que la famille survive. Les militaires du RCD ont pillé mes vélos et saccagé mon hôtel* ». Cette situation est pareille dans tous les territoires ayant connu la guerre.

Mais dans le milieu urbain comme Kinshasa ou Lubumbashi, où l'on n'a pas connu la guerre, les habitants sont victimes des vols organisés par des jeunes gens. Voici ce que déclare une dame de Kinshasa à ce propos : « *J'ai été victime de violence de la part des 'bana mbwengi' qui m'ont volé mes bijoux et mon appareil téléphonique alors que les policiers n'étaient même pas loin de là* ».

Problème 9 : Les droits de la femme sont violés

La violence faite à la femme est l'un de 11 problèmes relevés par la population consultée, qui a déclaré que les femmes sont victimes à des degrés divers durant toute leur vie.

Ces violences constituent à plusieurs égards à la fois une violation flagrante des droits et libertés des personnes et un obstacle à l'égalité, à l'équité et à la paix, conditions pour un développement durable.

Manifestations. Les femmes vivent ces violences de différentes manières et qui se manifestent par les traits caractéristiques suivants : statut social, accès aux ressources, pouvoir de décision, violences, héritage, activités génératrices de revenu, aspiration de la femme.

A. Le statut social

Le statut social de la femme est déterminé d'abord par le fait d'être catégorisée comme citoyen de seconde zone sur la base de son sexe ensuite par son statut civil défini par le fait d'être marié ou non et le type de mariage qu'elle a fait. Les cas ci-après peuvent être considérés :

1. Mariage précoce
2. Mariage forcé
3. Mariage polygamique
4. Mariage monogamique

Le mariage précoce : la coutume oblige la jeune fille à se marier assez tôt, parfois à l'âge de 14 ans, sous l'influence des parents ou toute autre personne, comme le chef religieux qui opèrent le choix du conjoint. La fille n'est pas libre d'exprimer son opinion.

« A Kolwezi au Katanga un préfet d'école secondaire trouve que l'éducation des filles est un problème : Le mariage de la jeune fille constitue un soulagement pour la famille surchargée par le nombre d'enfants, les filles sont mariées immédiatement même si elles sont sur le banc de l'école et en année terminale ».

Elle subit des pressions qui limitent la valeur de la femme à son rôle domestique et procréateur. Le mariage précoce est aussi un moyen pour les parents de subvenir à leurs besoins et cela se perpétue dans la belle-famille qui la juge selon sa capacité de réaliser les tâches domestiques qui lui reviennent dans la majorité des cas.

Le mariage forcé se manifeste souvent par prédestination. C'est une forme camouflée de mariage où la jeune fille est d'office la femme de son oncle maternel qui peut ainsi la céder à un de ses neveux, déjà marié ou non. Cette pratique dénommée 'Kitwil' vicie le consentement de la fille et est courante dans la Province de Bandundu, principalement chez les Yansi.

Le mariage polygamique est le fait de la coutume qui institue le mari comme chef de ménage avec de nombreuses femmes, pour affirmer son pouvoir et sa richesse en affaiblissant la position de la femme. La femme reste soumise aux effets de la coutume qui organise ce genre de mariage notamment en ce qui concerne la succession où elle n'a rien après le décès de son mari et bien d'autres aspects de la vie familiale et conjugale.

Par exemple, dans la province Orientale les femmes, dans le foyer polygame, sont une main d'œuvre et source de richesse et productrices les plus actives dans le ménage. Elles sont exploitées par le mari qui s'empare des biens produits et l'argent qu'il utilise comme il veut, voir pour prendre une autre femme.

Le mariage monogamique est le plus répandu et préféré aux autres formes de mariage malgré le fait que les femmes mariées sont souvent victimes de la marginalisation et de l'exclusion sociale. La femme pygmée mariée porte autant que la femme bantoue le poids de la pauvreté, elle assume les mêmes charges domestiques mais elle a un mot à dire sur son mari qu'elle peut chasser du toit conjugal.

B. Accès aux ressources.

Propriété foncière.

Les femmes ne sont pas propriétaires de terres. Elles exploitent la terre qui est une propriété du clan de son mari ou propriété privée de son mari. Parfois elle parcourt de longues distances pour exploiter

Au Nord-Kivu, à Karangara on rapporte « La femme ne peut être propriétaire des terres et de l'élevage. L'homme se présente comme le chef de ménage, il est le propriétaire des biens de la famille (terre, bétails...).

une petite portion de terre qu'elles louent faute de terres arables aux environs de son village. Les terres appartiennent au clan et il est rare de voir un clan envahir les terres d'un autre, sans craindre de déclencher la guerre inter-clanique. La femme peut posséder, en propre, certains biens qui sont en priorité les champs, le bétail, l'argent, les maisons et parfois le moyen de transport, pour les femmes en milieu urbain.

Répartition des tâches. C'est l'un des facteurs qui sont à la base de la destruction de la relation sociale entre les deux sexes dans le ménage et dans la communauté, selon qu'il s'agit du milieu rural ou urbain. Mais elle est très remarquable en milieu rural. Les femmes établissent la différence entre les activités qu'elles entreprennent pendant la saison de pluie et la saison sèche.

Ces femmes du milieu rural parcourent des longues distances pour puiser de l'eau et ramasser le bois de chauffe. Dans certains milieux, elles stockent le bois pendant cette saison pour être épargné de cette tâche pendant la saison de pluie où les travaux de champs sont très intenses.

Les femmes consacrent 15 à 18 heures par jour, de 5 h du matin à 22h ; avec l'entretien de la maison, la préparation des repas, les travaux des champs avec les enfants sur le dos, le pilage, la cueillette, la pêche, la vannerie et la poterie, sans oublier les soins des enfants et les devoirs conjugaux.

Tableau 2.1. Des activités journalières rurales, dans un village du Kasaï Occidental, APP.

		Homme Fonctionnaire ou Chômeur	Femme rurale et Débrouillarde	Jeune fille et jeune garçon
Temps/ travail	Matin	<ul style="list-style-type: none"> - Balayer la parcelle ; - Se laver, préparer les documents et aller au travail ; - Sortir (aller en ville). 	<ul style="list-style-type: none"> - 4h00', se réveiller, prier et aller puiser de l'eau à Tshwenge, se laver et à 6h00' s'apprêter pour aller au champ. - 5h00' se réveiller, prier, aller chercher de l'eau, faire la vaisselle, balayer la maison et aller chercher les marchandises (j'ai un restaurant). 	<ul style="list-style-type: none"> - 6h30' se réveiller, brosser les dents, faire la vaisselle, se laver et à 7h00' aller à l'école ; - 6h00' se réveiller, brosser les dents, prendre du thé et aller se promener.
	Midi	<ul style="list-style-type: none"> - Au travail ; - En ville. 	<ul style="list-style-type: none"> - Au champ - Préparer la nourriture à vendre, servir les enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> - 12h00' rentrer à la maison se reposer, aller au marché et faire les devoirs ; - Jouer au football.
	Soir	<ul style="list-style-type: none"> - Retour à la maison se laver, manger et faire l'amour avec madame - Aller au culte, dormir et mettre madame à l'aise. 	<ul style="list-style-type: none"> - 18h00' retour à la maison, faire la cuisine, servir papa et les enfants, aller à la prière, 22h00' dormir. - 18h00' se laver, 20h00' servir papa, 22h00' aller dormir et si c'est possible on fait l'amour ce jour là. 	<ul style="list-style-type: none"> - 17h00' se reposer, manger, aller puiser de l'eau et dormir. - 17h00' se reposer, manger, aller puiser de l'eau et dormir.

En milieu urbain les femmes travaillent moins de 15 h par jour car elles n'ont pas la même charge horaire que les femmes du milieu rural.

Tableau 2.2. Des activités journalières urbaines, à Kinshasa

SEXE	PROFESSION	MATIN	MIDI	SOIR
FEMMES	MENAGERE	6h00' : - Faire la vaisselle - Préparer du thé - Apprêter les enfants	Sans occupation	18h00' : - Laver les enfants - Attendre le papa - Faire le marché - Préparer à manger 17h00' – 18 h00' - Servir la nourriture et manger ; - Se coucher.
	CHEF DU MENAGE	- Soigner les enfants - Nettoyer la maison	- Faire le marché ; - Cuisiner.	- Vérifier les devoirs des enfants ; - Prière d'ensemble ; - Arranger le lit.
	TRAVAILLEUSE	- Se laver ; - Prendre les pains - Etaler les pains ; - Préparer du thé ; - Aller au travail ; - Prier.	14h00' : - Retour à la maison ; - Cuisiner ; - Faire la lessive.	Se coucher.
	VENDEUSE AU PORT.	- Prier ; - Laver la vaisselle ; - Laisser l'argent de thé.	Envoyer l'argent pour la nourriture.	Manger et dormir
HOMMES	CHEF DE MENAGE	6h00' : - Réveiller les enfants ; - Se laver ; - Servir du thé ; - Envoyer les enfants à l'école ; 7h00 : Quitter la maison pour le bureau.	- Se rendre à la commune ; - Retour au bureau ; - Quitter le bureau pour sillonner le quartier.	- Contrôler les cahiers de communication ; - Surveiller l'étude à domicile des enfants ; - Se coucher.

Source : (/ APP/ Commune de Lemba).

Revenu. Cette situation concerne les femmes qui exercent un métier rémunéré en dehors des revenus du mari. Le fait le plus marquant qui ressort des consultations participatives est la faiblesse de revenu très prononcée de la majorité des femmes interrogées. Dans ces conditions, elles restent fort dépendantes du revenu de maris et sont exposées à toute sorte de violences.

Dans la Province Orientale, dans le Territoire de Dungu on rapporte « La femme accède au même niveau que l'homme au secteur économique, mais elle n'évolue pas comme l'homme surtout à cause de sa propre sous-estimation. Si elle est mariée, elle peut entreprendre activement des activités mais le dernier mot revient à l'homme »

Mais les femmes chefs de ménages semblent quelque peu avoir des revenus meilleurs car, sans maris qui peuvent les contrôler, elles sont épargnées de violence.

Emploi. Il a été relevé que la coutume autorise la femme à avoir un emploi rémunéré qui est accompagné de l'autorisation expresse du mari pour la femme mariée et de la gestion de l'argent qu'elle gagne en travaillant. La gestion est exercée par le mari seul ou par la femme elle-même dans une moindre proportion. Les conditions du travail ne sont pas réglementées selon qu'il s'agit de la durée du travail qui dépasse 8 heures de travail réglementaire par jour et 48 h par semaine pendant que la femme travaille plus 15 à 18h par jour. Concernant le travail de nuit, les femmes ne font pas de distinction quand il s'agit de leur âge et leurs capacités.

Certaines croyances locales vont jusqu'à faire admettre qu'il existerait des travaux interdits aux femmes. Parmi ces travaux il est fait mention du transport manuel régulier des charges dangereuses et insalubres tels que les travaux souterrains des mines et carrières, de fabrication de substances explosives, etc.

En outre, même si le Code du travail a supprimé la disposition relative à l'autorisation maritale que la femme devait obtenir de son conjoint pour avoir accès à l'emploi, l'ignorance ou la sous information de la plupart d'entre elles sur cette évolution favorable de la législation sociale continue de constituer un sérieux handicap à leur promotion socio – professionnelle.

Sur le lieu de travail, les femmes sont souvent victimes du harcèlement sexuel, ce qui les empêche de s'affirmer sur le plan professionnel. Quelques exemples : Au Quartier Kimbondo à Mont Ngafula (Kinshasa) M. témoigne : « Je suis objet d'harcèlement sexuel au service et j'ai été obligée de démissionner » « Au Quartier Kikimi à Ndjili (Kinshasa), W. témoigne : « J'ai été contactée par un homme du PPRD qui voulait me recruter dans le parti mais avant d'être acceptée, il fallait que je lui donne mon sexe ». Même les femmes maraîchères de Kinshasa se plaignent : « Les autres hommes, avant de nous donner les graines, nous disent, « *Il faut toliana* » (Nous devons nous entremanger) ».

Enfin, elles sont également victime de la discrimination salariale. A Dibaya, dans la Province de Kasai Occidental on rapporte : « *Dans la cité de Tshimbulu, les femmes sont plus utilisées comme main d'œuvre moins coûteuses dans les boutiques et dans les ONG, etc.* ».

C. Manque de pouvoir de décision.

A moins d'être veuves ou divorcés, la femme dans un ménage ordinaire n'a aucun pouvoir de décision. Le contrôle sur la vie des membres et les biens de la famille sont du seul ressort de l'homme. Dans un régime patrilinéaire du mariage, le pouvoir de décision revient au mari ou à sa famille ; tandis que dans un régime matrilinéaire, c'est toujours l'homme qui décide. Et même dans ce cas, ce sont les frères de la femme c'est-à-dire, les oncles maternels de ses enfants.

Ces pratiques culturelles et traditionnelles ont un impact durable sur la vie de la femme. Cela commence dès la naissance et continue dans la vie de la petite fille qui grandit avec l'idée d'infériorité par rapport au garçon. Certaines de ces mentalités et pratiques qui dévalorisent la femme méritent d'être relevées :

- La naissance d'un garçon est un motif de joie pendant que celle de la fille passe inaperçue et avec mépris quand il s'agit d'une série des filles qui se

suivent. Cela est dû au fait que le garçon pourra venir en aide aux parents plus tard et la fille va se marier et aller servir une autre famille que la sienne. Elles n'ont pas de chance d'évoluer avec les études.

- La femme est parfois soumise à certains interdits parce qu'elle n'est pas l'égale de l'homme. Ainsi, même certains mets très riches en protéines et calories pour les femmes enceintes comme les œufs et la viandes boucanée lui sont interdits. Elle ne peut pas partager le même repas avec son mari ou d'autres hommes à table et parfois, elle n'a droit qu'aux restes du plat de son mari ou se contenter du fond de la casserole.

Dans certains villages, les filles ou les femmes servent de l'hospitalité au passage d'un homme influent sur ordre du chef du village.

D. Abus et violence sexuels.

La guerre a causé beaucoup de dégâts de viol, d'agression, de tuerie et massacre des femmes suite à leur statut et rôle de mère, comme armes de guerre, pour fragiliser le camp ennemi ou pour la position de la femme elle-même.

Le lévirat : une forme de violence qui autorise un homme à hériter la femme de son frère défunt « pour continuer à donner d'autres enfants à la famille ». Ce système ne laisse pas le libre choix à la femme et l'assimile, par ailleurs aux autres biens laissés par le défunt. C'est une pratique qui favorise la propagation du VIH/SIDA. Car la femme est obligée d'accepter par peur de mourir, selon la coutume.

Le sororat : Une forme de violence qui autorise un homme veuf à hériter de la sœur de sa femme défunte par contrainte de la coutume sans consentement. Cette pratique favorise également la propagation du VIH/SIDA.

Le banditisme : Il se développe en rapt des femmes et jeunes filles. La femme est parfois violée en présence des enfants.

E. Héritage.

Après la mort du mari, la veuve sont systématiquement expropriée et exclue de l'héritage par la grande famille du défunt. Dans certains cas, les orphelins subissent le même sort.

Une veuve dont le père était un grand chef coutumier se plaint, elle aussi, car doublement victime : « *la coutume est dégradante vis-à-vis de nous filles parce que nous n'avons pas eu droit à l'héritage de notre père. D'autre part, nous n'avons pas le droit de le succéder* ».

F. Activités génératrices de revenu.

Les femmes du milieu rural travaillent dans le secteur agricole ; elles assurent la vente des produits agro-alimentaires (huile, poisson, maïs, manioc, riz, haricot). Elles les vendent dans les champs mêmes ou les transportent vers les centres urbains pour écouler à un prix dérisoire.

Dans les milieux urbains, les femmes entreprennent des activités multiples : La restauration populaire des passants, les ateliers de couture et salons de coiffure, la vente des braises, la confiserie, la boulangerie et même la menuiserie.

E. Les aspirations de la femme

La femme aspire à disposer des ressources et à participer à l'exercice du pouvoir politique. Mais des barrières culturelles, institutionnelles et juridiques sont si nombreuses que les autres membres de la communauté maintiennent toujours le doute des capacités de quelques-unes qui émergent.

Manque de contrôle des ressources. Les femmes réalisent des activités qui leur procurent des revenus mais n'en contrôlent pas la gestion car dépendantes de leurs maris. Par exemple, à Dilolo au Katanga on rapporte : « La femme ne peut pas posséder des ressources monétaires et non monétaires. Elle produit, l'homme garde et jouit des fruits de ce travail de la femme ; il gère tout ».

Manque de pouvoir politique. La femme est soumise à la mentalité selon laquelle elle n'est pas capable de gérer la chose publique. Cette mentalité est parfois nourrie et perpétuée par la femme elle-même. Le manque de solidarité entre les femmes dans les postes électifs où l'on a constaté un manque de confiance de la femme en la femme. Le fait d'obliger la femme à obtenir une autorisation expresse de son mari avant de postuler à un travail rémunérateur freine sa position et l'oblige à se résigner.

Finalement, la femme souffre de l'ignorance de ses droits et le faible niveau d'instruction ne lui permet pas d'accéder aux ressources et aux postes de responsabilité.

Problème 10. Les personnes vulnérables sont marginalisées

La population consultée a défini la vulnérabilité comme étant l'état d'une personne qui, pour vivre, a besoin d'aide ; mène une vie de dépendance après avoir été victime d'un traumatisme, d'une maladie, d'un aléa, d'une intoxication médicamenteuse ou d'une catastrophe naturelle.

Selon l'étude pilote de risques et vulnérabilité ⁽³⁾, la vulnérabilité peut se définir comme la probabilité de subir les conséquences d'évènements imprévus ou comme la sensibilité aux chocs extérieurs.

La probabilité qu'un individu, un ménage, une communauté, une région ou un pays entier souffre d'un choc dépend de sa capacité d'adaptation au choc considéré et de la force de l'impact. Le degré de sensibilité aux effets d'un choc dépend de la capacité à éviter ce choc, qui est un aspect très important de la gestion du risque et de vulnérabilité.

Les groupes pauvres et extrêmement pauvres de la population sont particulièrement vulnérables car ils sont, en général, exposés aux chocs et disposent de peu de moyens pour gérer les risques. En plus, une détérioration de leurs conditions de vie, même minime, peut-être catastrophique.

Ces mêmes personnes sont aussi exposées au risque social qui repose sur l'idée de risques divers, dus à des phénomènes naturels (éruptions volcaniques, inondations, sécheresses, etc.) ou à ceux causés par l'homme.

Manifestations

Eu égard à ces considérations, la population consultée a présenté les vulnérables comme suit :

A. Les enfants en situation difficile

Ce sont ceux-la qui sont notamment en rupture familiale. **Ils** sont parfois volontairement abandonnés et vivent dans les rues des grandes villes ou avec des familles qui ne parviennent pas à subvenir aux besoins les plus élémentaires. Un témoignage d'un enfant, à Lubumbashi : « Mon père a jeté notre mère hors de la maison et sa seconde épouse est venue s'installer chez nous. Ma marâtre ne nous a jamais aimé. Elle nous enchaîne à la chaise, sans manger et nous avons fui la maison pour être récupérés dans le centre des religieux. Nous y sommes en paix et nous ne voulons pas retourner à la maison ».

B. Les enfants déplacés des guerres.

Ils sont associés aux groupes et forces armées, recrutés parfois contre leur gré, sans sécurité ni éducation. Ils ont ainsi perdu leur enfance.

C. Les enfants nés de viols ; sans soutien dont les pères sont généralement inconnus ; **les enfants affectés et infectés par le VIH/SIDA**, **les enfants vivant avec handicap** ; les enfants chef de ménage ; les enfants en conflit avec la loi pour avoir commis un fait contraire à la loi pénale et mis en prison où ils sont privés de liberté.

D. Les enfants nés des parents ayant perdu le contrôle de leurs capacités psychologiques ; **les enfants mal nourris et drogués** ; **les enfants dits sorciers et non scolarisés**. Ces enfants sont généralement sales, sans habits et habitent dans des habitations indécentes, dans des maisons inachevées, dans les marchés, les stades ou les épaves de véhicules, sans abris, nourriture ni soins de santé ; des enfants travailleurs transportant des bagages / marchandises dont le poids dépasse leur âge et poids pour obtenir de quoi survivre.

Nous pouvons illustrer le cas des enfants dits sorciers à Lubumbashi. Il s'agit de Marc, 6-7 ans et ses petits frères. Traités des « sorciers », ils ont été jetés dans la rue par leur propre père.

E. Les enfants orphelins

Très peu d'entre eux sont héritiers de biens de leurs parents. Ils sont souvent abandonnés par toute la famille sauf si l'un des parents survivant est en mesure de subvenir à leurs besoins. Dans ce cas, ils peuvent accéder aux services sociaux de base. Quelques fois, ce sont les Eglises et les organisations non gouvernementales qui les prennent en charge.

Ceux qui sont dépourvus de tout filet social sont sans chaussures, sans habits, vivent de la mendicité, sont non scolarisés et deviennent portefaix.

A Kinshasa, un orphelin témoigne : « *Je suis orphelin, la famille est éparpillée. Je vis dans le milieu des porteurs de bagages* ».

F. Les enfants et les jeunes travailleurs.

Les enfants de moins de 18 ans qui participent à un travail non rémunéré en faisant la cuisine, les achats, le nettoyage, la lessive, la collecte de l'eau et s'occupent de la garde des autres enfants dans une famille autre la leur.

Un garçon de 15 ans témoigne : « Je suis parfois obligé de vendre des sachets pour payer mes études. Un jour, ma sœur est tombée malade et j'ai été obligé d'utiliser mon épargne pour la faire soigner. Des fois, j'attends le djema (coopération) ou je transporte des colis pour gagner un peu d'argent et soutenir ma famille ».

E. Les enfants et adolescents réfugiés.

Ce sont des enfants de moins de 18 ans séparés de leur pays pour plusieurs raisons notamment les catastrophes naturelles et la guerre. Ils se retrouvent dans un pays d'asile sans nourriture adéquate, sans soins médicaux ni soutien essentiel pour survivre. Ils sont souvent non accompagnés ; ils sont sous la responsabilité d'autres enfants. Ils n'ont pas accès à l'école ou à la formation professionnelle.

Ils sont souvent victimes des violences sexuelles, d'exploitation et d'abus et en danger pour différentes raisons telles que leur corpulence. Ils sont victimes d'arrestation arbitraire, d'assassinats et des mines anti-personnelles et ils sont aussi victimes du VIH/SIDA, souvent sans assistance pour leur rapatriement. Ils sont recrutés dans les groupes et forces armées sans leur consentement. Ils ne sont pas à l'abri de toutes formes d'insécurité.²

F. Les réfugiés.

Ils sont souvent récupérés dans les frontières des pays voisins après s'être séparés de leurs pays pour des raisons de guerre et autres catastrophes. Ils sont victimes des épidémies, du VIH/SIDA, du harcèlement sexuel ; ils n'ont pas accès aux soins de santé et à l'alimentation de qualité ; ils sont à la recherche d'un rapatriement volontaire qui généralement est difficile à obtenir et exigent d'autres solutions durables d'intégration locale et réinstallation dans les pays d'asile.³

G. Les chômeurs.

Les personnes âgées sans emploi et sans salaire ni revenu passent leurs journées aux jeux de dames appelés « Mangola ». Ils se chargent de la garde des enfants quand les femmes sont à la recherche de la nourriture.

H. Les filles - mères.

Ce sont les enfants de moins de 18 ans qui ont eu des grossesses après des rapports sexuels avec leurs copains de même âge, avec des partenaires peu sûrs. Dans ces cas -

² Parce que certaines de ces situations étaient discutées par les participants de l'APP, le résumé de la stratégie et des activités du HCR concernant les enfants et adolescents réfugiés / Bureau du Coordonation principal pour les enfants réfugiés, était inclus, septembre 2000.

³ Idem

là, elles peuvent courir le risque d'infection par les maladies sexuellement transmissibles tels que le VIH/SIDA. Quelques fois, elles conçoivent par viol en famille (cas d'inceste) ou à l'école. Pour la survie et incitées par les parents, certaines filles de cet âge-là se prostituent.

Elles accouchent à la maison et leurs parents s'endettent pour les faire soigner en cas de maladie. Avec leurs bébés, elles deviennent une charge supplémentaire pour le ménage, renforçant l'état de pauvreté dans lequel vit la famille et se retrouvent en définitive souvent abandonnées.

I. Les déplacés.

Ce sont des personnes en déplacement interne qui ont fui la guerre ou autres catastrophes naturelles, qui cherchent à se réfugier dans des régions plus rassurantes, dans les villes d'accueil qui ne disposent pas des infrastructures d'accueil pouvant leur permettre de faire face à cette nouvelle situation.

Ils habitent les hangars couverts soit en bâches, soit en tôles usées, en feuilles de bananiers. Ils ne bénéficient plus de la protection de leur milieu d'origine, vivent dans le désespoir et la promiscuité, mendians et misérables. Ils affichent un regard inquiet et de désespoir.

J. Les sinistrés.

Dépourvus des biens et logis suite aux catastrophes naturelles telles que l'éruption volcanique de Goma, les inondations de Inkisi etc. Ils vivent dans des familles d'accueil, leurs enfants ne vont pas à l'école.

K. Les veuves.

Elles sont chefs du ménage et vivent de la mendicité ou de portefaix. Elles sont incapables de subvenir aux besoins de leurs enfants. A Kinshasa, par exemple, dans la commune de Selembao, une veuve s'exprime : « *Depuis la mort de mon mari, tout m'est difficile : m'habiller, manger, scolariser les enfants, je n'y pense même pas...* ».

L. Les vieillards.

Les personnes de 3^{ème} âge, sans soutien, spécialement en rupture totale avec leurs familles, déplacés, non accompagnés et les retraités souvent taxés des sorciers. Ils dépendent des tierces personnes, maladifs, avec des habits très sales, ils se plaignent de non-assistance contre leurs enfants qui vivent en ville. Ils vivent dans la peur car leur sécurité est fragile. Ils n'ont plus confiance tant aux autorités de Kinshasa que celles de la Province ou du Territoire.

A Mbanza Ngungu, au Bas-Congo, les personnes de 3^{ème} âge se plaignent du fait que les enfants s'occupent plus de leurs mères et laissent leurs pères. Ils ont aussi parlé du phénomène sorcier selon lequel tout vieillard est sorcier, tandis qu'à Kolwezi (Katanga), le groupe des jeunes du Quartier Cinq Ans se plaint de l'inexistence des structures d'encadrement des personnes de 3^{ème} âge.

M. Les pygmées.

Il existe des minorités ethniques consultées dont les pygmées. Ils vivent isolés dans les forêts depuis leurs aïeux 'mbote' (Pygmées) et ne cohabitent jamais avec la communauté Bantoue. Ils sont victimes de discrimination de toute nature. Par exemple, les chikwangue (Aliment à base de tubercule de manioc) préparées par les pygmées ne sont pas achetées par les bantous. Ces derniers considèrent les pygmées comme sales, émettant une odeur nauséabonde et portant des peaux de bêtes.

Les pygmées vivent de la chasse, de l'agriculture, de la cueillette de fruits sauvages et parfois aident les bantous en leur servant de main - d'œuvre agricole.

Les bantous vivent en concubinage avec les femmes pygmées et parfois font des enfants avec ces dernières, mais ces enfants ne sont jamais reconnus par leurs pères bantous. Les bantous ne tolèrent pas que leurs filles vivent avec des garçons pygmées, lesquels risquent la mort en cas de flagrance. Les pygmées aussi se plaignent de la confiscation de leurs terres cultivables par les bantous.

N. Les personnes vivant avec handicap physique ou mental et les handicapés sensori-moteurs sont considérés comme vulnérables : souvent mendiants et dépendants des tierces personnes, sales, sans logis personnel, sans travail ni bien matériel, sans accès facile aux services sociaux de base. A cause à leur handicap, ils subissent le rejet. Un homme déclare : « *Les personnes vivant avec handicap au Centre Simama vivent de la mendicité et des offrandes dans la ville de Kisangani dans la Province Orientale* ».

O. Les prisonniers.

Les prisonniers à travers le pays vivent dans des conditions exécrables de détention et, sont, de ce fait, vulnérables.

P. Les femmes seules

Ce sont les femmes en situation difficile, celles qui ne sont pas mariées et vivent seules comme chefs de ménages et sont assimilées aux veuves. Elles ont des enfants de moins de 18 ans à charge, elles sont abandonnées et souvent exposées à toutes sortes d'abus.

Q. Les personnes vivant avec le VIH/SIDA n'ont pas accès aux soins appropriés, notamment les Anti-Retro-Viraux (ARV). « *Les personnes vivant avec le VIH/SIDA à Mbanza Ngungu au Bas-Congo déclarent qu'ils sont incapables de travailler, l'atteinte psychologique et le rejet par la société les vulnérabilisent* ».

Problème 11: Le pays est caractérisé par la mauvaise gouvernance

La mauvaise gouvernance est comprise par les participants aux consultations sur l'analyse de la pauvreté en RDC comme étant le fait d'une administration publique inefficace, rongée par la corruption, les tracasseries et sous l'emprise d'abus de pouvoir politique. Ces derniers sont vecteurs des violations des droits fondamentaux des citoyens qui annihilent les efforts vers le développement social et économique du pays.

Les cinq caractéristiques de mauvaise gouvernance identifiées en ordre de priorité par les communautés à travers le pays sont les suivantes :

- Une administration publique inefficace, non réceptive et corrompue ;
- Des tracasseries de la police et des militaires ;
- L'impunité et un appareil judiciaire inefficace ou inexistant ;
- Des abus de pouvoir politique et un manque de transparence dans la gestion de la chose publique ;
- Des conflits entre l'administration publique et les institutions traditionnelles.

En outre, trois problèmes spécifiques à certaines provinces notamment celles de l'Est ont été identifiés. Il s'agit des violations massives des droits humains ; la prolifération des armes ; et l'absence de l'autorité de l'Etat dans certaines parties du pays.

Toutefois, les groupes communautaires ont exprimé leur scepticisme quant au changement à attendre du gouvernement dans l'amélioration de la gouvernance, même dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP.

Manifestations. Les communautés ont abordé le problème de la mauvaise gouvernance différemment. Certaines, comme celles de la Province du Bandundu, étaient circonspectes. Elles ont simplement indiqué que la gouvernance avait besoin d'être nettoyée. Dans un village de la province du Katanga, la population avait peur de s'exprimer sur la question de la gouvernance craignant des représailles après le départ de l'équipe APP.

Tel qu'un village dans la Province du Katanga l'avait exprimé après avoir pris part à l'APP comme faisant partie de l'effort national contre la pauvreté : Ngitabija mpela, tubatana nkuvu uja luia mote, lelo wadi uja mutotole 'nye, wadiujla mukibabamba 'mwa ? Traduit comme : J'accepte avec doute que la tortue peut maintenant danser sur ses jambes. Plus important encore - est-ce qu'elle peut continuer?

Au Nord-Kivu, un accent particulier était mis sur la compétence et l'attitude des autorités. Les cas les plus saillants de la mauvaise gouvernance sont : 1) les mauvaises pratiques de recrutement pour les gouverneurs ; 2) l'incompétence et l'impunité des gouverneurs ; et 3) l'arrogance de l'administration centrale.

Au Katanga, à cause d'un faible contrôle sur les autorités, ils ne peuvent plus appeler le Congo un Etat moderne, mais plutôt une **Entité Chaotique Ingouvernable (ECI)**. Dans cette situation, tout le monde tend « à s'armer sans le contrôle du gouvernement, et les agences de sécurité ont un pouvoir tellement étendu qu'elles suppriment tous les aspects de la vie humaine ordinaire ».

Au niveau communautaire, il y a 47 cas spécifiques qui illustrent les cinq manifestations de mauvaise gouvernance énumérées ci-dessous.

A. Une administration publique inefficace et corrompue.

Cette manifestation de la mauvaise gouvernance a réuni le plus des cas possibles. Dans une communauté du Bas - Congo une femme dit que l'usine pétrolière PERENCO-REP tourne jour et nuit, causant une énorme pollution d'air qui provoque l'infertilité du sol, diminue la production agricole, et met leur vie en danger. Cela, bien que les communautés qui entourent l'usine pétrolière aient porté plusieurs plaintes aux autorités, sans suite ni action prise. Dans une autre partie du territoire national, notamment à Sakania (Province du Katanga), le service territorial de l'agriculture et une partie de la population font louer pour eux-mêmes les terres arables environnantes aux Zambiens moyennant 30.000 kwasha, l'équivalent de 62,5 \$US.

Dans le Sud-Kivu, une autorité locale nommée officiellement a confirmé que, elle et d'autres, avaient payé pour leurs nominations. Pour être nommé Chef de Groupement, le coût varie de 500 à 1.000 \$US, alors que la nomination d'un chef de localité exige le versement d'un montant pouvant aller de 50 à 300 \$US. Après que la nomination ait été accordée, les autochtones affirment que leurs nouveaux représentants légaux recouvrent cruellement leur paiement auprès de la population locale.

On constate l'imposition des taxes par les administrateurs publiques à travers le pays pour lesquelles il n'y a ni explication ni comptabilité. Au Kasai Occidental, un homme d'affaires a fait observer que de nouvelles taxes illicites sont imposées et prélevées sans permettre aux hommes d'affaire d'en connaître la nomenclature. Par exemple, ils sont actuellement obligés de payer 2.500 FC pour les services cadastraux, 1.500 FC pour les services du ministère de la Culture et Arts, et 1.500 FC pour les services du ministère de l'environnement, et considèrent cela comme étant illégal. Au Sud-Kivu, un paysan explique que la population est obligée de payer des taxes (allant de 10 à 20 \$US) pour les produits agricoles qu'ils amènent au marché. Un autre paysan dans la Province de l'Equateur révèle que pendant qu'une multiplicité des taxes est imposée, peu ou aucune de celles-ci atteignent réellement les caisses de l'Etat.

Les femmes sont souvent le plus durement touchées que les hommes, par l'imposition des taxes illégales. Une femme d'affaires dans la Province Orientale estime que 75 % de ses bénéfices sont pris soit par les taxes ou par l'intimidation des militaires. Un membre d'une ONG a fait savoir que les femmes illettrées payaient plus qu'il ne fallait étant donné qu'elles ne savent ni lire ni calculer le montant des taxes prévues.

Enfin, à Kinshasa, il existe des cas dont ceux de lotissement des espaces verts ; la vente des sites non cadastrés ; le non-entretien des voies de communication, l'attribution des marchés publics à des entreprises fictives ou en relations avec les tenants du pouvoir politique etc.

B. Des tracasseries policières et militaires

Elles sont courantes à travers le pays. Dans la Province Orientale, une communauté nous dit, avec humour, que dans leur village les infractions les mieux connues sont

commises par les poules, les chèvres et les cochons. Ils sont alors arrêtés et emportés par les policiers. D'autres racontent la même histoire mais avec moins d'humour.

Un vieil homme au Nord-Kivu rapporte que sa moisson de bananes est régulièrement raflée par les militaires. Un autre villageois dans la même province raconte une histoire de continuelle souffrance. Même maintenant que la guerre est terminée, dit-il, il n'y a pas de sécurité et ils continuent à vivre avec des tracasseries de toutes sortes, y compris des pillages réguliers par des « hommes armés ». Dans un autre coin du pays, les communautés du Bas-Congo, bien qu'elles soient loin des scènes de guerre, font état d'une croissance de la tracasserie générale et violence contre les femmes par les policiers. Plusieurs communautés dans la Province de l'Equateur rapportent que les habitants ne peuvent pas voyager seuls, mais c'est toujours en groupes. Généralement, la police et les militaires sont considérés à travers le pays comme agissant en toute 'impunité'.

C. L'impunité et un appareil judiciaire inefficace ou inexistant.

Cette manifestation de la mauvaise gouvernance se trouve dans la plupart des parties du pays selon les rapports des APP des provinces. Par exemple, l'obligation de payer à la police et au tribunal des 'frais' pour ne pas être comparé ou porter plainte est une pratique courante. Dans certains territoires de la Province Orientale, les participants ont signalé que les institutions judiciaires étaient paralysées par le manque de magistrats et de juges. Dans un territoire de la Province du Katanga, les participants à l'APP ont conclu : *« Les systèmes judiciaires compétents sont inexistantes ; des décisions de justice sont prises par les autorités traditionnelles, la police, les militaires, ou les administrateurs civils politiquement désignés. S'il y a des plaintes contre ces autorités, celles-ci exercent des représailles contre nous ou nous emprisonnent »*. Toujours au Katanga, un participant se résigne de constater que *« le 'Tribunal de Paix' est considéré dans l'opinion comme étant 'le Tribunal des Malheurs' »*. Il indique que le tribunal tolère le trafic d'influence, et que de ce fait *« il est totalement corrompu, permettant des arrestations arbitraires et rendant des jugements subjectifs »*.

D. Des abus du pouvoir politique et un manque de transparence dans la gestion de chose publique.

Ces abus sont observés partout dans le pays. La population se plaint des nominations à de hautes fonctions dans les postes de responsabilités sans tenir compte de la compétence et de la moralité des promus. En outre, les dirigeants font de la rétention de l'information sur les droits et devoirs des citoyens afin de tirer profit de l'ignorance de la population. Cela se voit à travers l'absence des documents officiels établissant le taux des taxes ou sur les dépenses effectuées sur les recettes publiques. Un paysan a qualifié la méthode de taxation de « vol sous couvert de l'Etat ». Aussi, suite au manque de transparence, plusieurs administrations territoriales n'avaient reçu aucune assistance financière du trésor provincial au cours des trois dernières années et étaient obligées de n'utiliser que les prélèvements locaux, ont indiqué les participants aux consultations au niveau territorial.

Certains abus du pouvoir et le manque de transparence semblent être considérés comme une situation normale du fait de l'inaction de l'autorité publique face à certains puissants intérêts égoïstes. Au Bas - Congo, la même communauté qui s'est plainte du manque de réceptivité des officiels à leurs plaintes au sujet de la pollution de l'air par l'industrie pétrolière (PERENCOREP), a aussi observé d'autres

problèmes. Il a été indiqué que les sociétés pétrolières traitaient leurs employés abusivement sans réaction de l'autorité congolaise. Ainsi par exemple, à la fermeture des activités de l'entreprise Chevron, plusieurs Congolais ont été licenciés sans considération de leur droit ni de la procédure légale. Dans une grande ville de la Province du Katanga, les agents de la SNEL s'organisent pour voler les transformateurs, en prétextant qu'ils étaient en train d'être réparés. Les citoyens sont intimidés pour que des abus de pouvoir se poursuivent jusqu'à devenir un fait banal..

D. Des conflits de compétences entre l'administration publique et les institutions traditionnelles.

Ce type de problème surgit partout dans le pays, entre l'autorité coutumière et le commandant de la police au sujet du pouvoir de décision en matière de règlement des conflits. Un autre type de problème est celui qui oppose la population aux institutions traditionnelles qui s'octroient des pouvoirs absolus. Par exemple, dans un territoire du Sud-Kivu, des participants à l'APP ont dit que le chef du village prenait des décisions de manière dictatoriale, sans consulter ni les personnes elles-mêmes ni les autres chefs. Dans un territoire du Kasai Occidental, la population se retrouve entre les administrations en conflit pour les royalties locales d'un côté, et l'administration territoriale de l'autre.

En somme, l'exercice réel et même l'idée de la bonne gouvernance demeure, tel que le rapport de l'APP provincial de l'Equateur l'exprime, comme « quelque chose à rechercher pour l'avenir ».

CHAPITRE III

INITIATIVES ET STRATEGIES DE SURVIE

Face à une crise aiguë, la population congolaise s'est montrée dynamique en s'engageant dans plusieurs activités créatrices, devenues à la longue fondement de l'économie réelle. Ces activités ont eu l'avantage de procurer aux uns et aux autres les moyens de subsistance. Ce dynamisme se traduit par le développement des micro-entreprises et des initiatives relevant du secteur traditionnel, le maintien des infrastructures locales du secteur agricole, le développement des institutions et associations locales, la préservation de la nature et du patrimoine local.

Ces stratégies relèvent, pour la plupart, du capital humain et du capital social sur lesquels on peut se baser pour construire un partenariat solide. Ce chapitre démontre comment la population a développé une dynamique efficace susceptible d'être canalisée dans les projets et programmes de développement durable.

3.1. Débrouillardise et initiatives individuelles

La longue crise économique à laquelle se sont ajoutés les effets néfastes de la guerre a certes eu raison sur la qualité du vécu quotidien de la population congolaise. Cependant, cette dernière a continué à tenir grâce à son ingéniosité pendant les moments difficiles. Elle a multiplié des initiatives de survie pour s'adapter aux nouvelles conditions qu'impose la multidimensionnalité de la pauvreté. En d'autres termes, malgré la pauvreté, la population congolaise « a refusé de disparaître ». Cela traduit une expression chère aux Kinois: « *Mobola têtû* » (Un pauvre qui s'accroche).

A. Les initiatives individuelles créatrices aident les autres membres de la communauté à survivre et à s'adapter aux conditions difficiles de la vie. C'est le cas, par exemple, au village Kabwela (Kasaï Oriental) où sur l'initiative de M. TB, chômeur de son état et secrétaire d'une équipe des jeunes, une association communautaire des jeunes a été créée. En l'espace de deux ans, ces jeunes ont chassé l'oisiveté en se lançant dans la pisciculture avec une exploitation de 47 étangs. Ces jeunes ont ainsi rendu disponibles les poissons dans la contrée. Cet esprit d'initiative a gagné plusieurs secteurs vitaux. Les populations ont pris des initiatives pour faire face aux multiples dimensions de la pauvreté.

B. Les personnes qui travaillent durement s'aident elles-mêmes ainsi que leurs familles. Pour la majorité des personnes, les moyens d'existence des communautés de base proviennent des travaux journaliers, des aides familiales ou amicales, et des activités artisanales. C'est ainsi par exemple que,

« Il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de sottes gens », dit-on.

A Bumba, Province de l'Equateur :

« Pour survivre, nous pratiquons plusieurs activités telles que :

- Djema (système pratiqué par un groupe des personnes qui font l'intermédiaire entre les commerçants/vendeurs et acheteurs. Elles vivent des commissions prélevées sur les produits vendus)
- Artisanat/menuiserie
- Elevage de petit bétail et pisciculture
- Trafic ambulancier des médicaments
- Ramassage des chenilles...etc. »

devant le manque ou l'insuffisance de revenu, la population se livre à des activités multiples d'économie de survie telles que le commerce de bricole, la vente de la

chikwangue, le tressage, le portefaix, le chargement des taxis à la criée, le cambisme, etc. Les pygmées vont jusqu'à travailler dans les champs des bantous pour gagner leur vie.

Les hommes qui ont perdu leur emploi rémunéré ou qui sont sous payés, recherchent d'autres méthodes pour nouer les deux bouts des mois. Au Kasai Occidental, un homme déclare: « *Suite au retard de salaire, qui du reste est dérisoire (6,000 FC, soit 12 \$US) les fonctionnaires du Territoire de Dibaya se rabattent sur l'agriculture* ». Un autre homme de Kinshasa a quant à lui déclaré : « *Gagnant un salaire insuffisant, je me suis lancé dans le maraîchage* ».

Les femmes ont également leurs initiatives individuelles. Les femmes exercent toute sorte d'activités pour faire vivre leurs familles.

A Kinshasa, quand le mari est au chômage, la femme assure la prise en charge de la famille, comme l'affirme cette interlocutrice : « *Mon mari est chômeur depuis 5 ans. Je soutiens la famille grâce aux activités de tressage que j'exerce* ».

M. Y. à Kinshasa confirme lui aussi : « Je vis grâce à l'argent des loyers et à la créativité de ma femme qui fabrique du pain, des parfums, du vin, après avoir suivi une formation à la paroisse ».

Au Kasai Oriental, elles font la vente de pondu (feuilles de manioc) sur le marché de Lusambo, pourtant situé à 10Km de leur village.

C. Le travail des enfants contribue à la survie de la famille. Les enfants sont parfois obligés de travailler pour subvenir eux-mêmes à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leur famille. Cela est un signe fort et significatif de pauvreté. Et pourtant, le travail des enfants est interdit par les conventions internationales auxquelles la RDC a souscrit.

Un enfant témoigne: « *Je suis obligé de tailler cette pierre parce que mes parents ne sont plus en mesure de nous scolariser car, ils sont soit mal payés soit impayés.* » (Quartier Makelele, Bandalungwa, Kinshasa) ;

Un garçon de 15 ans affirme : « *Je suis parfois obligé de vendre les sachets pour payer mes études. Un jour ma soeur est tombée malade et j'ai été obligé d'utiliser mon épargne pour la faire soigner.* » (Quartier Djelo Binza, Kinshasa) ;

Un homme confirme : « *Pendant les vacances et les heures libres, j'utilise mes enfants comme main-d'œuvre dans le champ. Les revenus tirés de ces activités me permettent de faire face aux frais de leur scolarité.* » (Dingi-Dingi N'sele, Kinshasa).

D. Des personnes recourent parfois aux initiatives répréhensibles. Les consultations ont aussi démontré que les populations ont réussi à résoudre à leur manière le problème d'accès à l'énergie, aux soins de santé, aux moyens de transport ... en ayant recours parfois des pratiques néfastes. C'est ainsi que, par exemple, pour avoir l'énergie électrique, elles recourent au « dahulage » (le raccordement frauduleux), comme signalé au Sud-Kivu. Pour se faire soigner, elles vont chez les guérisseurs traditionnels avec tous les risques que cela comporte. Pour les

déplacements de la périphérie de la Ville de Kinshasa vers le centre et dans le sens inverse, des jeunes se livrent à la fraude sur le billet de train en s'agrippant au-dessus voire en dessous des wagons. Dans les milieux ruraux, c'est la marche à pieds sur de longues distances, à vélo ou à moto. Pour l'eau potable, toutes les villes du pays sont aujourd'hui polluées des sachets en plastique ayant servi à la vente du précieux liquide par des familles qui ont trouvé en lui une véritable source de revenus.

Par contre, d'autres expériences, positives cette fois-ci, sont également légions à travers le pays :

- L'entraide et les travaux collectifs ;
- La pratique de la pêche artisanale et des champs collectifs ;
- L'usage du vélo et de la moto pour l'évacuation des produits agricoles ;
- L'organisation de l'autodéfense collective ;
- L'aménagement des puits communautaires avec péage par les usagers pour assurer la maintenance ;
- La création des associations pour l'accouchement assisté dans les villages ;
- La création des structures d'encadrement des communautés d'agriculteurs ou des pêcheurs ;
- La création de plusieurs églises et sectes, coopératives, syndicats et ONG (Katanga, Rapport Final).

La non-disponibilité de l'énergie affecte particulièrement les femmes qui ont la charge d'assurer la cuisson des aliments. Au Nord-Kivu, pour la cuisson, elles n'utilisent pas le bois de chauffe qu'elles remplacent par des chaussures et des pneus usés, le « *Bitiritiri* » (déchets des épis de maïs) ou les feuilles de bananiers ; avec des conséquences néfastes sur la vue.

L'accès à l'eau potable est très difficile, les populations qui vivent près des sources d'eau comme dans le Kasai Oriental, puisent l'eau dans les rivières. A l'Equateur, les populations ont recours aux eaux de puits et de sources mal protégés. Au Bas - Congo, la population utilise l'eau de pluie et l'eau de rivière ou des étangs. Dans le Nord - Kivu, la question de l'eau se pose avec plus d'acuité : les populations qui peuvent puiser de l'eau au Lac vert et au Lac Kivu utilisent de l'eau non traitée ; tandis que celles qui sont dans le Territoire de Nyiragongo (zone volcanique) ne disposant d'aucune source d'eau consomment les eaux stagnantes de pluie non traitées.

La non-disponibilité de l'eau affecte surtout la femme qui socialement a pour rôle de pourvoir aux besoins de la famille en cette denrée. Dans les localités où il y a pas des points d'eau aménagés, ils ne sont pas suffisants. Tel est le cas dans le centre commercial de Butembo où l'on compte une seule source d'eau aménagée pour environs 25.000 habitants. Ainsi pour éviter de longues files d'attente, les femmes de cette agglomération sont obligées de parcourir 4 à 6 kilomètres à pied pour accéder à un point d'eau qu'elles transportent en bidons de 20 litres, à dos et sur la tête.

1. Une femme du village Mutaho déclare faire 22 Km pour aller à Goma s'approvisionner en eau. Dans ces zones, les femmes ne se lavent qu'une fois par semaine.
2. Au Katanga, l'eau est vendue à 20 FC le bidon de 20l dans les points d'eau où il existe des puits de forage.

Le non-accès aux services de santé entraîne aussi une pratique d'automédication. La population pauvre achète sur le marché des médicaments sans consulter le médecin. A Kinshasa, les enquêtés déclarent que quand leurs revenus ne suffisent pas pour aller à l'hôpital et passer tous les examens requis, les décident d'établir eux-mêmes la liste des médicaments à prendre en fonction de ce qu'ils croient ressentir ou qu'un proche leur a fait croire.

E. Entraïdes mutuelles et familiales. Plusieurs cas illustrent comment la survie ou le bien-être de quelqu'un ou de toute une famille peut dépendre des autres.

A Kinshasa, par exemple, les habitants de la Commune de la N'Sele ont rapporté que des parents ayant des enfants, des frères ou des soeurs en Europe, en Amérique, en Angola ou en Afrique du Sud recevaient de temps en temps de petits transferts de fonds constituant pour certaines familles une source de revenu sûr que venait renforcer le capital de leurs activités de débrouillardise».

Autre témoignage de solidarité, à Kinshasa – Mont-Ngafula: « *Pour vivre, je pratique l'agriculture (pondu, matembele – feuille de manioc, de patate douce), je cultive aussi les amarantes qui me procurent de l'argent. Une partie est destinée à l'autoconsommation et l'autre à la vente. Avant la récolte, je vis grâce aux différentes aides que mes collègues et mes camarades me donnent* ».

« J'étais encore enfant quand mon père est décédé. Nous vivons grâce aux activités de notre maman dans le secteur agricole. En effet, elle avait acheté un champ dans le Bas-Congo dans lequel elle cultive le manioc dont la vente des feuilles et tubercules nous procure des revenus. Mais comme cela ne suffit pas, mes petites soeurs s'adonnent au tressage et versent l'argent qu'elles gagnent chez maman pour nous tous. » (Kinshasa, Quartier Luyi Ngaba).

« Si j'attrape un petit rien auprès de mes frères ou amis, je donne à ma femme, qui l'investit dans la vente des arachides au coin de notre avenue » avoue M. WH du Quartier Yolo Sud, dans la commune de Kalamu (Kinshasa).

3.2. Les stratégies communautaires de survie

Les données ont relevé que pour résoudre le problème d'accès à l'éducation, du manque d'équipements scolaires, d'accès au revenu, etc., la population a mis en place des stratégies communautaires de survie, sous forme de coopératives ou de partenariats. Ces stratégies intègrent des initiatives individuelles et familiales.

Ainsi par exemple, face aux problèmes d'éducation la communauté se charge elle-même de construire des salles de classe et de les équiper. A ce propos, nous avons le cas du Katanga où les femmes de Kibwe font remarquer ce qui suit : « *La population a construit une école avec 1 salle de classe qui prend 2 niveaux primaires à la fois (3ème et 4ème), la salle de l'Eglise prend aussi 2 niveaux (1^{ère} et 2^{ème}), tandis que le Tribunal sert de salle de 2 autres niveaux (5^{ème} et 6^{ème}) ; ces niveaux étudient tous à la fois aux mêmes heures. Au total 3 salles avec 3 enseignants pour 6 classes du primaire* ».

Par ailleurs, un autre cas au Sud - Kivu mentionne que « les parents construisent les locaux de l'école à la place du Gouvernement. Ils amènent des briques pour servir de pupitres ».

En outre, dans le même ordre d'idées, face aux multiples problèmes de manque, d'insuffisance ou de délabrement des infrastructures et services sociaux essentiels, la communauté parvient elle-même ou avec une faible participation de l'Etat à mettre en place des mécanismes de survie : création des organisations ou associations pour entretenir les routes et les pistes de desserte agricole, aménager les sources d'eau potable, créer des coopératives d'épargne etc. En voici quelques illustrations :

- Au Nord-Kivu, témoigne une dame : « *La dynamique communautaire est très forte. La construction des infrastructures sociales (écoles, églises, centres de santé, habitations) est faite par la population elle-même. Les enseignants sont regroupés en associations pour l'entraide aux travaux des champs ; les comités de base participent aux travaux d'adduction d'eau* ».

- Au Sud-Kivu, les participants à l'APP du quartier Nyalukemba, à Bukavu, ont fait savoir que les femmes et les jeunes (entre 14 – 20 ans), s'adonnent en groupes aux travaux de portefaix à la frontière Congolo - Rwandaise (Ruzizi I et II).

A Kinshasa, pour suppléer au faible revenu, la population a développé un système d'épargne locale communément appelé « *Bwakisa carte* » (littéralement jeter la carte = placer périodiquement l'argent sans intérêt auprès d'un tenancier de boutique ou de buvette qui mentionne chaque fois le montant versé sur une fiche cartonnée dont la copie est détenue par l'épargnant). A ce propos, une vendeuse de pains confirme : « *Une partie de mes bénéfices issus de la vente des pains sont remis à la boutique de mon voisin qui les mentionne sur une carte. Cela me permettra de démarrer une autre activité* ».

Ailleurs, par contre, les commerçants et les membres des associations paysannes se sont organisés pour créer des cantines d'approvisionnements en produits de première nécessité ou des caisses villageoises communes pour renforcer les activités économiques ou partager certaines charges sociales (Nord-Kivu, R. Rutshuru). Ils pratiquent également le système des ristournes qui leur permet de faire face à leurs problèmes de fonds de roulement, de santé, de scolarisation des enfants ou d'alimentation, etc.

On observe chez les groupes vulnérables au Nord-Kivu, en territoire de Lubero, bien que vivant de la débrouillardise, ils pratiquent aussi le système de tontine et l'entraide mutuelle pour survivre.

En plus des actions informelles de solidarité, il existe quelques institutions locales (Organisations non gouvernementales, des églises etc.), qui permettent aux communautés locales de renforcer leurs mécanismes de survie par des appuis en micro crédits faiblement rémunérés dans des secteurs tels que l'agriculture (notamment le maraîchage) et le petit commerce.

Finalement, les consultations de l'APP, à travers le pays, ont révélé trois facteurs positifs qui serviront bien la nation dans sa reconstruction.

D'abord les inquiétudes de la population face à la tendance à la baisse de la solidarité communautaire particulièrement vis-à-vis des personnes vulnérables---les personnes âgées, les veuves, et les orphelins.

Deuxièmement, la compréhension par la population, malgré les critiques, de la nécessité qu'il y a de payer un salaire viable aux policiers, aux soldats et aux fonctionnaires de l'Etat pour réduire les exactions et la corruption.

Troisièmement enfin, malgré les longues distances géographiques qui les séparent et les différences culturelles qui les distinguent, les Congolais souhaitent ardemment vivre ensemble et le demeurer.

3.3. Partenariat

Le partenariat suppose qu'un échange s'installe entre des personnes ayant un statut égal et qui oeuvrent pour la réalisation d'un objectif commun. Le concept "égal" le contexte des stratégies et des initiatives de survie, ne se rapporte pas à la forme, à la structure ou à la fonction, mais plutôt à l'équilibre de pouvoir. Il implique le partage des valeurs fondamentales et un respect mutuel. Etant donné que le partenariat s'érige sur les bases antérieures, il implique ou suppose la responsabilité réciproque ainsi que le partage des risques. C'est plus une relation soutenue au niveau du partage des opinions, des points de vue qu'un échange éphémère. Par conséquent, ce genre d'engagement requiert, pour réaliser de bons résultats, du dévouement, de la persévérance et de la franchise entre les parties prenantes. Les contrats de ce genre constituent un instrument de partenariat conjointement négocié tel que les protocoles d'accord, les contrats d'affaires, les traités ou les statuts.

Un exemple des liens plus formalisés d'association a été donné dans le Territoire de Kahemba (Bandundu) où des apiculteurs, des éleveurs et agriculteurs indépendants se sont regroupés pour créer des ruches ou des fermes communes, des coopératives, des associations et ONG de développement.

A travers cette partie, nous avons essayé de rendre compte des réalités locales en matière de lutte contre la pauvreté telle qu'organisée par la population. Il est important de souligner que cette description nous permet d'identifier les différents éléments du capital humain et social que renferment les communautés de base et qui ont besoin d'être renforcés pour contribuer à la relance de l'économie.

A ce propos, la population du Territoire Bolobo (Province de Bandundu) explique ce dynamisme communautaire à la base par ce qui suit : « L'Etat étant démissionnaire et accusé de tous les maux; seules les dynamiques associatives communautaires principalement des ONG et des églises peuvent rendre des services sociaux de proximité à la population ».

En conclusion, ces multiples stratégies de survie développées par la population peuvent servir de base à la conception de la véritable stratégie de lutte contre la pauvreté par l'Etat congolais. D'ailleurs, à ce propos, Mbaya Kankwenda et les autres soulignent : "Les mesures nécessaires pour réduire la pauvreté sont aujourd'hui mieux appréhendées mais, sans une volonté politique, aucune action ne pourrait durablement aboutir". Les individus et les groupes peuvent faire beaucoup pour combattre la pauvreté, mais l'efficacité de leur action dépend de l'environnement créé par les pouvoirs publics. L'Etat a donc, renchérissent les auteurs, un rôle très essentiel à jouer, et par son activité propre et par l'influence qu'il exerce sur les autres composantes de la société dans la lutte contre la pauvreté. »⁴

⁴ Mbaya Kankwenda et autres ; La lutte contre la pauvreté en Afrique Subsaharienne, et economica, Paris, 1999, 207.

PARTIE II

APPROFONDISSEMENT DE L'ANALYSE DE LA PAUVRETE

CHAPITRE IV

DIMENSION ET DEGRE DE PAUVRETE EN RDC

Les points de vue de la population et ses définitions de la pauvreté, exprimés dans le premier chapitre, illustrent clairement la complexité du phénomène « Pauvreté » et de ses multiples facettes. Elle ne se mesure pas simplement par le revenu/argent, ou encore moins en termes d'accès aux services. Elle est également liée aux pratiques et au processus tels que la discrimination, la marginalisation et l'exclusion qui rendent des nombreuses personnes pauvres et certains groupes plus vulnérables que d'autres en RDC.

Les données qualitatives de l'APP montrent, par exemple, que le manque d'une infrastructure de base *et* le manque d'accès à la justice sont tous des aspects clés de la pauvreté en RDC. En d'autres termes, les définitions les moins tangibles de la pauvreté se trouvent être aussi significatives que les définitions basées sur les besoins matériels.

Cette information complète donc celle qui est fournie par les données quantitatives. L'analyse des données basée sur le seuil de pauvreté estime que entre 73 % et 90 % de la population congolaise sont pauvres⁵. Compte tenu du *degré* très élevé de pauvreté en RDC, il est important d'identifier et de considérer différents sous-groupes au sein de la catégorie générale des pauvres à partir des facteurs qui les rendent vulnérables.

Cette capacité de distinguer parmi les sous-groupes de la pauvreté au sein d'un groupe plus large des personnes pauvres devient ainsi un facteur important dans la définition d'une stratégie efficace pour la réduction de la pauvreté. Ce chapitre, par conséquent, combine les données qualitatives de l'APP avec les données quantitatives valables pour mettre au point des estimations du fonctionnement des sous-groupes de pauvreté en RDC.

4.1. Résultats clés.

Les données qualitatives clés ont été combinées avec les études quantitatives existantes pour estimer les sous-groupes de pauvreté en RDC. Une analyse initiale des données qualitatives fournies par l'APP a établi des distinctions claires et intéressantes entre deux types de ménages. Le premier groupe est défini comme des ménages typiquement pauvres dans un groupe et qui luttent pour maintenir leurs moyens et niveau de vie. Mais ces mêmes ménages ont un niveau d'adaptation qui les rend relativement stables. Ce groupe de ménages a été identifié comme **pauvre mais stable**.

Un second groupe de ménages est celui qui, tout en restant dans une structure familiale, est apparemment en train de souffrir de la détérioration progressive de ses conditions d'existence. Les circonstances de la détérioration de leur situation ont été

⁵ Il y a plusieurs études quantitatives qui ont été entreprises pendant les cinq dernières pour mesurer la pauvreté.

relevées dans les interviews et les réunions communautaires lorsque certaines familles ont clairement décrit les niveaux élevés de peur et de détresse. Ces circonstances ont également été à la base de la perte des réseaux sociaux et de la dignité personnelle. Bien plus, elles ont alimenté le sentiment d'insécurité tout en affaiblissant la lutte pour le maintien de l'unité familiale en voie de détérioration. Enfin, elles ont plongé les chefs de ménages dans le remord d'être incapables d'inverser cette tendance. Ce groupe de ménages a été identifié comme **pauvre et fragile**.

Ces deux séries de ménages correspondent aux distinctions que les participants à l'APP avaient déjà établies entre les *pauvres mais stables* et les *pauvres mais fragiles*.

Le parallélisme établi entre ces catégories a permis également de définir la typologie des ménages pauvres l'on trouve dans le premier Chapitre. Les facteurs quantitatifs qui ont décrit ces catégories correspondaient alors avec les facteurs quantitatifs mesurables---tels que les repas par jour, l'éducation des enfants, et le surpeuplement des domiciles---qui ont illustré les différences qualitatives identifiées.

Trois types de dimension, détaillés dans les sections suivantes, ont été relevés. Les résultats les plus utiles ont été trouvés à travers une combinaison binaire des données qualitatives et des données quantitatives basées sur le nombre de 'repas par jour' tel qu'illustré dans le tableau 4.1.

Tableau 4.1. Dimension Estimée des Sous-groupes de Pauvreté RDC

Ménages – Population	Pourcentage Urbain	Pourcentage Rural
QL. Les clairement démunis survivent au jour le jour Y inclus plusieurs appartenant aux groupes qui ont été abandonnés. QN. Moins qu'un repas convenable par jour	2 %	3 %
Les <i>ménages pauvres et fragiles</i> sont entrés dans le processus de détérioration progressive. Ce groupe inclura souvent les ménages qui ont souffert des chutes brusques dans la pauvreté suite à la crise économique et à la guerre. QN. Un repas convenable par jour	38 %	22 %
Les <i>ménages pauvres mais stables</i> qui ont accès aux ressources physiques suffisantes et aux réseaux sociaux pour rester productifs mais luttent chaque jour pour demeurer ainsi, QN. Deux repas par jour	53 %	62 %
Les ménages ' non pauvres ' peuvent être décrits comme ceux qui ont <i>accès aux ressources financières et sociales</i> d'une profondeur suffisante pour amortir le choc et fournir un élément d'aisance dans la vie quotidienne.	8 %	14 %

Source : Données qualitatives de l'APP 2006 et de MICS2, 2001.

4.2. Séries de données qualitatives et quantitatives

Pour fournir une *mesure* des catégories de pauvreté observées ainsi qu'une *explication* de ces catégories, les données tant quantitatives que qualitatives étaient définies et ensuite combinées dans différents types de mesure. D'abord, les sous-catégories des ménages pauvres ont été établies en utilisant les facteurs qualitatifs définis à travers l'APP. Ces facteurs comprennent tant les aspects tangibles qu'intangibles des dimensions de la pauvreté. Alors, les mesures quantitatives et statistiques qui conviennent à cette description qualitative étaient utilisées pour mesurer ou estimer la signification des catégories définies en utilisant les données qualitatives.

4.2.1. Série des données qualitatives de l'APP.

Pendant le déroulement des consultations participatives, la population locale a retracé et analysé ses propres conditions de vie familiales et ce que cela signifie pour elle que d'être pauvre. Cela a permis à l'APP d'aller au-delà des aspects tangibles, d'analyser la dynamique même de la pauvreté et d'identifier les ménages qui sont au bord d'une destruction certaine. Les facteurs intangibles qui distinguent entre les ménages pauvres mais stables et les ménages fragiles comprennent ce qui suit :

- La perte de stabilité lorsque le manque d'unité familiale diminue l'autorité parentale ;
- L'augmentation de la perte de l'autorité parentale ;
- La diminution croissante de la qualité de vie sociale et économique pour les parents eux-mêmes et leurs enfants ;
- La perte croissante de la dignité et de l'estime individuelle ;
- La crainte d'une insécurité grandissante.

De même, dans l'étude APP, six facteurs tangibles associés aux ménages qui se trouvent dans le processus de détérioration créant la fragilité du ménage ont été identifiés. Il s'agit de :

- Ménages capables de fournir seulement un repas convenable par jour ;
- Ménages incapables de fournir une éducation primaire à leurs enfants,
- Ménages dont le logement ne permet pas à tous les membres de dormir à l'intérieur ;
- Ménages qui ne peuvent pas gagner un revenu, même minime ;
- Ménages qui n'ont aucun membre lettré ; et
- Ménages qui n'ont pas d'accès fiable à plus d'un service et une infrastructure de base (eau et électricité).

L'APP suggère que les quatre premiers facteurs tangibles soient fortement associés à la fragilité par rapport aux deux derniers qui semblent être plus indirects et sont plutôt des facteurs d'accompagnement.

4.2.2. Série des données quantitatives des ménages.

L'étape suivante a été de quantifier les quatre groupes établis par les données de l'APP. Les données statistiques ayant servi à quantifier ces facteurs ont été tirées de

l'enquête MICS2 (2001)⁶ où en fonction de la disponibilité des données, quatre sous-groupes au sein du groupe des ménages pauvres, ont été identifiés pour le calcul des indicateurs multidimensionnels de la pauvreté. Il s'agit de:

- Ménages productifs (pas pauvres),
- Ménages pauvres mais stables,
- Ménages pauvres et fragiles, arrivant à peine à assurer un repas par jour et,
- Ménages extrêmement pauvres et qui ont perdu toute dignité.

Les critères sectoriels dans l'enquête MICS2 qui pouvaient contribuer à la définition des catégories de la pauvreté qualitative sont repris et brièvement décrits dans le tableau n°4.1 ci-dessous:

Tableau n°4.2 : Critères sectoriels d'appréciation de la pauvreté des ménages

<i>Secteur</i>	<i>Critères</i>	<i>Seuil de discrimination</i>	
		<i>Milieu urbain</i>	<i>Milieu rural</i>
Alimentation	• Nombre de repas par jour	1 repas	1 repas
Eau potable	• Temps mis pour se rendre à la source d'eau potable	30'-60 min	30'-60 min
Éducation	• Alphabétisation des membres du ménage	Non	Non
	• Enfants fréquentant l'école	Non	Non
Logement	• Nombre de chambres	≤ 1 pièce	≤ 1 pièce

Source : Etude sur la Pauvreté dans les Communautés de base, Ministère du Plan, 2004

- **Alimentation :** Le nombre de repas par jour est un indicateur de l'apport alimentaire. Il permet d'apprécier l'objectif primordial de toute personne, celui de se nourrir. En effet, la famille (ménage) en tant qu'unité économique est sensée assurer l'alimentation, fournir la protection, la sécurité et la socialisation à ses membres. Sur base des résultats de l'APP, il faut considérer donc que le fondement même du ménage se fragilise lorsque la fonction de procurer les repas à la famille n'est pas assurée. Aussi, le MICS2 donne la mesure statistique pour le nombre de ménages capables d'offrir un repas, deux repas, et trois repas par jour par famille.
- **Eau potable :** On considère qu'une personne a un accès facile à une eau de boisson de qualité lorsqu'elle dispose de cette eau sur place ou lorsqu'elle peut en disposer dans les 15 minutes, ou à moins de 100 mètres de l'habitation. Il convient de retenir ici le seuil de 30 minutes à 1 heure pour caractériser un accès difficile à l'eau de boisson de qualité. Seuls 22% de la population ont un accès facile à l'eau de boisson de qualité. Ce critère fourni par MICS2 n'a pas été mis en évidence par l'APP.

⁶ Le fichier « FINDIVIDU_MISC2 », organisé par ménage, et alors que non national par définition, mais couvrant une étendue assez large de la région du pays, a servi aux calculs des indicateurs de la présente section.

- **Logement** : Comme base de discrimination entre les pauvres et les non pauvres, il faut recourir aux éléments de confort du logement. Aussi le nombre de pièces dans le logement est une donnée assez révélatrice des inégalités. On observe que 41% des ménages habitent dans des logements à une chambre. Près de 15% des ménages les plus riches occupent des logements de 4 chambres ou plus contre 2% des ménages les plus pauvres. Dans l'ensemble du pays, les ménages disposent en moyenne de deux chambres à coucher. Il est donc assez naturel de considérer comme pauvre selon ce critère tout ménage qui habite dans un logement d'une chambre à coucher. Donc, 41,4% des ménages (soit 3.460 ménages) sont concernés dans cette analyse. Ce critère est intéressant dans l'APP surtout en milieu urbain.
- **Education** : Toutes les études qui font le lien entre l'alphabétisation, l'éducation d'une part et le niveau de vie d'autre part, focalisent leurs analyses sur la description et la caractérisation assez triviale du fait que les populations dites pauvres, marginalisées ou encore vulnérables sont celles qui ont des niveaux scolaires faibles, des niveaux d'éducation bas et des taux élevés d'analphabétisme. Dans le contexte de l'APP, il faut considérer comme pauvres et fragiles, les ménages qui ne scolarisent pas leurs enfants dont l'âge varie entre 5 et 17 ans. Dans le contexte des enquêtes MICS2, sur 19.982 enfants de 5 à 17 ans, 47% (soit 9.386) ne fréquentent pas l'école. Dans ce cas, 4.754 ménages (soit 55,3%) n'ont pas été en mesure de scolariser leurs enfants âgés de 5 à 17 ans.

Mettre ces deux séries des données qualitatives et quantitatives ensemble et les mélanger dans une variété de moyens permet de développer différentes mesures de pauvreté, certaines valables et d'autres moins valables.

4.3. Une mesure qualitative/quantitative

La mesure de pauvreté la plus utile a combiné les critères qualitatifs les plus importants avec la mesure quantitative correspondante qui existe au sujet de ces critères. Pour le besoin de l'APP, les participants ont clairement associé les facteurs intangibles ayant trait aux ménages 'pauvres et fragiles'---la stabilité de l'unité familiale dégradant la qualité de la vie, et perte de dignité et d'orgueil personnels---avec leur incapacité d'offrir des repas dans le ménage.

Cette association des faits est soutenue par les observations d'autres communautés souffrant de la faim. Dans plusieurs villages au Niger, par exemple, on a vu que les communautés connaissaient de plus en plus de nombreux désordres familiaux lorsque leur capacité de nourrir leurs enfants avait diminué. Il est supposé qu'aussi longtemps que la famille puisse *convenablement* fournir un repas et quelquefois deux repas par jour, les enfants demeurent dans l'unité familiale. Mais une fois qu'une famille ne peut plus satisfaire à ce besoin fondamental en toute confiance, l'autorité parentale baisse, le désordre familial, et par conséquent, celui de la communauté, s'étend rapidement. (Voir l'Analyse Sociale du CDD, Niger, Banque Mondiale, 2001).

Il convient de retenir en RDC, le seuil d'un repas par jour au minimum comme critère pour caractériser une mauvaise alimentation tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Avec ce critère : (i) les ménages productifs et non pauvres peuvent assurer à leurs membres 3 repas par jour; (ii) les ménages pauvres mais stables ne peuvent assurer que 2 repas par jour à leurs membres; (iii) les ménages pauvres et fragiles, arrivant à

peine à assurer 1 repas par jour à leurs membres, (iv) et les ménages extrêmement pauvres (indigents ou détruits) ont moins d'un repas par jour.

Comme le montre le tableau n°4.3 ci-dessous, la majorité des ménages, soit 88 %, prennent moins de trois repas par jour. 12 % des ménages consomment 3 repas par jour (surtout en milieu rural), 59 % des ménages consomment 2 repas par jour, 27 % des ménages consomment un seul repas par jour et 2,4 %, soit 206 ménages consomment moins d'un repas par jour.

Tableau n° 4.3 Répartition des ménages selon le nombre de repas journalier

Nombre de repas	<1 repas		1 repas		2 repas		3 repas		Effectif des ménages
	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nbr	
Milieu Urbain	1,7	44	38	980	52,5	1353	7,8	201	2578
Milieu Rural	2,7	163	22	1325	61,5	3703	13,8	831	6022
Ensemble	2,4	207	26,8	2305	58,8	5056	12	1032	8600

Source : tableau 2.17 du Rapport d'analyse de MICS2

Avec cette information, il est possible, tel qu'illustré dans le tableau 4.4 ci-dessous, d'établir une mesure de pauvreté qui estime effectivement la proportion de la population dans chacun des sous-groupes de la pauvreté.

Les chiffres ont un sens lorsqu'ils sont comparés à ce qui a été observé. Quantitativement, les estimations de pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de la pauvreté se situent entre 73 et 90 %. Cette mesure unidimensionnelle de l'APP donne une étendue allant de 86 à 92 %. Quantitativement, les chiffres les plus élevés de ménages urbains dans les catégories des 'pauvres mais stables' et 'fragiles' correspondent aux réalités urbaines et rurales observées. Les pourcentages de la population relativement petits en destruction complète, méritent plus d'exploration, mais le fait que le plus grand nombre réside dans les zones rurales à l'opposé des zones urbaines, correspond également aux observations, ainsi qu'aux définitions et discussions de l'APP.

Tableau 4.4 Une mesure unidimensionnelle des Groupes de Pauvreté de l'APP

Ménages au sein de la Population	% Urbain	% Rural
Ménages productifs/pas pauvres aux riches Trois repas par jour	8 %	14 %
Ménages pauvres mais Stables Deux repas par jour	53 %	62 %
Ménages pauvres et Fragiles Un repas convenable par jour	38 %	22 %
Ménages très Pauvres et démunis/moins d'un repas convenable par jour	2 %	3 %

Source : Etude sur la Pauvreté dans les Communautés de base, Ministère du Plan, 2004

4.4. Une mesure sectorielle de la pauvreté

Une seconde et utile analyse est d'utiliser les critères qualitatifs de l'APP pour sélectionner les mesures statistiques de toutes les caractéristiques que les participants à l'analyse ont ensemble associé fortement avec la pauvreté. Ce type de mesures de pauvreté est utile pour comprendre les besoins essentiels et les secteurs en déficit. Il peut aider à définir les objectifs pour réduire ces déficits. Cela est particulièrement utile à ce point, car, comme noté plus haut, les besoins identifiés par les participants à l'APP sont véritablement en concordance avec les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM).

Le tableau 4.5 ci-dessous décrit les cinq critères sectoriels qui définissent la pauvreté, jugés les plus importants par les participants à l'APP.

Tableau n° 4.5 : Définition des sous-ensembles des ménages pauvres.

<i>Sous-ensemble</i>	<i>Définition des sous-ensembles</i>
K ₁	Sous-ensemble des ménages pauvres selon le critère du nombre des repas par jour
K ₂	Sous-ensemble des ménages pauvres selon le critère d'alphabétisation des membres du ménage
K ₂₁	Sous-ensemble des ménages pauvres selon le critère des enfants de 5 à 17 ans qui ne fréquentent pas l'école
K ₃	Sous-ensemble des ménages pauvres selon le nombre des chambres
K ₄	Sous-ensemble des ménages pauvres selon le critère du temps mis pour se rendre à la source d'eau potable
K ₄₁	Sous-ensemble des ménages pauvres selon le critère de la distance entre l'habitation et la source d'eau potable

Source : Etude sur la Pauvreté dans les Communautés de base, Ministère du Plan, 2004

Le Tableau 4.6 définit les niveaux de pauvreté si chacun est utilisé comme une mesure séparée. Comme première analyse, il ressort de ces résultats que le critère relatif au logement est celui qui reflète la dimension de la pauvreté la plus importante en milieu urbain avec 43 % des ménages vivant dans des habitations d'une chambre. Le taux le plus élevé selon ce critère se retrouve dans la province du Kasai Oriental avec 63 % des ménages pauvres.

En milieu rural, l'accès à l'eau potable est le critère qui reflète la dimension la plus importante de la pauvreté, avec 66 % des ménages parcourant plus d'une demi-heure de marche pour accéder à l'eau potable⁷. La province du Kasai Occidental présente la proportion des ménages pauvres la plus importante (86 %) alors que la province de l'Equateur présente la proportion la plus faible (59 %).

⁷ Plus on met du temps pour accéder à la source d'eau potable, moins on peut s'en procurer et moins on satisfait les besoins en eau potable (20 litres par personne et par jour).

Tableau n°4.6. Taux de pauvreté sectorielle

Sous-ensemble	Définition des sous-ensembles	Taux de pauvreté		
		Urbain	Rural	ENSEMBLE
K ₁	Sous-ensemble des ménages pauvres selon le critère du nombre des repas par jour	38 %	22 %	27 %
K ₂₁	Sous-ensemble des ménages pauvres selon le critère d’alphabétisation des membres du ménage	14 %	40 %	32 %
K ₂₂	Sous-ensemble des ménages pauvres selon le critère des enfants de 5 à 17 ans qui ne fréquentent pas l’école	32 %	56 %	48,5 %
K ₃	Sous-ensemble des ménages pauvres selon le nombre des chambres à coucher.	43 %	40,6 %	41 %
K ₄	Sous-ensemble des ménages pauvres selon le critère du temps mis pour se rendre à la source d’eau potable	26,40 %	66 %	51,4 %

Source : Etude sur la Pauvreté dans les Communautés de base, Ministère du Plan, 2004

Les mesures sectorielles comme celles-ci ne permettent pas, cependant, l’estimation de la dimension réelle et le degré de la pauvreté. Elles ne permettent pas non plus la définition de la dimension de différents sous-groupes de la pauvreté—comme étant essentielle pour la planification stratégique.

4.5. Une mesure multidimensionnelle de la pauvreté

Une troisième mesure de pauvreté est de prendre plus d’un critère identifié par l’APP, et les combiner pour prendre une mesure ‘multidimensionnelle’ ou intersectorielle. Cette dimension donne des détails intéressants mais ne mesure pas clairement les sous-groupes existants de la pauvreté.

Comme on peut le remarquer ci haut, l’incapacité de fournir vraiment une nourriture convenable à la famille et au ménage est un des thèmes les plus dominants. Un autre thème était la qualité de la vie et la capacité d’assurer l’avenir. Ici l’incapacité de scolariser les enfants a été l’élément le plus souvent mentionné, aussi bien que les inquiétudes sur la sécurité.

En cohérence avec l’APP, il faut considérer pour les deux milieux, la combinaison de K1 et K21 qui associe les critères de l’alimentation (nombre de repas consommés) et celui de l’éducation (scolarisation des enfants dont l’âge est compris entre 5 et 17 ans). Pour le milieu urbain, il faut prendre également prendre le critère du logement (nombre de chambre à coucher dans le ménage).

Comme le montre le tableau n° 4.6 ci-dessous, sur 8.600 ménages enquêtés dans l’ensemble du pays, 5.056 sont pauvres mais stables du fait qu’ils n’offrent que 2 repas par jour en moyenne à leurs membres. En combinant ce critère avec celui de l’éducation, on trouve que 2.335 ménages (soit 46 % des 5.056 ménages pauvres mais stables) arrivent à scolariser leurs enfants. 54 % des ménages pauvres mais stables sont incapables de scolariser leurs enfants âgés de 5 à 17 ans. Sur les 8.600 ménages enquêtés, il y a donc 31,6% des ménages pauvres mais stables lorsqu’on combine les deux dimensions.

De même, 2.305 ménages sont pauvres et fragiles du fait qu’ils n’offrent qu’un repas par jour en moyenne à leurs membres. Sur ces ménages, 921 arrivent à scolariser leurs enfants contre 1.384 ménages (soit 60 %) incapables d’assurer la scolarisation

de leurs enfants. En combinant les deux critères et les deux dimensions, il y a 16 % des ménages pauvres et fragiles.

Il y a 207 ménages extrêmement pauvres (en destruction) du fait qu'aucun repas n'est sûr. Sur ces ménages, 132 ménages (soit 40%) n'assurent pas non plus la scolarisation de leurs enfants. En combinant les deux critères, il y a 1,53 % des ménages extrêmement pauvres.

L'analyse selon le milieu de vie montre qu'en combinant les critères de l'alimentation et de l'éducation, il y a plus de pauvres stables en milieu rural (34 %) qu'en milieu urbain (26%). Par contre, il y a plus de pauvres fragiles en milieu urbain (21,4 %) qu'en milieu rural (14 %). La proportion des ménages extrêmement pauvres n'est pas sensiblement différente entre les deux milieux.

Le tableau n° 4.6 ci-dessus associe, pour le milieu urbain, trois dimensions de la pauvreté : alimentation, éducation et logement. Sur 2.578 ménages urbains enquêtés, 1.353 sont pauvres mais stables du fait qu'ils n'offrent que 2 repas par jour en moyenne à leurs membres. En combinant ce critère avec celui de l'éducation, nous trouvons que 670 ménages (soit la moitié des 2.578 ménages pauvres mais stables) arrivent à scolariser leurs enfants. L'autre moitié est incapable de scolariser ses enfants âgés de 5 à 17 ans. En combinant le troisième critère, 301 des 670 ménages vivent dans des logements de moins d'une chambre à coucher. Sur les 2.578 ménages urbains enquêtés, il y a donc 12 % des ménages pauvres mais stables lorsqu'on combine les trois dimensions.

De même, 980 ménages sont pauvres et fragiles du fait qu'ils n'offrent qu'un repas par jour en moyenne à leurs membres. Sur ces ménages, 552 n'arrivent pas à scolariser leurs enfants. En combinant le troisième critère, nous trouvons que sur les 552 ménages précités, 216 vivent dans des logements de moins d'une chambre à coucher. Ceci donne 8,4 % des ménages pauvres et fragiles en combinant les trois dimensions.

Enfin, nous ne trouvons presque pas des ménages extrêmement pauvres en milieu urbain en combinant les trois dimensions.

S'agissant de déterminer les populations à assister spécifiquement, les « extrêmement pauvres » peuvent bénéficier des garanties spécifiques et d'une assistance directe. Par contre, les ménages « *pauvres mais stables* » peuvent bénéficier des initiatives telles que l'amélioration des infrastructures de base et des services d'éducation et de santé. Mais pour les « *ménages pauvres et fragiles* », le processus de détérioration doit s'arrêter de telle sorte qu'ils peuvent rejoindre les pauvres, mais le groupe des ménages stables peut plus facilement profiter des activités de croissance en faveur des pauvres. Sinon, ces ménages peuvent facilement glisser davantage dans la pauvreté. Ainsi, une concentration des actions en faveur de ces ménages fragiles est donc justifiée de même que sur les deux autres sous-groupes.

Tableau 4.7 ENSEMBLE DU PAYS⁸

CATEGORIES DE MENAGES	ALIMENTATION		EDUCATION		PROPORTION DES CATEGORIES En %
	Critères	%	Critères	%	
Stables et productifs	Au moins 3 repas par jour	29%	Ménages incapables de scolariser les enfants	517	6,01
Pauvres mais stables	2 repas par jour	59%		2721	31,64
Pauvres et fragiles	1 repas par jour	27%		1384	16,09
Extrêmement pauvres (détruits)	moins d'un repas par jour	3%		132	1,53
Total ménages :8600	100% (no's arrondis)				

Tableau 4.8. MILIEU RURAL

CATEGORIES DE MENAGES	ALIMENTATION		EDUCATION		PROPORTION DES PAUVRES En %
	Critères	Nombre de Ménages	Critères	Nombre de Ménages	
Stables et productifs	Au moins 3 repas par jour	831	Ménages incapables de scolariser les enfants	459	7,62
Pauvres mais stables	2 repas par jour	3703		2051	34,06
Pauvres et fragiles	1 repas par jour	1325		832	13,82
Extrêmement pauvres (détruits)	moins d'un repas par jour	163		106	1,76
Total ménages	6022				

Tableau 4.9. MILIEU URBAINI

CATEGORIES DE MENAGES	ALIMENTATION	EDUCATION		PROPORTION DES PAUVRES En %	HABITAT		PROPORTION DES PAUVRES En %
		Nombre de Ménages	Critères		Nombre de Ménages	Critères	
Stables et productifs	Au moins 3 repas par jour	201	Ménages	58	Ménage	27	1,05
Pauvres mais stables	2 repas par jour	1353		670		301	11,68
Pauvres et fragiles	1 repas par jour	980		552		216	8,38
Extrêmement pauvres (détruits)	Moins d'un repas par jour	44		26		7	0,27
Total ménages	2578						

⁸ Données tirées des résultats de l'enquête MCS2, 2001

Autres indicateurs multidimensionnels de la pauvreté. Une étude réalisée en 2004 a utilisé la même méthodologie pour calculer des indicateurs multidimensionnels de la pauvreté à partir des données communautaires de MICS29. Il s'agit de 365 villages et quartiers enquêtés en 2001 sur les conditions d'accès aux services socioéconomiques de base.

Tableau 4.10 Critères sectoriels d'appréciation de la pauvreté communautaire

Secteur	Critères	Seuil de discrimination
Alimentation	Proportion des enfants souffrant d'insuffisance pondérale	20
Santé	Accès au centre de santé dans la communauté où à une distance ≤ 5 Km	Oui= 1
Éducation	Enfant n'ayant jamais fréquenté l'école	40
Eau potable	Population ayant accès à l'eau potable	47
Habitat	Proportion des logements durables	33.3

Source : Etude sur la Pauvreté dans les Communautés de base, Ministère du Plan, 2004

Tableau n° 4.11 Indicateurs de la pauvreté communautaires

Provinces	INDICATEURS UNIDIMENSIONNELS					INDICATEURS MULTIDIMENSIONNELS				
	Education	Santé	Eau Pot.	Aliment.	Habitat	(S ₁ ∩ S ₂)	(S ₁ ∩ S ₃)	(S ₁ ∩ S ₄ ∩ S ₅)	(S ₁ ∩ S ₂ ∩ S ₃ ∩ S ₄ ∩ S ₅)	(S ₁ ∩ S ₂ ∩ S ₃ ∩ S ₄ ∩ S ₅)
	(S ₁)	(S ₂)	(S ₃)	(S ₄)	(S ₅)					
Kinshasa	1,5	0	14,3	14,3	5,7	0	8,8	2,9	38,2	0
Bas-Congo	36,8	0	45,7	13,9	21	0	25	12,5	62,5	0
Bandundu	21	9,5	73,7	30	63,2	0	10,5	5,3	94,7	5,3
Equateur	59,4	34,4	78,1	21,4	71,9	14,3	42,9	50	100	6,3
Orientale	59,4	28,1	59,4	17,8	71,9	15,6	46,9	3,4	96,9	0
Nord-Kivu	87	31,6	52,2	10	82,9	44,4	44,4	33,3	100	10
Sud-Kivu	80	36,8	50	11,1	80	15	5	5	90	11,1
Maniema	57,1	55,6	61,8	22,2	75	33,3	22,2	11,1	100	0
Katanga	65,8	10,1	45,9	16,7	52,2	38,9	34,3	54,3	80	0
Kasaï-Or	67,7	17,1	44,8	25	31	7,1	21,4	3,6	82,1	0
Kasaï-Occ	50	41,7	64	9,1	70,8	28,2	50	9	83,3	0

Source : Etude sur la Pauvreté dans les Communautés de base, Ministère du Plan, 2004

Dans l'ensemble, 76,9% des communautés sont pauvres selon au moins un critère unidimensionnel retenu. Par contre, seuls 3,4% des communautés sont pauvres en considérant simultanément l'ensemble des critères unidimensionnels. Dix-sept pourcent (17%) des communautés éprouvent des carences en matière d'éducation et de santé tandis

⁹ Etude sur la réduction de la pauvreté dans les communautés de base, Ministère du Plan/SENAREC/UPPE-SRP, Octobre 2004.

que 30% des communautés sont pauvres en considérant à la fois l'éducation et l'accès à l'eau potable. Quatorze pourcent (14%) des communautés sont pauvres en tenant compte simultanément des trois dimensions, à savoir l'éducation, l'alimentation et le logement.

En conclusions, sur la dimension et le degré de pauvreté, les données clés, rapportées dans le Tableau 4.1., donnent des estimations utiles de la dimension, du type, et de l'échelle des sous-groupes de pauvreté en RDC. Cette définition des sous-groupes de pauvreté concourt à la détermination des stratégies plus efficaces en faveur de la réduction de la pauvreté.

La distinction entre ménages 'pauvres mais stables' et 'pauvres et fragiles' fournit une information importante pour concevoir des stratégies de pauvreté qui marchent. Les ménages qui sont dans la catégorie pauvre mais stable, par exemple, seront plus probablement capables de profiter des stratégies conçues pour accélérer 'la réduction de la pauvreté' tel qu'un macro crédit. Le groupe des ménages pauvres mais fragiles aura, cependant, besoin d'un appui supplémentaire sous forme de quelques subsides bien conçus à court ou moyen terme tels que des programmes des travaux publics, s'ils doivent profiter des stratégies de croissance pour la réduction de la pauvreté. Si ces distinctions ne sont pas prises en compte dès le début, il y a un danger réel que les initiatives bien intentionnées de croissance pour la réduction de la pauvreté puissent créer une inégalité et une tension plus grande au lieu d'une croissance équitable nécessaire.

La différenciation entre les niveaux rural et urbain de la pauvreté offre aussi d'autres opportunités.. Il est intéressant de noter, par exemple, qu'il y a des ménages substantiellement plus 'pauvres et fragiles' dans les milieux urbains, particulièrement dans les villes et cités provinciales, que dans les milieux ruraux. Cette distinction soutient et illustre les effets des changements rapides et sévères dans la structure sociétale traitée dans le prochain chapitre.

Un filet de sécurité devra être conçu par la Nation et les communautés pour les démunis. Dans ce cas, il est utile d'avoir des estimations que ce groupe est plus probablement en dessous de cinq pourcent de la population totale.

En somme, cette analyse fournit des définitions et descriptions utiles des sous-groupes de pauvreté que l'on trouve en RDC. Elle fournit également des estimations de référence de la dimension et de l'échelle de chacun de ces sous-groupes de pauvreté. Ensemble avec le seuil de pauvreté quantitatif, elles fournissent une base pour la mise au point des stratégies de pauvreté efficaces.

CHAPITRE V

LES DYNAMIQUES ET TENDANCES DE LA PAUVRETE

Une Analyse Participative de la Pauvreté réussie utilise ses données pour expliquer les réalités multidimensionnelles de la pauvreté. Elle décrit comment la pauvreté est comprise, les différents niveaux existants et comment la pauvreté se présente. Elle complète l'information essentiellement statistique - basée sur les revenus et les dépenses individuels – généralement utilisée pour calculer la ligne de pauvreté et ainsi établir la mesure de pauvreté nationale. Se basant sur les données qualitatives, l'APP aide à expliquer les dynamiques de la pauvreté, l'interconnexion des facteurs et des processus de changements – exclusion, marginalisation, approfondissement de la vulnérabilité – que crée et perpétue la pauvreté y compris divers impacts sur différents groupes sociaux.

Pour des pays qui sont en crise provoquée par le conflit ou la chute de l'économie, comme c'est le cas de la RDC, des facteurs et processus conduisant à l'appauvrissement sont habituellement extrêmement interdépendants et interconnectés les uns aux autres. Cette interconnexion tend à renforcer chacun des facteurs en orientant la spirale de l'appauvrissement vers le bas.

Pour intervenir avec succès dans ce genre de situations, le contexte de pauvreté doit être analysé et compris d'un point de vue dynamique. Sur cette base analytique, les stratégies multidimensionnelles peuvent être conçues pour traiter les facteurs matériels clés (tels que manque d'eau potable, soins de santé ou de revenu) aussi bien que les aspects intangibles des facteurs (comme la violence, la mauvaise gouvernance, l'exclusion sociale) qui caractérisent et alimente la pauvreté. C'est la capacité à traiter à la fois les dimensions tangibles et intangibles de la pauvreté qui rend efficaces de telles stratégies.

Dans ce chapitre nous devons donc d'abord considérer les processus cruciaux qui provoquent la pauvreté en RDC. Avec cette connaissance en main, les tendances à l'extension et l'approfondissement de la pauvreté à travers la RDC sont évoquées. L'analyse de ces tendances est premièrement basée sur les chapitres un et deux selon les perceptions et les typologies de la pauvreté par la population, leurs définitions et identification des onze problèmes nationaux clés de pauvreté.

5.1. Comprendre les dynamiques de la pauvreté

Il y a trois tendances de base de l'énergie, la force et le mouvement qui soutiennent et alimentent la pauvreté, la souffrance, et les épreuves à travers la RDC. Ces dynamiques donnent à la RDC une structure de pauvreté en quelque sorte unique, et une structure qui est essentiellement infranchissable pour des programmes linéaires de réduction pauvreté. Les dynamiques de la pauvreté sont les suivantes:

- Changements rapides et sévères de la structure sociétale ;
- Abus du pouvoir systématiques et ancrés ;

- Interconnexion des facteurs et tendances clés de pauvreté.

5.1.1. Changements rapides et sévères de la structure sociale

Ces changements ont eu lieu au cours des 15 dernières années. Comme la pauvreté s'était approfondie et répandue suite à la guerre et à l'effondrement de l'économie, la structure sociale a également changé. Avant l'apparition de ces deux crises, la République Démocratique du Congo avait certainement souffert de la pauvreté même si elle était matériellement un pays riche. Mais c'était une pauvreté moins substantielle, et contenue dans les structures économiques et sociales que la plupart d'économistes et spécialistes de la pauvreté reconnaîtraient. Ceux qui se situent au sommet de l'échelle sont bien éduqués et ont des emplois professionnels, alors que les ménages au bas de l'échelle, démunis, sont sans emploi et souffrent de pauvreté chronique durant toute leur vie. Ce type de pauvreté chronique est aussi souvent multi-générationnel.

Cette structure de la pauvreté n'existe plus en RDC. Actuellement, il y a une situation très différente. Une nouvelle catégorie des 'ménages pauvres et fragiles', situés juste au-dessus de ceux qui sont démunis inclue maintenant toute une classe des personnes bien éduquées qui ont antérieurement tenu ces emplois. Si ces emplois étaient dans le secteur public, ces personnes étaient soit des enseignants ou des bureaucrates de niveau moyen qui ont perdu ces emplois ; ou encore ils continuent à tenir le poste, mais ont perdu le salaire qui normalement devait accompagner un tel poste. S'ils étaient dans le secteur privé, ils ont souvent travaillé pour des compagnies dans l'industrie minière ou d'autres industries qui ont fermé leurs portes. Suite aux cataclysmes de ces 15 dernières années, ils sont tous rapidement descendus à des niveaux de pauvreté inattendus.

Cette transition rapide et sévère, d'un citoyen et d'une famille de la classe moyenne avec un bon niveau de ressources économiques à un ménage fragile sur le point d'une autre détérioration, sans salaire ni ressources, est certainement pénible pour la famille concernée. Elle a été abondamment expliquée par de nombreux participants à l'APP qui se trouvent maintenant parmi les plus pauvres dans le pays.

Mais cette transition rapide et brutale a également un impact brusque et négatif sur la société, l'économie ainsi que la culture.

- Economiquement, la chute des revenus des ménages a privé le marché de plus de la moitié des consommateurs ;
- Politiquement, l'insécurité, la répression et la corruption ont affaibli les forces critiques parmi les citoyens ;
- Et culturellement, le renforcement social indispensable des normes sociales n'a pu se consolider.

Ainsi, tout cela a augmenté la pauvreté pour les ménages concernés, mais a aussi changé la situation assez statique de la pauvreté. Ces changements rapides de la structure sociale ont créé une spirale sévère décroissante qui interconnecte un nombre de forces négatives et leur donnent un plus grand impact.

5.1.2. La dynamique d'abus du pouvoir

Cette dynamique a été systématique et elle s'est intensifiée pendant le temps de crise également. Comme on le verra plus loin, cette dynamique d'abus du pouvoir existe dans le pays et dans la culture pendant une période assez longue. La combinaison de la guerre et du délabrement économique avec les changements subséquents dans la structure sociale a détruit les structures et institutions qui avaient tenu cette dynamique négative en échec en quelque sorte.

Les changements rapides et dévastateurs de la structure sociale apportés par la nouvelle dynamique de pauvreté ont permis la dynamique d'abus du pouvoir de se renforcer. Ces changements dans la structure sociale ont eu l'effet de diminuer simultanément la force des voix qui existaient dans le pays, et en même temps de réduire la force du pouvoir social nécessaire et continu des principes et croyances de la société. En laissant la dynamique d'abus du pouvoir non vérifiée soit par les principes culturels et sociétaux ou politiques ---à mi-voix comme cela pouvait l'avoir été--- la situation s'est empirée.

5.1.3. L'interconnexion des problèmes clés de pauvreté

Cette interconnexion a créé des synergies destructives qui causent plus de difficultés et créent une spirale de pauvreté croissante. Par exemple dans plusieurs zones rurales, le manque de sécurité personnelle fait que les gens aient peur d'aller à leurs champs et fermes, ce qui signifie moins de produits à vendre et moins de nourriture pour le ménage. Pour les enfants, cela signifie moins de repas, perte de scolarité, et moins de chance d'emploi à l'avenir. Pour les adultes, cela signifie perte d'emploi, de revenu, moins de cash. Pour la famille et la communauté cela signifie la fermeture des marchés, isolement, et moins de services.

Cette interconnexion des problèmes de pauvreté, telle que connue par la population, associée aux problèmes ci haut évoqués, conduit les populations à mettre plus d'accent sur les facteurs intangibles de pauvreté---et expriment mieux leur importance. Ils comprennent, par exemple, que le manque de travail et d'argent, l'incapacité d'envoyer les enfants à l'école et le manque d'accès aux services de santé et d'autres services, n'est pas simplement un désavantage basé sur les ressources, mais revient au manque de sécurité *dans* leurs vies, et au manque de contrôle *sur* leurs vies. Ainsi, comprendre les dynamiques de l'interconnexion est une clé à la découverte des solutions de changement.

5.2. Définir les Tendances de la Pauvreté

Pendant les consultations de l'APP, les participants ont identifié et discuté des questions clés de pauvreté qui existent dans leurs communautés locales, territoires, et provinces. Tirés de ces consultations, les onze problèmes nationaux de pauvreté ont été identifiés pendant l'Atelier national sur l'Analyse Participative tenu à Kisantu en juin 2005 et décrits dans le chapitre deux.

Sur base d'une analyse de ces problèmes nationaux, six facteurs interconnectés ont été trouvés. Ils caractérisent l'expansion et l'approfondissement de la pauvreté à travers la RDC. Ce sont :

- La mauvaise gouvernance ;
- Les termes non favorables accordés aux économies communautaires ;
- L'insécurité des personnes et des biens ;
- L'inattention aux besoins fondamentaux ;
- La marginalisation et exclusion ;
- La féminisation de la pauvreté.

5.2.1. La mauvaise gouvernance

Elle a été reconnue comme problème fondamental qui justifie la majorité des problèmes de pauvreté identifiés. Le Tableau 5.1 ci-dessous illustre son impact potentiel. Il était découvert qu'elle était la cause directe de six des onze problèmes nationaux de pauvreté, et était aussi une cause indirecte pour les cinq autres. Ce problème est particulièrement aggravé par la dynamique de l'*abus de pouvoir*. Le tableau ci-dessous démontre également comment les tendances principales de la pauvreté deviennent même plus étroitement interconnectées.

Tableau 5.1. Impacts de la Mauvaise Gouvernance

Problème national	Cause fondamentale citée comme étant la mauvaise gouvernance	Autres causes fondamentales liées à l'abus de pouvoir
La population a un accès difficile aux infrastructures et services sociaux de base de qualité	X	
Les voies et moyens de transports et de communication sont délabrés et peu praticables	X	
La population est en insécurité alimentaire		L'Incohérence de la politique agricole et de développement rural
L'insécurité des personnes et des biens est forte		La faiblesse de l'Etat
Le chômage frappe durablement la population active	X	
Le pays est caractérisé par la mauvaise gouvernance	X	Absence de la culture d'un État de droit
Les droits de femmes sont violés		Primauté des coutumes sur la loi
Le secteur agricole de produits de rente s'est effondré	X	
Les groupes vulnérables sont marginalisés		Inexistence d'une politique sociale cohérente et recours aux coutumes et traditions rétrogrades
Les ménages ont un faible revenu		Politique de développement inadéquate
Les agglomérations sont affectées par des érosions et l'ensablement	X	

L'impact négatif de la mauvaise gouvernance est énorme et multidimensionnel. Dans les cas que les participants à l'APP ont présenté, six tendances et impacts spécifiques mais interactifs étaient vérifiés. Ils sont :

- La méfiance et la peur de l'état ;
- La démotivation à tous les niveaux ;
- La détérioration des services sociaux ;
- La détérioration de l'infrastructure physique ;
- La diminution de la production agricole ;
- Le pillage des ressources environnementales du pays.

La méfiance de l'Etat est endémique à travers le pays, selon les participants à l'APP. A cela s'ajoutent une taxation illégale et un système judiciaire incompetent, ont-ils dit. Cet état de choses a dégénéré en peur avec les tracasseries policières continues ainsi que l'usage de la violence par les militaires et des milices.

Cette situation a créé une démotivation à tous les niveaux. Il n'y a pas d'espoir de la part de la population que le gouvernement est là à son service. Au contraire, le gouvernement est décrit comme agissant avec impunité contre la population elle-même. Cela crée un état de choses où le peuple au niveau des communautés locales n'a aucune attente vis-à-vis des services ni des agences de l'Etat. Comme résultat, les services sociaux et les infrastructures physiques qui fonctionnent encore se sont détériorés presque totalement.

Cette combinaison a, à son tour, diminué la production agricole. Les participants à l'APP ont noté que les populations se sont détournées des cultures commerciales et ont même diminué les cultures vivrières à cause de l'insécurité physique, la taxation illégale, des mauvaises routes et l'augmentation de la durée du temps nécessaire pour se procurer les besoins vitaux de base (eau, préparation de la nourriture, etc.).

Cet état de choses a, finalement, créé un environnement qui accepte et encourage même le pillage de l'héritage des ressources naturelles du Pays. En 2003, un rapport des Nations Unies a formellement mis en cause certaines autorités gouvernementales, les groupes armés rebelles et leurs alliés rwandais et ougandais dans les pillages systématiques de ces ressources. Ce rapport a identifié trois groupes distincts dits « réseaux d'élites » exerçant ces activités dans trois zones différentes (gouvernement, zone occupée par le Rwanda, zone occupée par l'Ouganda). ⁽¹⁾ Le contrôle du territoire national par l'autorité étatique s'est considérablement renforcé. Mais, il n'est pas encore évident que les pratiques de pillages ont diminué ou qu'il y a eu des sanctions contre leurs auteurs.

Enfin, une prise de conscience de la population diminue au fur et à mesure qu'elle éprouve davantage des difficultés à satisfaire même les besoins vitaux de subsistance. Cette situation de survie qui ne s'attend à aucune prise de responsabilité pour y remédier ; qui n'a pas établi une séparation entre la justice et le pouvoir et où même le peu des normes qui subsistent sont systématiquement violées, accentue la corruption généralisée. Les autorités publiques et les entrepreneurs privés sont ainsi capables de piller sans crainte les ressources naturelles qui constituent pourtant un précieux patrimoine du pays. En somme, la mauvaise gouvernance alimente la pauvreté.

5.2.2. Les termes défavorables accordés aux économies de la communauté locale

Ils contribuent directement à l'appauvrissement. Ces problèmes liés à leurs tendances incluent :

- La mauvaise infrastructure ;
- L'insécurité alimentaire ;
- Le chômage ;
- La marginalisation des femmes ;
- La destruction du secteur agricole ;
- Le faible revenu du ménage.

L'inattention aux économies communautaires n'est pas une tendance de développement unique à la RDC, mais l'exclusion conséquente d'une grande majorité de la population de toute économie significative est propre à ce pays. Le gouvernement de la RDC, comme beaucoup d'autres en Afrique, a placé sa confiance dans l'économie nationale ou formelle. Contrairement à plusieurs autres pays africains cependant, cette économie n'était jamais ouverte de quelle que manière que ce soit à la majorité de la population. Au contraire, elle était, et est encore, fermement tenue par un groupe étroitement restreint d'élites qui continuent à suivre les tendances de base créées par l'économie coloniale.

Puisqu'il y avait autant de ressources naturelles dans le pays, *les économies communautaires* (souvent désigné comme secteur informel), d'abord liées à l'achat et la vente des produits agricoles comme une base pour un développement économique dans l'avenir, étaient ignorées. Il n'existait pas de politiques nationales ou provinciales pour faciliter la croissance, l'extension, et le lien de ces économies à base communautaire. Il n'y avait pas non plus de planification, des politiques, et des programmes pour fournir des infrastructures nécessaires en vue de faciliter la croissance de ces économies communautaires et satisfaire les besoins fondamentaux de la population.

L'inattention aux économies communautaires locales et le manque d'un gouvernement responsable ont créé une situation dans laquelle les infrastructures de base---les points d'eau, les écoles, les centres de santé, les routes, et les marchés---n'étaient pas fournies d'une manière significative et consistante par les gouvernements provinciaux. A cause de la nature très centralisée du pouvoir politique, il n'y avait pas non plus d'espoir de responsabilité de la part de la population. Ainsi, le manque d'infrastructure de base a empêché davantage le développement des économies communautaires.

Le fait que les femmes, qui étaient les premières cultivatrices dans les zones rurales, aient été marginalisées, a davantage accentué l'abandon de l'agriculture et la détérioration totale de l'économie agricole. Les inégalités continues dont souffrent les femmes---sans contrôle sur les sols ni sur le revenu de leurs produits, sans aucun rôle dans la prise de décision ---signalent une forme d'*exclusion sociale* éprouvée par les femmes ; ce qui était aussi bien culturellement que politiquement toléré.

Certainement, les conditions défavorables sous lesquelles les économies communautaires existent étaient dues à l'inattention cruelle des gouvernements nationaux, ainsi que des agences de développement et financières internationales. Cependant, un autre facteur

majeur était l'exclusion des femmes culturellement et politiquement sanctionnée de l'économie communautaire en tant que productrices indépendantes pouvant faire entendre leur voix. Utiliser les femmes seulement comme une main-d'œuvre non qualifiée déployée dans des conditions de travail difficiles et dures et leur dénier la participation totale dans les décisions affectant leur vie, était un facteur déterminant dans la chute de l'économie.

L'exclusion des femmes du pouvoir économique et de la prise de décisions a fortement contribué à leur marginalisation dans l'économie communautaire qui avait décidément tu leur voix pour faire connaître leurs besoins. Ainsi, les routes n'étaient pas réparées, des politiques dures d'importation étaient établies, et les inputs techniques nécessaires n'étaient pas considérés. Comme résultat, il n'y avait aucune économie locale pour empêcher l'économie nationale de ne pas sombrer totalement. En conséquence, une grande majorité de la population reste exclue de la participation à toute économie formelle.

5.2.3. L'insécurité des personnes et des biens

L'insécurité des personnes et des biens imprègne chaque aspect de la vie congolaise. Dans les zones de guerre et la région qui l'entoure, il a été signalé de nombreux cas de massacres des populations et d'incendies des villages. Les femmes et les filles ont été violées, des bras et des jambes amputées à la suite des blessures et une augmentation massive du nombre de veuves et orphelins. La police et l'armée régulière, frustrées par la modicité et l'irrégularité de salaire, traumatisent elles aussi les populations locales. Une grande propension à la violence s'est donc répandue à travers le pays.

L'insécurité a sérieusement provoqué la chute de la production agricole. Plusieurs communautés qui ont pris part aux consultations de l'APP ont été très expressives au sujet de leur peur des bandits et violeurs qui les attaquent sur les sentiers de leurs champs. En outre, l'insécurité conduisant à la diminution de la production agricole décourage les marchands et nombreux sont ceux qui ont fermé leurs magasins.

La diminution de la production agricole a augmenté le chômage et le travail productif a diminué, accentuant ainsi l'insécurité du ménage---pas assez d'argent pour se procurer la nourriture nécessaire et des services tels que la santé, un logement convenable. Tout cela a augmenté l'insécurité des personnes.

Le logement surpeuplé ou la promiscuité était également mentionné comme cause de l'insécurité, particulièrement en milieux urbains. La promiscuité est définie comme le fait d'avoir à dormir à plus de quatre personnes dans une chambre à coucher. Mais, lors de consultations, certains participants se sont plaints de dormir au salon, et/ou de rester debout dans leurs maisons toute la nuit à une moindre pluie. Ce c'est qu'ils ont appelé avec dérision le 'debout congolais'(l'intitulé de l'Hymne national). Il convient de noter que ce thème de *surpeuplement* a été entendu à travers le pays. A première vue, il est facile d'interpréter cela comme une situation qui est plus liée au déconfort personnel plutôt qu'à la sécurité personnelle.

Cependant, on peut supposer---et il devrait être exploré davantage---que cet indicateur est très lié aux inégalités dans la structure familiale, qui sont exacerbées lorsque les ressources diminuent. Si la rareté de l'espace est considérée comme indicateur des ressources décroissantes et l'incapacité de prendre soin de l'unité de la famille entière, alors ces membres de famille qui sont les plus faibles ou qui ont la moindre valeur craignent à juste titre la séparation de l'unité familiale.

Par exemple, alors que *les enfants vivants dans la rue* peuvent peut-être être issus de viols, ils pourraient avoir été volontairement abandonnés par leurs parents à cause de la rareté des moyens de subsistance. Comme on l'a remarqué dans un chapitre précédent, ces enfants qui souffrent de la pire insécurité personnelle et économique, sont également victimes de l'exclusion sociale. Sans parents pour les soutenir, ils sont souvent traités d'*enfants sorciers* par leur communauté.

Cette forme de discrimination peut, à un certain niveau, être comprise comme un mécanisme de débrouillardise---le mécanisme de l'exclusion sociale permet à la communauté d'ignorer la misère des enfants et leur propre honte. Mais ces types de violations des droits humains, lorsqu'elles sont assez longtemps tolérées, renforcent souvent une autre série d'abus de pouvoir. Ils constituent des synergies négatives qui créent une autre calamité pour la communauté locale concernée et en définitive la société tout entière. En somme, la population paie au prix fort l'insécurité.

5.2.4. Une tendance à l'inattention aux besoins fondamentaux et aux infrastructures

Cette tendance est remarquée à travers le pays. La population locale a rapporté, encore et encore à travers les consultations de l'APP, comment le manque d'infrastructures affecte les familles et leurs communautés de trois manières cruciales.

La première est qu'elle diminue la qualité de la vie à un minimum. Que ce soit une famille rurale incapable d'offrir une éducation fondamentale à ses enfants parce que l'école est à dix-sept km dans un autre village, ou cette femme de Kinshasa qui vend ses biens personnels pour acheter des médicaments sans avoir consulté un médecin---la population décrit une vie de qualité comme étant ce minimum, avec espoir en une vie meilleure.

L'existence d'une mauvaise et l'absence d'infrastructure a un impact négatif sur la production économique. En milieux ruraux, la population locale rapporte que la production des cultures de rente a presque totalement chuté et la culture vivrière a considérablement diminué.

L'infrastructure physique n'offre plus une base pour l'économie locale. Les femmes, principales productrices dans le secteur agricole, doivent passer plus de temps à marcher de longues heures pour se procurer de l'eau pour leurs familles. Pire encore, une fois les produits récoltés, il n'y a pas d'électricité---ni d'équipements qui facilitent la tâche --- pour minimiser le temps excessif consacré à la préparation de la nourriture. Ce temps pourrait être utilisé à d'autres activités productives pour le ménage.

Même pour la production à commercialiser pour s'assurer des revenus monétaires, elles sont confrontées à d'autres difficultés : il y a peu de marchés où vendre les produits. En

outre, comme la population locale l'a fait remarquer, cette situation est hautement reliée à d'autres problèmes tels que l'insécurité physique, la tracasserie policière, ainsi qu'une administration publique incompétente et souvent corrompue.

Selon l'observation de plusieurs participants à l'APP, l'impact d'une mauvaise et quelquefois du manque d'infrastructure crée et augmente la pauvreté.

En somme, selon les participants à l'APP ; le gouvernement à tous les niveaux a échoué dans tous les efforts de fournir une infrastructure et services essentiels à la population. Cependant, la situation pour l'avenir est plus complexe. Il était intéressant de noter que des remarques sur le manque d'électricité et son impact, ont été faites à travers le pays tant dans les zones rurales qu'urbaines en dépit du fait que cela est habituellement un problème urbain. Un analyste provincial au Katanga a fait observer cependant, que cette préoccupation indique comment la perception des Congolais sur la société moderne a été modelée par les grandes industries, surtout extractives qui, à un certain moment, avaient fourni de tels services sans contrepartie des populations elles-mêmes.

Ainsi, une certaine opinion pense que certains de ces services devraient être fournis---par le gouvernement, par la ville---sans discussion en termes de prix, des responsabilités d'entretien et de la qualité du service. Par conséquent, la tendance à la négligence de la part du gouvernement a été fortement épinglée. A l'avenir, cependant, l'inattention de la population sur ses propres responsabilités---à cause des attentes mal placées---devra être également prise en compte.

5.2.5. La marginalisation et l'exclusion

Elles s'opèrent visiblement et brutalement à travers le pays. Alors que ces processus et actions sont certainement au détriment de ces victimes, elles sont aussi au détriment de la société et de la nation entière. Dans cette section, les tendances qui illustrent la marginalisation et l'exclusion sont concrètement la *violation des droits de la femme* et la *marginalisation des groupes vulnérables*. Les deux séries de ces pratiques d'exclusion sont bien documentées dans les résultats de l'APP.

Cette documentation indique également que les comportements d'exclusion sont basés sur des vieilles pratiques traditionnelles et culturelles de *discrimination et domination*. Pour traiter ces problèmes efficacement, il y a un besoin de plus d'exploration, d'analyse, et de dialogue.

De nombreux participants ont relevé leurs préoccupations sur le manque croissant de prise en charge des personnes vulnérables ainsi que les femmes et les enfants touchés par les conséquences du conflit et de la violence parmi eux. Plusieurs ont indiqué que ces événements sont directement opposés à leurs propres principes africains selon lesquels la communauté s'occupe de chacun ses membres. Vu cette situation, les premiers efforts pour expliquer les niveaux actuels de marginalisation et d'exclusion se dirigeront souvent vers les récents événements de la guerre et de l'effondrement de l'économie.

Mais la 'mauvaise gouvernance' ainsi que les tendances de la marginalisation et de l'exclusion ont exactement de la même façon placé de longue date leurs racines dans

l'abus du pouvoir. Comme indiqué dans les données sur les droits des femmes et des groupes vulnérables, ces tendances commencent avec les coutumes, les croyances et pratiques culturelles---y compris la loi coutumière et les réseaux juridiques---qui sont discrétionnaires par nature.

Ces tendances fonctionnent d'une manière qui consigne certains groupes sociaux, particulièrement les femmes et les enfants, à un statut plus bas au sein de la société. Cette mission initiale définit alors quels rôles, comportements, emplois, ou même quelles opportunités sont convenables ou non. La situation a alors créé des actes pour contrôler et limiter habituellement les pensées, le comportement, les choix, la participation, la capacité de prendre les décisions, l'accès aux biens et services.

Changer cette tendance exige un effort substantiel pour une réduction effective de la pauvreté. Dans une récente étude intitulée *Exclusion Sociale : concepts, découvertes, et implications pour les ODM* (Objectifs du Développement du Millénium), l'auteur suggère que la valeur d'une perspective d'exclusion sociale est qu'elle tire attention au chevauchement---où il existe---entre le *dénuement économique* et la *dévalorisation culturelle*. Il est intéressant de noter que les deux groupes traités ici souffrent d'un tel chevauchement. L'auteur suggère encore que ce double chevauchement représente une « *inégalité durable* » qui « tend à persister au fil du temps et en face d'un changement socio-économique considérable » (Kabeer, 2005, PP6-16)

Vu cette situation, les questions sur la nature de l'*exclusion* et la *marginalisation* en RDC ne peuvent pas se limiter superficiellement à leurs victimes évidentes, mais elles doivent être utilisées pour identifier l'inégalité et la discrimination dans toutes leurs manifestations. Si elle n'est pas menée de cette façon, l'analyse ne sera pas complète et ces 'inégalités durables' continueront à opérer malgré d'autres réussites plus superficielles.

La violation des droits de femmes, selon les participants à l'APP, est premièrement due aux fortes préférences et attachements à une série de coutumes traditionnelles qui demeurent acceptées, et par conséquent puissantes, jusqu'aujourd'hui dans le pays. Ces coutumes sont établies et cherchent à maintenir des relations de pouvoir, de division et injustes entre les hommes et les femmes. Au fil des décennies, ces coutumes injustes se sont systématisées et institutionnalisées. Elles sont à présent inscrites comme des règles de fonctionnement des organisations existantes et des contrôleurs des activités quotidiennes des hommes et des femmes. Aujourd'hui, plusieurs de ces activités sont utilisées sans acceptation consciente ni rejet.

Les participants à l'APP ont mentionné un nombre d'indicateurs qui témoignent de cet état actuel des choses. Il est d'usage, ici, en décrivant les tendances de la pauvreté, de subdiviser ces indicateurs en deux catégories inter verrouillées que sont le dénuement économique et la dévalorisation culturelle.

En termes de *dénuement économique*, les participants à l'APP ont indiqué que les femmes qui sont pourtant reconnues comme pourvoyeuses des revenus agricoles, sont plus démunies que les hommes. Elles n'ont aucun contrôle sur la distribution de la nourriture produite ni ne profitent des revenus d'articles vendus au marché. Les analystes

provinciaux et nationaux ajoutent qu'à cause de ce manque de contrôle de ressources et de possession de terres, *le travail des femmes* et leurs *contributions* aux revenus de la famille, aux ressources la communauté de base et du pays sont notoirement invisibles.

En terme de *dévalorisation culturelle*, les participants à l'APP ont mis un accent particulier sur le complexe de supériorité des hommes, qui à son tour, place les femmes et les filles dans une dépendance malsaine vis-à-vis des hommes en tant que maris, pères ou frères. Comme indicateur visible de cette discrimination continue, les participants ont indiqué :

- Premièrement, le faible taux de fréquentation scolaire des filles par rapport aux garçons ;.

Deuxièmement, des taux élevés des déperditions scolaires de jeunes filles comparativement à ceux des jeunes gens.

D'autre part, il a été noté que dans la vie d'une femme, la coutume exproprie les veuves et les oblige parfois à épouser le frère du mari défunt dans le but de maintenir sa valeur économique (Femme considérée comme un bien). Enfin, différents participants à l'APP ont insisté sur la très faible représentation des femmes dans les institutions de prise de décisions comme les écoles, les assemblées législatives, le gouvernement local et le gouvernement national.

La primauté continue de ces séries de comportements rétrogrades, selon l'analyse APP, a favorisé continuellement la violation des droits de femmes. Comme résultat, plusieurs conséquences étaient notées : (i) le nombres élevés de femmes illettrées, (ii) l'augmentation rapide des chaînes de transmission du VIH ; (iii) et la nuisance et la destruction des relations sociales entre les hommes et les femmes aux niveaux familial, communautaire et étatique.

En somme, la situation actuelle des femmes en RDC est le résultat de deux inégalités en interaction, à savoir : le dénuement économique et la dévalorisation culturelle. Pour changer cette situation et briser ces facteurs de pauvreté, les initiatives devront se concentrer simultanément sur les deux aspects des tendances identifiées.

La marginalisation et l'exclusion touchent également des groupes vulnérables. La RDC a plusieurs groupes vulnérables pour lesquels une forme de protection sociale est indispensable. Ces groupes vulnérables comprennent : les enfants vivant dans la rue, les déplacés des guerres et conflits armés, les enfants nés de viols, les filles mères sans soutien, les personnes du 3^{ème} âge, les veuves et les orphelins, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les femmes seules (chefs de ménages), les enfants soldats et les personnes vivant avec handicap. Les groupes minoritaires tels que les Pygmées sont dans une catégorie où les besoins de protection peuvent être différents---par exemple, la garantie des droits civiques et l'intégration socio-économique. Leur marginalisation et vulnérabilité exigent encore, cependant, une attention particulière.

Le nombre des groupes vulnérables en RDC est particulièrement élevé en ce moment pour cinq raisons : (i) la poursuite des coutumes injustes et discriminatoires ; (ii) des faibles mécanismes d'intégration sociale ; (iii) la détérioration de la situation socio-économique suite à la guerre et à la crise économique ; (iv) l'absence ou le manque de

politique sociale cohérente ; et (v) la faible capacité de l'Etat à créer et entretenir un système de protection sociale.

Malgré la pression croissante exercée sur la RDC et le nombre croissant des personnes dans différents groupes vulnérables, leur situation n'est pas uniquement causée par l'incapacité de fournir un certain niveau de bien-être économique pour eux-mêmes, ou l'incapacité du gouvernement à court des ressources économiques. Ces personnes sont également exclues et vulnérables à cause de *ce qu'elles sont*---les personnes souffrant d'une maladie affreuse ; les jeunes filles qui sont tombées enceintes, quelquefois par la violence et par conséquent décident d'ignorer les règles de la société ; des enfants non désirés ; les vieux qui ne peuvent plus contribuer au ménage et qui demandent beaucoup plus de soins ; ou des jeunes qui inspirent la peur avec leurs manières et comportements violents.

Pour ces groupes vulnérables, les mêmes tendances des *inégalités durables* existent---le dénuement économique ainsi que la dévalorisation culturelle.

Comme pour la situation des femmes, les deux types d'*inégalités durables* devront être combattus simultanément. Accomplir cela efficacement demandera que la famille, la communauté et l'Etat travaillent ensemble pour rétablir les normes et les capacités communautaires. Ces groupes qui tiennent la responsabilité doivent renforcer les capacités de planification, de prévention et d'évaluation des besoins qui favorisent les groupes vulnérables.

5.2.6. La féminisation de la pauvreté

L'expression *féminisation de la pauvreté* décrit la structure de la pauvreté qui a émergé au cours de ces quinze dernières années en RDC. La problématique de la discrimination ou de l'exploitation de la femme transparaît directement ou indirectement dans les onze problèmes identifiés plus haut. En effet, la femme, par manque d'instruction ou par le fait de la culture, se laisse dominer et exploiter.

L'impact de la pauvreté sur les femmes est rendu compliqué par plusieurs facteurs à savoir :

- La pauvreté pèse plus sur les femmes et les enfants que sur les hommes ;
- Inégalité entre homme et femme en matière de répartition des ressources (capital humain, ressources productives et capital social) persiste ;
- L'accroissement du nombre des femmes opérant dans le secteur informel avec peu d'appui en termes d'infrastructures et pas d'accès au crédit ;
- Le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes sans accès et non maîtrise des structures économiques de la part des femmes ;
- Non-harmonisation des pratiques entre le travail rémunéré et non rémunéré et en matière d'équité entre homme et femme ;
- A cause de lourds travaux, les femmes vieillissent avant l'âge et meurent prématurément.

Les femmes congolaises, cependant, n'ont pas accepté leur rôle attendu de victimes. Par contre elles ont atteint les niveaux de contrôle---économique, social, et politique---au sein de la famille

et de la communauté jamais vus en période de stabilité. Les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes sont sur la table pour discussion et changement---même dans la Constitution nationale.

Cependant, il demeure un fait qu'en réalité, les femmes ont actuellement un statut secondaire et moins de pouvoirs à tous les niveaux---social, économique, politique, et institutionnel. Ainsi, les problèmes de pauvreté leur sont transférés à des portions inégales. Par ailleurs ; cela peut aussi indiquer des pistes de solution --- briser ces tendances des 'inégalités persistantes' et renforcer le pouvoir des femmes --- pour l'éradication de la pauvreté en RDC.

En conclusion, l'identification de la dynamique et des facteurs de la pauvreté illustre comment la pauvreté fonctionne selon les tendances, ce qui est unique au cas de la République Démocratique du Congo. Les changements sévères et brusques dans la structure sociale endurés dans ce pays ont créé une spirale dégradante des événements expérimentés dans la vie de chacun. Mais, cela a eu un impact particulier pour deux sous-groupes. Ceux-ci comprennent le groupe des 'ménages fragiles' qui inclut beaucoup d'anciens membres de la fonction publique comme les enseignants et les bureaucrates de bas niveau. Les 'démunis' sont aussi inclus dans cette spirale dégradante. Alors qu'ils constituent un groupe beaucoup plus petit, ils sont évidemment grandissants en nombre comme plusieurs vulnérables qui sont abandonnés à leur triste sort pour se débrouiller. Aussi, d'une manière extraordinaire, de nombreuses femmes se retrouvent dans chacun de ces groupes.

Cette spirale dégradante est aussi étroitement liée à l'interconnexion des problèmes de pauvreté, créant ainsi un cercle vicieux. Par conséquent, il y a un grave danger qu'à moins que ces dynamiques et tendances soient reconnues, plusieurs de ces personnes et familles, souffrant de ces niveaux plus récents et brusques de pauvreté, deviendront et resteront cramponnés à ces niveaux.

Un nombre de facteurs multidimensionnels---tangibles et intangibles---se sont rassemblés en personnes démunies déjà vulnérables, et créer une fragilité grandissante dans un grand nombre de ménages. Ces tendances combinées de pauvreté sont rendues plus fortes et plus destructives par une dynamique d'abus de pouvoir qui a été renforcée non seulement par les exigences de la guerre, mais aussi par les changements relativement récents de la structure sociale qui laisse un vide social dans l'abus du pouvoir étendu davantage.

Une tolérance des relations de pouvoir inégales de longue date et la discrimination résultante contribuent également au maintien et à l'expansion de cet abus de pouvoir. Cet aspect plus insidieux d'abus de pouvoir n'est pas toujours reconnu comme tel. Cependant, il empêche beaucoup de femmes Congolaises et d'autres groupes qui souffrent de la discrimination dans leurs efforts d'accomplir leur plein potentiel économique, social, et politique. Une plus grande sensibilisation sur ces abus de pouvoir à tous les niveaux sera donc nécessaire pour les démanteler. Enfin, les définitions, les dynamiques et les tendances de la pauvreté identifiées à travers l'APP démontrent clairement que les « *inégalités durables du dénuement économique et de la dévalorisation culturelle* » qui créent l'exclusion sociale et la marginalisation doivent --- pour réussir--- être reconnues et combattues simultanément.

PARTIE III

IMPLICATIONS DE L'ANALYSE PARTICIPATIVE DE LA PAUVRETE

CHAPITRE VI

PRIORITES ET STRATEGIES CLES POUR UNE REDUCTION EFFICACE DE LA PAUVRETE

L'objectif de ce dernier chapitre est de donner au lecteur les outils pour appliquer les analyses précédentes. C'est seulement à travers une réelle application que la population congolaise pourra considérer que ses problèmes de pauvreté sont placés au centre des initiatives nationales, provinciales, et locales pour réduire et éradiquer la pauvreté. Ces priorités en rapport avec les causes de la pauvreté identifiées dans l'APP, se rattachent à chacun des piliers du DRSP définis comme stratégies du Gouvernement pour la réduction de la pauvreté en RDC. Il s'agit de :

- Pilier 1 : Consolider la Paix, renforcer les institutions et améliorer la gouvernance politique ;
- Pilier 2 : Consolider la stabilité macro-économique et la croissance ;
- Pilier 3 : Améliorer l'accès aux services sociaux et réduire la vulnérabilité ;
- Pilier 4 : Accentuer la lutte contre le HIV/SIDA ;
- Pilier 5 : Appuyer la dynamique communautaire.

Une réponse locale et décentralisée aux problèmes affectant les besoins prioritaires des populations pauvres devrait être un objectif clé. Les piliers 1 et 2 devraient viser les problèmes de mauvaise gouvernance, d'insécurité et d'abus de pouvoir. Tous les piliers, y compris le cadrage macro-économique devraient considérer comme fondamentale l'inclusion de la population la plus marginalisée et vulnérable.

Dans ce chapitre, cinq sections expliquent comment les priorités, les stratégies et les mécanismes de mise en oeuvre peuvent être élaborées et consolidées. Ces cinq sections sont :

- Résumé de l'analyse APP ;
- Principes identifiés pour prioriser les interventions en vue de la réduction de la pauvreté ;
- Conception et mise en oeuvre des programmes en rapport avec ces priorités ;
- Suivi et évaluation participatifs pour une responsabilité vers le bas ;
- Risques et opportunités.

6.1. Résumé de l'APP

Cinq enseignements clés tirés des données de l'APP, sont présentés dans les chapitres précédents. Ils peuvent être résumés de la manière suivante :

- L'étude de l'APP commence avec les définitions et les caractéristiques de la pauvreté. Selon les participants à l'APP, celles-ci se concentrent autour de quatre thèmes : (i) les besoins vitaux fondamentaux non satisfaits ; (ii) la détérioration de la productivité se du travail ; (iii) le manque de paix et de sécurité ; et (iv) une culture d'impunité conduisant à la corruption, l'injustice, et l'exclusion.
- Les sous-groupes de la pauvreté ont été définis et décrits en utilisant les données qualitatives de l'APP. Ces sous-groupes étaient ensuite quantitativement estimés en faisant correspondre la description qualitative avec la mesure quantitative valable. Ces sous-groupes sont :
 1. Les **3% ruraux et 2% urbains classifiés comme 'très pauvres'** sont décrits comme clairement *démunis* ;
 2. Les **22% ruraux et 38% urbains classifiés comme 'pauvres et fragiles'** sont décrits comme *ménages* entrés dans un processus de détérioration progressive.
 3. Les **62% ruraux et 53% urbains classifiés comme 'pauvres mais stables'** sont décrits comme *ménages moyennement pauvres* qui ont assez de réseaux économiques et sociaux pour demeurer productifs, mais luttent chaque jour pour se maintenir.
 4. Les **14% ruraux et 8% urbains classifiés comme 'non pauvres'** peuvent être décrits comme ceux qui ont *accès aux ressources économiques et sociales* assez profondes qu'ils amortissent les chocs inattendus et fournissent un élément d'aisance dans la vie quotidienne. Ce groupe inclut également ceux qui sont riches.
- En utilisant une grille des fréquences, un total de onze problèmes prioritaires pour le pays ont été identifiés à partir de plus de cinquante préoccupations énumérées par les participants à l'APP dans chaque province. Allant des problèmes *tangibles* aux *intangibles*, ce sont: 1) la population est en insécurité alimentaire ; 2) la population a un accès difficile aux infrastructures et services sociaux de base de qualité ; 3) les voies et moyens de transports et de communications sont délabrés et peu praticables ; 4) les ménages ont un faible revenu ; 5) le chômage frappe durablement la population active ; 6) le secteur agricole de produits de rente s'est effondré ; 7) les agglomérations sont affectées par les érosions et l'ensablement ; 8) l'insécurité des personnes et des biens est forte ; 9) les droits des femmes sont violés ; 10) les personnes vulnérables sont marginalisées ; 11) le pays est caractérisé par la mauvaise gouvernance
- L'analyse de ces problèmes indique qu'il y a trois tendances critiques qui alimentent et conduisent à l'appauvrissement en RDC. Ce sont : (i) les changements rapides et sévères dans la structure sociale ; (ii) le renforcement des

facteurs d'abus de pouvoir ; et (iii) l'interconnexion des facteurs et des tendances clés de la pauvreté.

- Si dans d'autres africains la dynamique de la pauvreté est liée à l'absence des ressources économiques, en RDC par contre, elle a la particularité d'être rattachée à la fois à l'abus du pouvoir. Cela signifie que la stratégie pour la réduction de la pauvreté doit viser également les relations de pouvoirs.
- Ces trois dynamiques conductrices créent des tendances de pauvreté perceptibles à travers le pays. Ces six tendances sont : (i) la mauvaise gouvernance ; (ii) les conditions défavorables accordées aux économies communautaires ; (iii) l'inattention aux besoins fondamentaux ; (iv) la féminisation de la pauvreté ; (v) l'insécurité des personnes et des biens ; et (vi) la marginalisation et l'exclusion des groupes sociaux spécifiques. Ces dynamiques et des tendances de la pauvreté en RDC sont fortement interconnectées.

6.2. Principes de Priorisation

Une stratégie réussie de réduction de la pauvreté a besoin de prioriser les interventions et de concevoir des programmes selon ces priorités. Les facteurs, les tendances et les caractéristiques des problèmes de pauvreté fournissent eux-mêmes les bases de définition de principes de priorisation des stratégies d'actions. .

6.2.1. Critères de priorisation.

L'analyse de l'APP indique que les projets à piste unique n'auront pas l'impact positif désiré sur la réduction de la pauvreté. Au contraire, la conception et l'exécution du programme/projet doivent comprendre un certain nombre d'éléments pour leur réussite. Selon l'APP, il faudrait donner priorité principalement aux programmes qui prennent en compte les cinq éléments suivants :

Critère 1: Concentration du programme sur la construction des institutions et du capital social de la communauté locale, des économies locales, de l'infrastructure locale.

Critère 2 : Les programmes de renforcement des capacités et les interventions contre les abus de pouvoir doivent être interdépendants avec des programmes de promotion de la bonne gouvernance au niveau local, provincial et national.

Critère 3 : L'élaboration des projets et les approches visant les problèmes de discrimination et exclusion basées sur les aspects genre et d'autres facteurs sociaux.

Critère 4 : Planification et exécution participatives des programmes à chaque niveau – du niveau de la communauté locale au niveau national, en passant par le Territoire et la Province.

Critère 5 : Suivi et évaluation participatifs favorisant le dialogue permanent entre la société civile et l'Etat.

Avant d'appliquer ces critères, il est utile de comprendre comment ces cinq principes représentent les résultats de l'APP.

A. 'La concentration locale' est basée sur les préférences communautaires, territoriales et provinciales. C'est aussi un élément clairement tangible tel que la grande majorité des participants de l'APP l'a dit. A travers le pays, les participants se sont plaints des destructions subies par leurs communautés ; de l'inexistence ou de la non fonctionnalité ; de leur faible alimentation ; de l'accès difficile au revenu « cash » même pour ceux qui se trouvent au plus haut sommet de l'échelle de l'économie. En dépit de cela, les populations ont indiqué que la solution à tous ces problèmes n'était pas simplement l'amélioration de ces facteurs tangibles. Pour les participants à l'APP, la réduction de la pauvreté nécessite une bonne et responsable gouvernance. Cela signifie qu'il faut mettre fin à la corruption, aux tracassières, au favoritisme et initier en même temps des systèmes de responsabilité décroissante à tous les niveaux ; améliorer la justice rendue par les cours et tribunaux, et stopper les exactions envers les citoyens dans leur vie quotidienne.

B. Les critères de l'**Interdépendance des Programmes'** sont basés sur les soucis des populations fortement exprimés sur les problèmes identifiés comme des aspects intangibles de la pauvreté. Le problème le plus crucial était l'« abus du pouvoir » comme illustré plus haut dans l'analyse.

C. La nécessité d'élaborer des programmes contre la discrimination s'aperçoit clairement dans les résultats de l'APP. Ces résultats ont illustré la manière dont ces discriminations rendent certains groupes plus vulnérables.

D. Le lien « au sein des entités communautaires » provinciales et nationales est évidemment nécessaire si plusieurs problèmes cruciaux doivent être résolus. Une large majorité des parties prenantes de l'APP a considéré que le prélèvement des taxes de l'Etat au niveau national (plusieurs étant illégalement prélevées) est la seule relation reconnue qu'ils ont avec leur gouvernement.

Aussi, il a persisté un niveau de sympathie entre les fonctionnaires publics, les enseignants, les policiers et les militaires demeurés impayés ou mal payés qui considèrent qu'ils sont restés tous « Congolais ». Enfin, la nature abusive et dégradante de la gouvernance elle-même doit être freinée et les points de vues à la base concernant une redistribution équitable doit s'informer clairement et convenablement sur les macro décisions prises.

E. Une planification et une mise en oeuvre participatives sont fortement indiqués dans les résultats de l'APP. Les provinces, les territoires, et les communautés considèrent que l'Etat tel qu'il existe, actuellement, est trop centralisé. Les hommes et les femmes locales elles-mêmes ont beaucoup d'expertise à offrir. Le renforcement d'un dialogue Etat/citoyen profite clairement aux citoyens, mais cela profite également immensément à l'Etat. A

travers l'institutionnalisation d'un dialogue participatif de partenariat, l'Etat récolte les bénéfices substantiels de générer une *légitimité publique* et une *application sociale* améliorée pour les politiques et programmes sous discussion. Sans cette légitimité publique et application sociale améliorées, le développement économique et social paisible ne peut pas réussir.

F. Un suivi et évaluation participatifs sont déterminants pour la réussite des programmes de réduction de la pauvreté et pour l'instauration de la bonne gouvernance. Pour une relation, institutionnalisée et équilibrée entre les citoyens et l'Etat ---non ponctuelle---les mécanismes de partage de l'information devront être établis. D'abord, l'accès à l'information sur le budget national de chacune des agences clés spécifiant les allocations budgétaires annuelles et leur logique est primordial. Deuxièmement, l'accès aux audits annuels de performance (devraient être requis par la Loi) de chaque agence impliquée dans le développement et la réduction de la pauvreté permettra aux groupes citoyens d'analyser la performance. Avec cette information, les organisations de la société civile peuvent donner un feedback en temps réel au Gouvernement à propos des actions de celui-ci et formuler leurs propres réponses et suggestions. En somme, ces mécanismes et la responsabilité décentralisés permettent aux femmes de réclamer leurs droits en tant que citoyennes et de créer un partenariat de travail et utile avec le gouvernement.

6.3. Conception et mise en œuvre des programmes en rapport avec ces priorités ;

Pendant que les principes de priorisation établissent la concentration globale des programmes de pauvreté, des besoins et des stratégies spécifiques pour les différents sous-groupes de la population pauvre devront être définis et appliqués. Les mesures quantitatives qui définissent actuellement de 73 % à 90 % de la population congolaise comme étant pauvres et les estimations des personnes véritablement vulnérables ne sont pas suffisantes pour concevoir un programme de réduction de la pauvreté bien ciblé.

Pour intervenir avec succès, la situation de la pauvreté doit être analysée et comprise dans une perspective dynamique. L'approche quantitative / qualitative de la mesure de la pauvreté, développée au chapitre 4 a identifié des sous-groupes des ménages. Les descriptions pour chacun de ces sous-groupes permettent plus de planification spécifique et stratégique pour satisfaire efficacement aux besoins de chaque groupe. Par exemple, comme remarqué plus haut, le sous groupe 'pauvre mais stable' sera capable de profiter immédiatement des stratégies et programmes qui promeuvent la croissance au bénéfice des pauvres. Les ménages 'pauvres et fragiles' vont, cependant, exiger plus d'assistance en vue de profiter efficacement de ces programmes. Les 'démunis' exigeront des stratégies spécifiques dans un filet de sécurité conjointement maintenues par l'Etat et les communautés.

Lorsque la pauvreté atteint un degré aussi élevé tel que c'est le cas en RDC, il est difficile de définir des programmes et des projets prioritaires, en raison de la multitude des besoins à satisfaire. L'application des Principes et ensuite l'établissement des sous-

groupes de pauvreté impliqués de l'APP comme détaillée dans la section précédente constitue un bon point de départ. Un second point de départ est la définition d'une période de conception et de **mise en oeuvre de trois ans**. Cependant, la conception et la mise en oeuvre spécifiques d'une politique, d'un programme ou d'un projet devront encore être déterminées.

Pour une plus grande réussite, il est recommandé que le programme et les politiques proposés incorporent une *action transformative* spécifique comme partie intégrante de son objectif. Avec l'APP nous savons un tout petit peu comment la pauvreté fonctionne en RDC. Essayer de résoudre cette pauvreté multifacettes et multidimensionnelle---là où les facteurs intangibles sont souvent plus importants que les facteurs tangibles---avec les solutions linéaires qui s'attaquent aux problèmes identifiés un à un, ne peut pas être une meilleure option.

Les actions transformatives, d'autre part, sont premièrement conçues pour neutraliser---avec une à quatre initiatives bien choisies---toute une multiplicité ou une tendance des problèmes. En d'autres termes, elles sont destinées à se conformer aux dynamiques et tendances de pauvreté identifiées et évoquées dans le chapitre cinq. Leur élément clé est qu'elles combinent les actions techniques, culturelles et sociales en une seule intervention. Comme ces actions transformatives sont difficiles à mettre en oeuvre les cinq étapes suivantes peuvent être servir de schéma vers la réussite des programmes à mettre en oeuvre.

6.3.1. Budget pour les secteurs clés.

Les budgets opérationnels pour les secteurs clés doivent être établis au niveau national, mais les décisions concernant les secteurs sur lesquels l'accent sera mis, devront dépendre de la province et de ses territoires. Par exemple, cela a un sens de mettre l'accent sur ces secteurs pour la période des trois premières années de mise en oeuvre identifiées par les participants de l'APP, pour avoir un effet immédiat. Ces secteurs seraient, pour s'attaquer aux problèmes tangibles de pauvreté : la santé, l'éducation, l'eau potable, l'économie locale et le développement agricole.

En ce qui concerne les problèmes intangibles, la mise en priorité pour un impact immédiat sur la vie de la population mettrait l'accent sur la bonne gouvernance, la sécurité et les aspects genre. Ce choix correspond aux tendances de la pauvreté tel qu'indiqué dans le chapitre cinq. A titre de rappel, ces tendances sont : (i) la mauvaise gouvernance ; (ii) les termes défavorables accordés aux économies communautaires ; (iii) l'insécurité des personnes et des biens ; (iv) l'inattention aux besoins fondamentaux et à l'infrastructure ; (v) la marginalisation et l'exclusion de certains groupes sociaux ; et (vi) la féminisation de la pauvreté.

Les provinces doivent être capables de choisir l'ordre d'importance à mettre sur le problème tangible. Par exemple, le Nord-Kivu pourrait choisir l'eau potable comme première priorité ; la santé comme sa seconde priorité. D'autre part, le Bandundu pourrait décider de choisir l'éducation comme sa première priorité et l'économie locale/le développement agricole comme sa seconde priorité. A chaque problème tangible

identifié comme priorité, il faudrait définir automatiquement des programmes incluant les aspects intangibles de la pauvreté – mauvaise gouvernance, insécurité et exclusion.

6.3.2. Développer des stratégies multidimensionnelles.

La pauvreté en République Démocratique du Congo est caractérisée par plusieurs facettes. Le profil de la pauvreté est hétérogène et les problèmes nationaux identifiés sont multidimensionnels et interconnectés. Cette situation renforce le besoin d'une réponse multi ciblée à la pauvreté. Par exemple, si le gouvernement décide de continuer avec un programme pour faire bénéficier l'enseignement primaire à tous les enfants, la réhabilitation des écoles détruites ou pillées, la construction de nouvelles écoles et l'accroissement de la formation des enseignants seraient des composantes évidentes du projet. Mais en plus d'une concentration sur les besoins fondamentaux et sur l'infrastructure, le projet devrait aussi choisir plusieurs autres tendances qui seraient interconnectées à cet objectif pour un impact durable.

Dans ce cas, les deux tendances qui ont porté entrave à la réussite de l'éducation par le passé sont liées au manque de responsabilité et de transparence dans le budget pour tous les acteurs dont les parents---en d'autres termes la mauvaise gouvernance. En outre, les filles ne sont inscrites nulle part dans la même proportion que les garçons---une forme de marginalisation et d'exclusion. Ainsi dans ce cas, le projet choisirait quelques actions transformatives pour contrecarrer ces tendances de pauvreté.

Voici quelques actions transformationnelles potentielles dans le domaine de la gouvernance qui pourraient être la en compte dans stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté :

- 1. Vulgariser le projet de Constitution du pays dans les langues nationales pour l'émergence et la consolidation de l'Etat de droit.
- 2. Doter les comités anticorruption des moyens et pouvoirs d'intervention efficace sur le terrain à tous les niveaux : national, provincial et territorial.
- 4. Recycler et motiver le personnel judiciaire en privilégiant le niveau local.
- 5. Doter le système d'assistance judiciaire gratuite, des moyens matériels et financiers, pour permettre aux personnes vulnérables d'accéder à une justice équitable.
- 6. Renforcer le contrôle des effectifs dans l'administration publique afin d'équiper et payer des salaires décents et réguliers au personnel de carrière de services de l'Etat en se basant sur la méritocratie.
- 7. Appliquer la loi sur la décentralisation afin de rapprocher les gouvernants de gouvernés.

Etant donné, par exemple, la concentration du projet de l'école primaire, les concepteurs du projet voudront probablement considérer les actions transformatives 1, 2 et 6. La mise

en œuvre de l'action n°1 permettrait aux communautés locales de mieux comprendre qu'elles ont le droit d'espérer la responsabilité et la transparence des officiels de leur gouvernement. La mise en œuvre de l'action° 2 institutionnaliserait à tous les niveaux le processus de responsabilité et de transparence. Et la mise en œuvre de l'action n°6 en payant aux enseignants un salaire convenable serait pour beaucoup dans l'assurance de la qualité de l'enseignement.

Il y a également un nombre d'actions transformatives qui peuvent neutraliser la marginalisation et l'exclusion. Une action pouvant être envisagée ici est celle de vote d'une loi nationale instituant la gratuité de l'enseignement primaire ainsi que l'obligation pour *tous* les enfants de ce groupe d'âge d'aller à l'école primaire. Une deuxième action qui peut être immédiatement incorporée est le financement de différentes organisations territoriales ou provinciales (églises, universités, ONG) pour concevoir et mettre en œuvre, avec les communautés locales, des programmes qui permettront des discussions et actions concernant les barrières culturelles (et économiques) à la scolarisation de jeunes filles. La musique, le théâtre et la danse sont autant de moyens à déployer pour la réalisation d'un tel objectif.

En somme, ces types de conception et exécution des programmes prennent en compte la réalité complexe de la pauvreté et sa nature multidimensionnelle. Cela illustre également la nécessité pour chacun des niveaux---national, provincial et territorial, des communautés locales---d'être impliqué. En effet, travailler avec les stratégies multidimensionnelles et par une action transformative exige la collaboration entre les parties prenantes.

6.3.3. Réorganiser le cycle de la macro participation.

Soutenir la participation des citoyens pour que la circulation de l'information alimente les débats des questions d'intérêt public, et reconnaître leur capacité à fournir une responsabilité vers le bas à leurs citoyens est un approche assez nouvelle que des gouvernements ont à initier et que des agences internationales de développement devraient appuyer. Puisque c'est nouveau, les activités ont souvent tendance à diminuer brusquement après la première année. Cela arrive pour une série des raisons, entre autres : bon nombre de concepteurs des politiques, d'autorités élues et de cadres décideurs des agences internationales de développement penseront que la 'démocratie et les élections' sont incontournables pour établir le débat à double sens sur les questions publiques et pour maintenir nécessaire la responsabilité vers le bas.

Cependant, les institutions qui peuvent appuyer ces débats nécessaires et responsables entre l'Etat et le citoyen ne sont pas encore en place. Et cela prend habituellement cinq à dix années pour institutionnaliser ces mécanismes. Par exemple, l'Afrique du Sud a mis environ cinq ans pour adopter et initier une loi qui exige à toutes les agences publiques de déclarer publiquement leurs objectifs de performance annuelle et leurs audits annuels subséquents de performance. L'Ouganda et plusieurs autres pays africains ont dû mettre de longues années pour établir les processus budgétaires inclusifs et ouverts, basés sur les Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT).

Dans la situation de la RDC, où ces types d'institutions viennent de commencer à être considérés comme nécessaires, la reconnaissance du *cycle de macro participation* est extrêmement utile. La macro participation est définie comme un *cycle d'apprentissage* actif et interactif. Le cycle d'apprentissage dépend de l'approche participative---*dialogue, analyse collaborative, action, et suivi pour le feedback et l'apprentissage*---se répétant en cycles établis. Ce cycle à quatre points met l'accent sur la nécessité d'organiser un débat public et une responsabilité vers le bas à travers son analyse collaborative et un suivi pour les composantes du feedback.

Mettre en œuvre consciencieusement et ouvertement ce cycle de macro participation à quatre points au cours de 15 à 25 prochaines années est une véritable pierre angulaire de la refondation institutionnelle. En utilisant formellement le cycle de participation, la RDC peut créer et mettre au point les analyses d'apprentissage nécessaires en vue d'établir des institutions dans lesquelles les valeurs de liberté démocratique et équitable peuvent se développer.

6.3.4. Concentration sur les sous-groupes de pauvreté.

Les sous-groupes de pauvreté définis dans le chapitre quatre, comme traité plus haut, sont une indication importante pour la stratégie nationale de pauvreté. Cette indication insiste sur le besoin d'une concentration sur des réponses pro pauvres multi-ciblées. Plusieurs pays ont tendance à cibler *les très pauvres et démunis* à un bout de la gamme de pauvreté et *les pauvres mais stables* à l'autre bout. Ces deux groupes seront importants pour la RDC. Cependant, la troisième catégorie identifiée---*ménages pauvres et fragiles*---est tout aussi importante.

Des actions pour les groupes des *très pauvres et démunis* peuvent, dans une certaine mesure, suivre les procédures de ciblage déjà développées dans d'autres pays. Certaines des stratégies de croissance en faveur des pauvres peuvent aussi être efficacement utilisées pour le groupe *des pauvres mais stables*. Ces deux catégories devraient bien sûr prêter une attention particulière aux différences entre les groupes ruraux et urbains tels que signalés par les typologies.

Le sous-groupe des '*ménages pauvres et fragiles*' exigera cependant une attention spéciale. Ce sous-groupe (qui constitue 38 % de la population congolaise dans les milieux urbains et 22 % dans les zones rurales) est engagé dans un processus de détérioration progressive, à cause de multiples facteurs et tendances de la pauvreté. Ce sous-groupe comprend également certaines des populations classifiées comme vulnérables qui ont réussi à s'agripper à certains de leurs réseaux familiaux et sociétaux.

Cibler avec succès et travailler avec ce groupe signifiera que les dimensions *tangibles* et *intangibles* de la pauvreté devront être attentivement considérées et soigneusement combinées.

6.3.5. Renforcer et étendre les capacités communautaires.

Une éradication de pauvreté réussie doit se baser sur les capacités et institutions existantes des populations locales dans chacune des provinces pour un impact durable.

Le DRSP de la République Démocratique du Congo, qui identifie la *dynamique communautaire* comme un de ses piliers de concentration, offre une plate-forme unique pour l'action.

Dans la Partie I de ce rapport, il a été mentionnés les mécanismes de débrouillardise et de survie conçus par des individus, des familles et des communautés. Cette brève analyse a illustré l'innovation et la créativité de la population congolaise à vouloir s'accrocher même dans des circonstances les plus difficiles. Ainsi, le but de la '*dynamique communautaire*' sera d'assister les communautés locales à réparer aussi rapidement que possible les dégâts constatés dans les ménages et dans les communautés locales, et ensuite les canaliser vers une paix et une prospérité durables.

Pour ce faire, des institutions efficaces et stables seront établies ou renforcées ; les capacités individuelles étendues. Il devrait être noté ici que certaines de ces institutions locales incorporent elles-mêmes des pratiques d'exclusion et de discriminatoires identifiées ci haut, qui contribuent à la pauvreté. Cependant, la documentation illustre que d'autres pays africains, tel que le Burkina Faso, ont mis à jour leurs institutions localement préférées pour refléter activement les principes globaux africains d'inclusion et d'égalité, en diminuant ainsi les pratiques discriminatoires et en augmentant la croissance en faveur des pauvres. Des initiatives similaires devraient être prises dans le processus d'implication de la dynamique communautaire.

Dans ce cadre, il est proposé ici cinq initiatives stratégiques de mise à contribution de la dynamique communautaire dans la réussite ds programmes de réduction de la pauvreté :

- Identification et renforcement des institutions existantes au niveau local, qui sont souvent déconsidérées au niveau du village et du territoire ;
- Inclusion optimale des hommes et des femmes, et utilisation des ressources physiques locales ;
- Renforcement de l'inclusion et du partenariat à travers des réseaux et alliances parmi les groupes et communautés ;
- Etablissement de la transparence et élimination du dysfonctionnement aux niveaux provincial et territorial ;
- Extension de la capacité locale dans les domaines technique, de gestion et organisationnel.

Avec ce type de soutien aux personnalités et communautés locales, il leur sera possible d'entreprendre des partenariats équitables avec le gouvernement, le secteur privé et les ONG. Ensemble, ces groupes, divers mais alliés, seront capables de mettre en œuvre une stratégie pour la réduction de la pauvreté qui conduira le pays vers la paix, la démocratisation et la prospérité.

6.4. Suivi et Evaluation Participatifs : renforcer la responsabilité vers le bas

Le suivi et l'évaluation participatifs (SEP) est une partie cruciale des quatre points du processus participatif---*dialogue, analyse collective, action, et suivi pour le feedback et l'apprentissage*---que l'APP a commencé avec son dialogue national et l'analyse participative. Mais, une fois que les 'actions' ont commencé, la mise en œuvre du mécanisme de suivi pour le feedback et l'apprentissage est essentielle pour une responsabilité vers le bas. Sans ce feedback et mécanisme d'apprentissage, l'APP devient une simple consultation ayant une valeur limitée. Mais avec la mise en place de ce quatrième mécanisme du SEP, un feedback nécessaire des processus de changement est à institutionnaliser.

L'adoption du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) basé sur un dialogue participatif et une analyse collective crée un contrat interne entre le gouvernement et les communautés locales pour travailler ensemble, en vue de réduire la pauvreté. Pour s'assurer que ce contrat demeure en place et est satisfaisant pour toutes les parties, le gouvernement devrait systématiser la nécessité de suivre les dépenses et d'évaluer la performance de chaque secteur pour que les informations soient partagées et revues avec les communautés locales et la société civile.

Ces types d'activités créent une grande confiance entre le gouvernement et la population. Ils améliorent la coopération entre différents groupes. En commençant ces processus, les ONG sont en train de commencer à concevoir un bon nombre de moyens pour assurer des niveaux de responsabilité améliorés. Les participants à l'APP ont dégagé leur consensus pour qu'une plus grande transparence et responsabilité soient instaurées dans toutes les activités de réduction de la pauvreté. Et le soutien et l'intérêt des donateurs étend l'activité et les initiatives de tous les côtés.

Le SEP n'est pas qu'une simple mise en œuvre technique par le gouvernement. Il exige également le développement d'une *culture de responsabilité* au sein de la société qui n'existe pas présentement en RDC. Ce qui est nécessaire n'est pas un simple échange vertical de la politique d'information et la programmation de l'information vers le bas ou un échange avec le suivi d'une programmation locale allant vers le haut. Des attentes d'une *responsabilité horizontale* devront également être mises au point et appliquées parmi les groupes des citoyens. Actuellement, des règles sociales informelles du respect des leaders et ceux de haut rang tendent à limiter le développement d'une société et d'une culture construites sur la responsabilité.

Dans cette situation, les changements attendus et même exigés au niveau *politique* pour une responsabilité verticale plus grande, doivent être accompagnés par des changements similaires au niveau *social* pour une responsabilité horizontale et une ouverture aux niveaux communautaire et territorial. Des initiatives comme celles-ci peuvent et devraient être attendues de la communauté et des groupes sociaux aux niveaux local et provincial. Une utilisation consistante du processus participatif à quatre points facilitera l'apprentissage communautaire sur la manière d'initier les pratiques qui appuient et étendent la responsabilité horizontale. Les six étapes suivantes peuvent aider à développer un système de suivi participatif techniquement et culturellement.

6.4.1. S'assurer que les communautés et la société civile jouent un rôle de conseiller dans les dépenses publiques.

Un objectif fondamental d'un suivi et évaluation participative systématisé doit fournir une transparence plus grande, une responsabilité et un développement d'effectivité. Mais si la société civile doit être efficace, elle exigera l'accès à deux types d'information de la part du gouvernement. D'abord, la base essentielle est l'accès systématique à l'information sur le budget national spécifiant les allocations budgétaires et le rationnel du budget national. Deuxièmement, l'accès aux audits de la performance annuelle pour toutes les agences impliquées dans le développement des actions de réduction de la pauvreté, permettant une évaluation des performances. Avec cette information, la société civile peut remplir deux fonctions importantes.

- Donner un feedback au Gouvernement sur l'efficacité des stratégies continues basées sur le budget réellement alloué et dispensé.
- S'informer sur les actions du gouvernement et formuler leurs propres réponses.

Ces systèmes de suivi et évaluation fonctionneront mieux lorsque le Gouvernement aura développé une série appropriée de politiques et systèmes pour améliorer la responsabilité et la transparence du budget. Ces systèmes comprennent : (i) les révisions des dépenses publiques qui sont participatives ; (ii) les révisions de cadres des dépenses à moyen terme (CDMT) qui encouragent l'implication publique ; (iii) et la décentralisation de la budgétisation aux niveaux provincial et territorial. L'expérience montre que là où ces efforts ont été tentés (Afrique du Sud, Ouganda), elles ont aidé à susciter un débat ouvert, à défaut d'un consensus, sur les questions difficiles. Cependant, il est utile de noter que les craintes de confrontation ont diminué dès lors que la pratique participative a augmenté.

6.4.2. Assurer les politiques efficaces de partage d'information.

La capacité de faire un suivi efficace dépend du droit *d'accès* à l'information publique. La RDC, comme plusieurs pays, n'est pas une référence dans l'assurance de tels droits à sa population. D'où, la nécessité d'affirmer d'abord ce droit au niveau politique avant de le prétendre exister au niveau technique.

Mais une simple déclaration politique, quoique nécessaire, ne suffit pas. En même temps, on devrait donner aux experts indépendants des responsabilités spécifiques et des moyens adéquats pour établir des stratégies continues de communication qui informeront tous les citoyens à travers le pays. Cela va entraîner l'utilisation d'une variété des médias et différentes langues locales, et devrait impliquer l'utilisation de la musique et du théâtre.

Une fois politiquement et techniquement assurée, l'information doit être offerte de telle manière qu'elle soit culturellement viable. Par exemple, les démocraties occidentales utilisent effectivement des techniques telles que 'notice et commentaire' ou 'écoutes

publiques'. Dans ces sociétés, chacun suppose qu'il a le *droit* à une telle information, qu'elle lui soit offerte ou non.

Mais la situation de la RDC est différente. Historiquement et culturellement, elle privilégie une approche de consensus. Par conséquent, la plupart des personnes peuvent supposer qu'elles ont le droit à l'information qui ne leur est pas spécifiquement offerte. Dans une telle situation, les politiques efficaces d'information de la part du Gouvernement exigeront une **approche plus inclusive**. Garantir que l'information nécessaire, telle que l'information sur le budget et la performance annuelle de l'agence d'exécution des contrats, soit partagée à chaque niveau et publiquement sera cruciale pour la réussite de la stratégie globale. Par exemple, l'Ouganda recourt à l'affichage d'information budgétaire sur la porte de chaque école.

6.4.3. S'assurer que les communautés et la société civile jouent un rôle de partenaires dans le suivi sur l'implication de la *dynamique communautaire* et les activités sectorielles dans leurs communautés.

Pour les dépenses publiques au niveau national, la société civile peut jouer nécessairement un rôle de conseiller. Au niveau communautaire, cependant, le mode de collaboration préféré est celui du partenariat. L'établissement des **Comités locaux de développement** (CLD) communautaires, territoriaux, et provinciaux est indispensable pour une implication efficace. Un CLD devrait finalement comporter un nombre égal de femmes et d'hommes pour représenter d'une manière effective leur communauté. Pour un établissement efficace au niveau communautaire entre le village et le gouvernement local (Territoire), on doit comprendre qu'il y a des constellations ou séries d'institutions traditionnelles qui, tout en étant rarement reconnues, entourent, se connectent et contribuent à la gestion des communautés locales particulières.

Une fois que les stratégies, les programmes et les comités ont décidé là-dessus, la collecte des données de base sera essentielle pour établir le progrès dans les programmes sélectionnés. Les communautés, grâce à une certaine formation, peuvent participer à cette collecte. Avec les données de base établies et les mécanismes / timing décidés, le suivi du programme---encore entrepris par la communauté---peut aller de l'avant.

L'information collectée sur le suivi à travers ce procédé peut être utilisée de plusieurs manières différentes. Les comités communautaires et territoriaux l'utiliseront pour vérifier l'avancement du programme. Mais le plus important c'est que ces comités locaux utiliseront l'information du suivi pour résoudre les problèmes qui surgissent en changeant le programme existant comme souhaité. Ce feedback et cette capacité de résoudre les problèmes deviendront un facteur clé dans la réussite de la *dynamique communautaire*.

Les comités provinciaux et nationaux auront des objectifs différents, et par conséquent utiliseront les données du suivi de différentes manières. C'est à cette jonction que le suivi et l'évaluation participatifs peuvent exercer une interaction plus efficace avec l'établissement plus large du suivi et évaluation. Les données du suivi participatif fournies par la communauté et le territoire peuvent être collectées et utilisées dans leurs efforts à faire le suivi des activités et de l'impact.

L'impact du suivi des problèmes intangibles mais importants tel que la gouvernance, la sécurité, et le genre demanderont des types différents d'activité de suivi. C'est une méthode excellente pour faire le suivi des changements dans la perception parmi les populations sélectionnées. Par exemple, un groupe sélectionné de la population peut répondre aux mêmes cinq questions sur la gouvernance et la sécurité chaque année pour les trois prochaines années. Avec la comparaison à la base, les changements à court terme dans les opinions de la population peuvent se confirmer.

6.4.4. Assurer l'implication des ONG nationales et locales.

Pour que la société civile joue un rôle de conseiller efficace dans la gestion des dépenses publiques, les ONG doivent fortement s'impliquer à tous les trois niveaux---national, provincial, et territorial. En particulier, elles peuvent assister les communautés locales à s'organiser autour des intérêts particuliers : (i) suivi de l'éducation ou de la santé ; (ii) établissement des comités anti-corruption au niveau communautaire ; (iii) désignation et mise en œuvre de l'information au niveau communautaire ; (iii) désignation et mise en œuvre de l'information, l'éducation, et les campagnes de communication ; et (iv) établissement des programmes particuliers pour se procurer une information nationale ou provinciale et la communiquer aux villages intéressés mais isolés ainsi qu'aux territoires.

6.4.5. Assurer l'institutionnalisation.

Le suivi et l'évaluation participatifs doivent être institutionnalisés si l'on veut assurer la réussite de programmes. En d'autres termes, pour être efficace, il ne doit pas être ponctuel. Il doit donc avoir des procédures institutionnelles convenues au niveau national, provincial, et territorial. Ces arrangements institutionnels devraient se compléter et être similaires aux arrangements pris pour les initiatives de suivi et évaluation.

6.4.6. Assurer l'information continue, l'éducation, et la communication (IEC).

Le suivi et évaluation participatifs dépendront d'un bon programme IEC, et il sera avantageux de l'inclure. Le suivi et l'évaluation participatifs promeuvent le développement pour et par les communautés locales, les possibilités de fournir l'accès à l'information sur la budgétisation nationale pour que les voix de la communauté soient entendues.

L'utilisation des ressources disponibles à un programme IEC pour soutenir un dialogue sur la *culture de la responsabilité* va bien au-delà du suivi participatif pour le DSRP. L'IEC peut promouvoir la discussion à travers le dialogue, la musique, et le théâtre. Ces initiatives IEC peuvent être entendues dans les écoles primaires, dans les bureaux et dans les communautés. Par conséquent, une réflexion nationale de ce que la responsabilité culturelle et d'autres questions signifient pour la société congolaise peut avoir lieu. L'IEC peut aider à établir en fait le type de société au sein de laquelle les Congolais souhaitent vivre.

En somme, la mise au point d'un système réussi de suivi et évaluation participative est cruciale pour trois raisons : (i) La PME est la pierre principale pour la création d'un cadre

de responsabilité entre l'Etat et ses citoyens ; (ii) fournit, à travers un feedback, l'apprentissage essentiel sur les actions du programme qui fonctionnent ou qui ne fonctionnent pas et doivent ainsi être changées ; et finalement, l'exigence des PME pour la formation en cours, l'éducation, et la communication (IEC) établit l'étape pour la réflexion nationale et un changement social, politique, et économique.

6.5. Risques et Opportunités

Cette analyse participative de la pauvreté reflète les vues et analyses des populations de la RDC sur leurs problèmes, et c'est une réalité complexe. Pour les acteurs impliqués dans la stratégie pour la réduction de la pauvreté en RDC --- le gouvernement, les communautés locales et leurs familles, les ONG, les organismes internationaux --- il y a non seulement une énorme opportunité mais également un grand risque.

Si les acteurs choisissent de saisir cette opportunité et de placer l'APP au centre de leurs efforts dans le DRSP, ils devront changer certaines habitudes et utiliser les principes et critères détaillés ci-dessus comme guide dans *chaque* initiative.

Comme l'opportunité est énorme, le risque est immense aussi. Plus de 25.000 participants de l'APP représentant la population du Congo dans toute sa diversité ont fondé énormément leur espoir que cette fois-ci, au moins cela puisse marcher.

Cependant, de nouveaux projets d'infrastructure sans un accent accompagnateur sur la responsabilité, sans un budget transparent ni une bonne gouvernance, ne peuvent pas fournir l'infrastructure nécessaire d'une manière durable et utile. Les nouvelles politiques macro économiques pour la croissance qui ne mettent pas un accent particulier sur la création durable de l'économie communautaire locale, avec le rôle des femmes comme actrices libres et indépendantes du marché --- ne seront pas considérées comme pro-pauvres.

En pesant le pour et le contre de cette situation d'opportunité/risque, ---et étant donné que le potentiel humain de la RDC avec ses ressources naturelles sont considérables ---les acteurs doivent saisir cette opportunité. Avec un travail soutenu mais réaliste investi au cours des dix prochaines années, de nouvelles visions de paix et de prospérité peuvent émerger comme objectifs atteignables dans les prochaines décennies.

CONCLUSIONS

L'analyse participative de la pauvreté en RDC a connu une large concertation à travers le pays. Le Gouvernement a tenu son pari d'impliquer les communautés locales, les organisations de la société civile, le secteur privé et l'administration publique (nationale, provinciale et territoriale) dans les concertations ayant aidé à la définition de différentes facettes de pauvreté dans le pays. Ces facettes ont été identifiées sous quatre volets principaux : les besoins vitaux fondamentaux non satisfaits ; la détérioration du travail productif ; le manque de paix et de sécurité; et une culture d'impunité qui renforce la corruption, l'injustice, et l'exclusion.

A partir de la perception de la pauvreté définie par la population, il a été possible de distinguer différentes catégories de pauvres : *pauvres mais stables*, *pauvres et fragiles* ; *très pauvres*. Ces typologies ont été dégagées par rapport aux divers thèmes de pauvreté autour desquels se sont exprimés environ 25.000 personnes ayant participé aux consultations de l'APP, de la base (Villages et quartiers) au sommet (niveau national) en passant par les Territoires et les Provinces. En croisant cette analyse qualitative avec les données statistiques tirées des résultats de l'Enquête MICS2, il a été démontré que divers groupes sociaux sont affectés différemment par la profonde crise économique et divers conflits dans lesquels le pays est plongé depuis plusieurs décennies.

De 55 problèmes identifiés dans l'ensemble, 11 ont été retenus comme majeurs sur le plan national. L'analyse approfondie de ces problèmes a révélé divers facteurs et tendances qui les sous-tendent pour renforcer la spirale de la pauvreté en RDC. La combinaison de ces multiples facteurs placent certains groupes sociaux tels que les femmes, les enfants et les pygmées dans une situation de vulnérabilité vertigineuse.

De cette analyse, il a été proposé des axes prioritaires d'une stratégie de réduction de la pauvreté intégrant à la fois les traitements des problèmes tangibles et intangibles qui affectent la stabilité du pays dans tous les secteurs de la vie.

La mise en œuvre de ces stratégies exigera une implication de différents acteurs à tous les niveaux et une priorisation des interventions correspondant à un certain nombre de principes de base. Outre une définition claire des mécanismes de suivi et d'évaluation participatifs parmi ces principes, il faut également mettre en évidence la transparence dans les affectations et la gestion des ressources pour créer et entretenir la culture de la responsabilisation par le bas, fondement d'une démocratie véritable.

L'APP a offert une grande opportunité de prise de parole par la population d'un côté et d'écoute de la part du Gouvernement, de l'autre. Elle comporte aussi des risques entre autres celui d'avoir suscité d'énormes espoirs dans l'élaboration et la mise en œuvre DSRP auquel sont destinés les résultats de l'APP.

Cependant, vu les dimensions et les degrés insupportables atteints par la pauvreté dans ce pays, ces risques ne sont-ils pas faits pour être pris ?

ANNEXE

ANNEXE I. : TABLEAU SYNTHÈSE DE L'ANALYSE CAUSALE DE LA PAUVRETE

N°	PROBLEMES	CAUSES PROFONDES	CAUSE FONDAMENTALE	CAUSE TRANSFORMATRICE
1.	La population a un accès difficile aux infrastructures et services sociaux de base de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'institutions financières - Nouvelles infrastructures inexistantes - Faible production - Manque d'esprit d'initiative et de motivation - Impunité - Non respect de biens communs -Guerre 	La mauvaise gouvernance	Mauvaise planification par l'Etat.
2	Les voies et moyens de transports et de communication sont délabrés et peu praticables	<ul style="list-style-type: none"> -Dysfonctionnement des Services spécialisés -Manque d'entretien -Tracasserie -Corruption -Guerres à répétition - Absence de politique à matière de voies de communication -Mauvaise gestion des ressources internes et externes -Convoitise extérieure -Inégalités sociales entretenues 	La mauvaise gouvernance	Mauvaise gestion des ressources internes et externes
3	La population est en insécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Dysfonctionnement des services et des structures d'encadrement - Dégradation des routes de dessertes agricoles - Le poids des US et coutumes - Les guerres et conflits divers 	L'Incohérence de la politique agricole et de développement rural	Dysfonctionnement des services et structures d'encadrement
4	L'insécurité des personnes et des biens est forte	<ul style="list-style-type: none"> - Défaillance des services de sécurités et d'immigration - Disparités des structures d'encadrement des jeunes - Mauvaise distribution de la justice - Politique salariale inadaptée - Lenteur dans le processus de la réinsertion. 	La faiblesse de l'Etat	Défaillance de l'Etat dans la gestion de la chose publique et des conflits.

5	Le chômage frappe durablement la population active	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement interne peu incitatif ; - Distorsion du système financier et bancaire ; - Distorsion du cadre légal ; - Inadaptation et non respect des Statuts des cadres et agents de l'Etat 	La mauvaise gouvernance économique	Rupture des équilibres fondamentaux
6	Le pays est caractérisé par la mauvaise gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de l'Etat dans certains coins du pays - Absence de l'implication de la population dans la gestion de la cité - Dysfonctionnement du système d'exécution, de contrôle et de suivi à tous les niveaux 	L'absence de la culture d'un Etat de droit	Prévalence de la culture d'impunité et d'absence de contrôle
7.	Les droits de femmes sont violés	<ul style="list-style-type: none"> - Education discriminatoire à la base - Non application des lois ratifiées en faveur de la femme - Difficulté d'accès et de contrôle des ressources et aux facteurs de production. 	La primauté des coutumes sur la loi	La coutume inculque la mentalité conservatrice à l'homme et à la femme en brandissant des interdits et des tabous
8.	Le secteur agricole de produits de rente s'est effondré	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gestion par les acquéreurs - Guerres et pillages - Encadreurs, insuffisants et peu outillés ou démotivés - Recherche agronomique peu soutenue - Evacuation difficile de la production - Prix non rémunérateur - Produits locaux peu valorisés - Zaïrianisation inopportune avec cession des unités 	Mauvaise gouvernance	Institutions incapables de mettre en œuvre les politiques, plans, programmes
9.	Les personnes vulnérables sont marginalisées	<ul style="list-style-type: none"> - Faible capacité d'intervention des structures de l'Etat - Insuffisance de Centres d'alphabétisation, d'apprentissage et de rééducation. - Couverture limitée - Dégradation situation socio- 	Inexistence d'une politique sociale cohérente et recours aux coutumes et traditions rétrogrades	Faibles mécanismes et ressorts d'intégration sociale

		<p>économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Guerre et conflits armés - Modicité des subventions allouées aux services sociaux - Faibles mécanismes et ressorts d'intégration sociale 		
10.	Les ménages ont un faible revenu	<ul style="list-style-type: none"> - Tracasseries administratives - Absence des Institutions d'appui technique et de micro -finance - Absence de fiscalité incitative - Sous-emploi - Effondrement de l'appareil de production 	Politique de développement inadéquate	Structure d'appui et de micro -finance inadaptée aux conditions de producteur le plus touché par la précarité de leurs moyens de production.
11.	Les agglomérations sont affectées par les érosions et l'ensablement	<p>- Absence de la culture de protection de l'environnement</p> <p>- Non respect des normes urbanistiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Défectuosité des infrastructures d'évacuation des eaux usées - Absence d'une politique d'habitat - Inopérationalité des services de la voirie urbaine - Exode rural - Les guerres - Flux massifs des déplacés des guerres et conflits armés (explosion démographique) 	Mauvaise gouvernance (irresponsabilité des services spécialisés de l'Etat)	Mauvaise application de la loi foncière et de la loi sur l'aménagement du Territoire

BIBLIOGRAPHIE

a) Ouvrages et articles

- ALPHA GADO BOUREIMA, CHALARE ABDOULAYE ET ISSA ABOUBAKAR : Développement à la base et participation populaire au Sahel : discours et pratiques (Collection Etudes et Recherches sahéliennes, Université A Moumouni B.P. 12 184 Niamey – Niger, 1994)
- ANNE-MARIE HOCHET ET N'GAR ALIBA : Développement rural et méthodes participatives en Afrique, Collection : Alternatives rurales, Editions l'Harmattan 5-7, Rue de l'Ecole Polytechnique 75005 Paris - France, 1995)
- ANONYME : Miroir, mon beau miroir, dis-moi... L'auto-évaluation dans la Coopération au Développement (Série : Instruments de travail pour la planification, l'évaluation, le suivi et l'application-PESA, Editions Direction de la Coopération au Développement et l'Aide humaine (DDA) Service de l'évaluation CH – 3003 Berne - Suisse, 1991)
- A.W. V.D. BAN, H.S.HAWKINS, J.H.A,BROUWERS ET C.A,M. BOON : La Vulgarisation rurale en Afrique, Collection Economie et Développement, Editions Karthala 22-24 , Boulevard Aragon 75013 Paris – France, 1995
- DE HERDT, Tom LUZOLELE, Laurent et MARYSSE Stefan, La pauvreté urbaine en Afrique Subsaharienne, le cas de Kinshasa, CDW-UFSIA, 1971.
- EDOH ADJAKLY ET ODETTE SNOY, (en collaboration avec ANTOINETTE K.DABIRÉ E.A. : Comment élaborer avec les villageois un programme de Promotion Féminine ? Editions CESAO (Centre d'Etudes économiques et sociales de l'Afrique de l'Ouest) 01 B.P. 305 Bobo-Dioulasso 01 Burkina Faso, 1991
- GAMBEMBO, Etude Nationale sur les lois coutumières et les droits de la femme, Kinshasa,1998.
- GAMBEMBO, Etude nationale sur les violences faites à la femme en RDC, Kinshasa, 1998.
- GROUPE DE TRAVAIL “ETAT ET ORGANISATIONS RURALES” DU RESEAU GAO : Les Organisations paysannes et rurales: Des Acteurs du développement en Afrique sub-saharienne, Editions Institut Nat. Agronomique 16, Rue Claude Bernard 75231 Paris Cedex 05 - France,1995.
- MBAYA, K. et les autres, La lutte contre la pauvreté en Afrique Subsaharienne, Economica ,1999.

- MBAYA, K., Marabouts ou Marchands du développement en Afrique ? Harmattan, Paris, 2000.
- MORIZE, JEAN: L'Animation des groupements Villageois, (Collection: le Praticien du Développement – 1985), Editions FORHOM – BDPA – 27 Rue Louis Vicat 75015 Paris – France
- SAWA & SERACOB : Analyse de la capacité d'animation d'une organisation d'appui aux initiatives des communautés de base, Guide méthodologique, Document non publié, Bukavu & Wageningen, septembre 1997, 43 p.
- STROBEL, « De la pauvreté » à l'exclusion : Société salariale ou société des droits de l'homme ? dans Revue internationale des Sciences Sociales, n° 148, 1999.
- TOUHAMI Abdelkhalek, La pauvreté au Maroc : une approche basée sur la satisfaction des besoins de base, octobre 1998.
- UNITE DE PILOTAGE DU PROCESSUS D'ELABORATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE POUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE « UPPE-SRP », Méthode Accélérée de Recherche Participative appliquée à l'Analyse participative de la Pauvreté, MINISTERE DU PLAN, Kinshasa, mai 2004.
- UNITE DE PILOTAGE DU PROCESSUS D'ELABORATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE POUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE « UPPE-SRP », Guide de la recherche du terrain, MINISTERE DU PLAN, Kinshasa, octobre 2004.
- VINCENT, F : Manuel de Gestion Pratique des associations de développement rural du Tiers Monde (Série: Outils pour l'Action – 1986)
 - Tome I : Organisation, Administration, Communication
 - Tome II: Gestion Financière
 - Editions IRED (Innovations et Réseaux pour le Développement) B.P. 12757, Niamey, - Niger; ou Secrétariat Général 3, Rue de Varembe - Case 116 1211 Genève 20, Suisse

b) Rapports

- MINISTERE DE LA CONDITION FEMININE, FEMMES ET FAMILLES, Analyse de la Situation des Enfants et des Femmes, Rapport Général, Kinshasa, décembre 2003.
- MINISTERE DE LA CONDITION FEMININE, FEMMES ET FAMILLES, Evaluation de l'état d'application de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme au Zaïre – Kinshasa, juin 1996

- MINISTERE DU PLAN, Diagnostic participatif sur la pauvreté en RDC, Rapport National, UPPE-SRP, Kisantu, juillet 2005 ;
- MINISTERE DU PLAN/SENAREC, Etude relative à l'amélioration du taux de scolarisation, Kinshasa, octobre 2004.
- MINISTERE DU PLAN/SENAREC, Etude sur la réduction de la pauvreté dans les communautés de base, Kinshasa, octobre 2004.
- MINISTERE DU PLAN/SENAREC, Etude sur l'accessibilité financière des communautés aux soins de santé, Kinshasa, octobre 2004.
- MINISTERE DU PLAN/SENAREC, Etude des stratégies de protection sociale des groupes vulnérables, Kinshasa, octobre 2004.
- MINISTERE DU PLAN/SENAREC, Etude sur le programme national de lutte anti-érosive, Kinshasa, octobre 2004.
- MINISTERE DU PLAN/SENAREC, Etude sur l'adéquation formation emploi en RDC, Kinshasa, octobre 2004.
- PNUD, Objectifs du Millénaire pour le Développement, Rapport National de suivi de progrès pour la RDC 2004, PNUD/Kinshasa.
- PNUD, Conflits armés en RDC, Le rôle des facteurs économiques et leçons pour la reconstruction, PNUD, 2004.
- UNICEF, DSRP et Conditions de Vie des Femmes et des Enfants en Afrique de l'Ouest et du centre (AOC)-Unicef
- UNICEF, Enquête Nationale sur la Situation des Enfants et des Femmes MICS2/2001, rapport d'analyse, Kinshasa, juillet 2002.
- UNICEF, La violence contre les Enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre – Un rapide état des lieux, Unicef
- UK National Statistics Website, http://www.statistics.gov.uk/ci/nugget_print.asp?ID=314
- The World Bank (1999) « What is Social Capital » Poverty Net, <http://www1.worldbank.org/prem/poverty/scapital/whatsc.htm>
- WORLD BANK. Macro Participation and the PRSP, African Regional Report by Paula Donnelly-Roark., 2002.

**Cette publication a été produite avec l'appui de
DFID
Department for International Development
1 Palace Street,
London, SW1E 5DE
ENGLAND**